



Connaissance et préservation des pelouses sèches

Portes de la Drôme



AUVERGNE – Rhône-Alpes

Auteurs

Association Nature Vivante

Protection de la nature et éducation à l'environnement

4 rue Joseph Veyet 38780 Pont-Evêque 04.74.57.63.78 contact@nature-vivante.fr
www.nature-vivante.fr

Nature Vivante est une association naturaliste de l'Isère rhodanienne et des Bonnevaux, intervenant sur la connaissance et la protection de la nature. Représentante locale de la FRAPNA Isère, membre du Réseau Patrimoine Naturel et du Réseau d'Éducation Nature Environnement., membre de la FMBDS et du GRAINE Rhône-Alpes.

Prospection de terrain :

Béguin Lucile, Chargée d'études

Cartographie :

Béguin Lucile, Chargée d'études,

Rédaction :

Béguin Lucile, Chargée d'études

Relecture :

Souvignet Nicolas, Directeur

Munier Élisabeth, bénévole

Crédit photographique :

Béguin Lucile, Chargée d'études



Financeurs

Syndicat mixte des Rives du Rhône



Région Auvergne Rhône-alpes

AUVERGNE – Rhône-Alpes

Drôme des Collines Valence Vivarais



Partenaires

Ligue de protection des oiseaux de la Drôme



CEN Ardèche Drôme



FLAVIA ade



MIRAMELLA



Sommaire

1 Introduction.....	8
1.1 Une pelouse sèche c'est quoi ?.....	8
1.2 Causes de la régression des pelouses sèches.....	10
1.3 Les enjeux de la préservation des pelouses sèches.....	11
2 Inventaire des pelouses sèches en Nord Drôme.....	12
2.1 Contexte local de l'étude.....	12
2.2 Territoire d'étude 2015-2016.....	15
2.2.1 Localisation.....	15
2.3 Territoires prospectés.....	16
Liste des communes prospectées en 2015.....	16
Liste des communes qui seront prospectées en 2016.....	16
2.4 Les objectifs de l'étude.....	17
3 Méthodologie utilisée pour l'étude.....	18
3.1 Phase préparatoire.....	18
3.1.1 Communication.....	18
3.1.2 Recueil des données/ Bibliographie.....	19
3.1.2.1 Inventaire des pelouses sèches du Conseil Départemental de la Drôme , bureau d'étude Césame 2009.....	19
3.1.3 Pré-cartographie.....	21
3.2 Création de référentiels habitats naturels et espèces.....	21
3.3 Phase de terrain.....	28
3.3.1 Recherches ciblées des espèces patrimoniales.....	29
3.3.2 Premier passage.....	29
3.3.3 Deuxième et troisième passage.....	30
3.4 Saisie des données et rendu.....	31
3.4.1 Données SIG.....	31
3.4.2 Fiches descriptives des habitats.....	31
3.4.3 Fiches communes.....	32
3.5 Rencontre avec les acteurs du territoire.....	32
3.6 Calendrier de l'inventaire 2015-2016.....	32
4 Résultats des 2 années de prospection.....	33
4.1 Surfaces de pelouses sèches cartographiées.....	33
4.1.1 Chiffres clés de l'étude 2015-2016.....	35
4.2 Cartographie des habitats naturels.....	36

4.6.1 Habitats naturels patrimoniaux.....	38
4.6.2 Les habitats naturels à orchidées.....	39
4.7 Espèces patrimoniales.....	40
4.7.1 Les Orthoptères.....	41
4.7.2 Les Oiseaux.....	42
4.7.3 Les Papillons.....	43
4.7.4 Les Reptiles.....	44
4.7.5 La Flore.....	45
4.8 Les découvertes naturalistes remarquables liées à l'étude.....	47
4.8.1 La Truxale occitane : <i>Acrida ungarica</i>	47
4.8.2 Une autre espèce de mante : <i>Ameles decolor</i>	47
4.8.3 L'Azuré du Mélilot.....	47
4.8.4 L'Azuré du Thym.....	48
4.8.5 L'Azuré des Orpins.....	48
4.8.6 Le Marbré de Lusitanie.....	48
4.8.7 <i>Allium flexum</i>	49
4.8.8 <i>Onobrychis arenaria</i>	49
4.8.9 <i>Inula hirta</i>	49
4.8.10 <i>Micropus erecta</i>	49
4.9 Les espèces introduites envahissantes.....	50
4.10 Usages.....	51
4.10.1 Parcelles exploitées.....	51
4.10.2 Répartition du pâturage.....	52
4.11 Dégradations et menaces.....	53
4.11.1 La dynamique d'embroussaillage.....	53
4.12 Le mitage et l'urbanisation.....	55
4.13 Les plantation de chênes truffiers.....	55
4.14 Les sports mécaniques.....	55
4.15 Les extractions de matériaux.....	55
4.16 La place des pelouses sèches dans les paysages du Nord de la Drôme.....	56
5 Fiches communes.....	58
5.1.1 Albon.....	59
5.1.2 Andancette.....	63
5.1.3 Anneyron.....	67
5.1.4 Beausemblant.....	71
5.1.5 Chateauneuf de Galaure.....	74
5.1.6 Claveyson.....	78

5.1.7 Epinouze.....	82
5.1.8 Fay-le-Clos.....	86
5.1.9 Le Grand-Serre.....	89
5.1.10 Hauterives.....	93
5.1.11 Laveyron.....	97
5.1.12 Laperouse-Mornay.....	101
5.1.13 Lens-Lestang.....	105
5.1.14 Manthes.....	109
5.1.15 Moras-en-Valloire.....	111
5.1.16 La Motte sur Galaure.....	113
5.1.17 Mureils.....	117
5.1.18 Ponsas.....	121
5.1.19 Ratières.....	125
5.1.20 Saint-Avit.....	129
5.1.21 Saint-Barthelemy-de-Vals.....	133
5.1.22 Saint-Martin-D'Aout.....	137
5.1.23 Saint-Rambert-d'Albon.....	141
5.1.24 Saint-Sorlin-en-Valloire.....	145
5.1.25 Saint-Uze.....	149
5.1.26 Saint-Vallier.....	154
5.1.27 Tersanne.....	158

6 Descriptions des habitats naturels observés.....162

6.1 Sedo albi-Veronicion dillenii.....	162
6.2 Xerobromion erecti.....	164
6.3 Mesobromion.....	166
6.4 Sileno conicae-Cerastion semidecandri.....	168
6.5 Thero-Airion.....	169
6.6 Trifolion medii.....	170
6.7 Geranion sanguinei.....	171
6.8 Arrhenatherion eliatoris.....	173
6.9 Cisto salvifolii ericion cinerereae.....	174
6.10 Berberidion vulgaris.....	175
6.11 Koelerio macrantae-Phleion phleoidis.....	176
6.12 Corynephorion.....	178
6.13 Falcario vulgaris.....	180

7 Pistes d'action.....181

8 Bibliographie.....183

Liste des sigles utilisés

BRGM : Bureau de Recherches Géologiques et Minières
CBN : Conservatoire Botanique National
CBNA : Conservatoire Botanique National Alpin
CDDRA : Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes
CEN : Conservatoire des Espaces Naturels
CREN : Conservatoire Régional des Espaces Naturels
CNR : Compagnie Nationale du Rhône
EDGG : European Dry Grassland Group
ENS : Espace Naturel Sensible
FRAPNA : Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature
FMBDS : Fédération Mycologique et Botanique Dauphiné-Savoie
GRAINE : Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement
IGN : Institut Géographique National (aujourd'hui Institut National de l'Information Géographique et Forestière)
LIFE : the Financial Instrument for the Environment
MAE : Mesure Agro-Environnementale
MNT : Modèle Numérique de Terrain
PNA : Plan National d'Action
QGIS : logiciel de SIG
REPI : Réseau des Espaces naturels Protégés de l'Isère
SAU : Surface Agricole Utile
SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale
SIG : Système d'information géographique
SRCE : Schéma Régional de Cohérence Ecologique
TDENS : Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles
ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique

1 Introduction

1.1 Une pelouse sèche c'est quoi ?

Les pelouses sèches sont des formations végétales rases composées essentiellement de plantes herbacées vivaces et normalement peu colonisées par les arbres et les arbustes. Elles forment un tapis plus ou moins ouvert, sur un sol assez pauvre en éléments nutritifs et drainant. L'eau s'infiltré alors rapidement dans les couches profondes du sol, laissant en surface un substrat sec et compact. La formation d'une pelouse sèche nécessite des conditions topographiques particulières. Elle apparaîtra préférentiellement sur des surfaces en pente où l'eau ne peut stagner et où elle bénéficiera d'un éclaircissement intense et d'une période de sécheresse climatique ou édaphique (CREN Aquitaine, 2003). On y retrouve aussi mais dans une moindre mesure, des espèces annuelles, des plantes bulbeuses, des mousses, des lichens et des petits ligneux.

Les pelouses sèches sont fortement liées à l'histoire de l'homme car principalement issues du défrichement de forêts et maintenues par les activités humaines telles le pâturage traditionnel et la fauche.

La diminution des activités agricoles sur le territoire français dans les milieux de cette configuration (souvent difficiles d'accès et non mécanisables car en pente) entraîne un embroussaillage et donc une forte régression des surfaces.

Trois types de pelouses sèches sont définis en fonction de leur histoire, du mode de gestion, de leur positionnement dans la succession végétale ou encore de leur situation dans un contexte environnemental particulier (Manneville, 2012):

- **des pelouses primaires**, assez stables et naturelles, issues de la colonisation progressive par les végétaux de milieux minéraux neufs en conditions contraignantes (dynamique bloquée naturellement).
- **des pelouses secondaires**, semi-naturelles, issues d'un défrichement anthropique de la forêt et maintenues par les usages agricoles (pâturage, fauche, feux) (dynamique régressive, puis bloquée artificiellement).
- **des pelouses tertiaires**, moins naturelles, issues généralement de la recolonisation d'anciennes cultures abandonnées (dynamique progressive).

Un certain nombre d'habitats naturels est englobé sous l'appellation "pelouses sèches". Ils se différencient bien sûr selon les espèces végétales qui les composent, mais également par la densité de la couverture végétale et la proportion d'espèces annuelles, pérennes ou ligneuses. Les mousses et les lichens peuvent également être abondants sur les substrats très minéraux.

Une des conditions nécessaire à l'installation de ces habitats est la sécheresse, qui peut trouver son origine dans diverses causes, souvent cumulatives :

- le macroclimat, à l'échelle de grands secteurs.
- le microclimat, à une échelle plus restreinte, lié à la pente, à l'exposition, à l'effet d'abri à cause des reliefs ou à l'existence de vents forts.
- la nature du sol, certains substrats retenant plus ou moins l'eau (sables par rapport aux argiles) ou

s'échauffant plus ou moins vite au soleil (calcaires et basaltes par rapport aux granites et aux marnes). De plus, les sols très peu épais, directement sur la roche-mère, ont une très faible réserve hydrique utile.

La nature de la roche-mère a également une influence importante sur l'installation des différentes espèces végétales, qui caractérisent les habitats naturels, notamment par l'acidité qu'elle procure au sol.

De nombreuses espèces végétales et animales rares sont très fortement inféodées à ce type de milieu, comme certaines orchidées, des lépidoptères (papillons), des reptiles ou des oiseaux (Azurés des orpins, Coronelle girondine, Guépriers d'Europe...). **Les pelouses sèches présentent un intérêt patrimonial certain ; elles accueillent 26 % des plantes protégées de France** (Source : réseau des Conservatoires d'Espaces Naturels). Ces milieux abritent une diversité d'habitats, définis comme «des espaces homogènes par leurs conditions écologiques » par la Directive Habitat dont plusieurs patrimoniaux inscrits sur cette Directive. Un ensemble d'espèces endémiques dépend donc de leur bon état écologique et de la qualité de leurs connections dans le paysage.

Dans ce sens, le concept de sous-trame orange a été développé récemment par le Conservatoire des sites naturels bourguignons, afin de permettre une meilleure prise en compte des pelouses sèches dans les politiques d'aménagement, à partir d'outils déjà existants sur les corridors écologiques (les trames vertes et bleues), dans les SCoT et les SRCE par exemple (Weber et Gomez, 2011).

La présente étude s'intéresse particulièrement aux pelouses sèches dites secondaires qui représentent le type dominant dans la plupart des pays européens. Elles se développent dans des endroits où la végétation naturelle serait de la forêt (xérophile), mais qui, en raison d'une longue histoire de gestion par l'homme avec la fauche, le pâturage, ou une combinaison des deux, a été maintenue à ce stade (Poschlod et al . 2009). D'autres types de pelouses qui doivent être mieux définis sont présents sur les digues du Rhône et peuvent se rapprocher du type tertiaire, avec la recolonisation par les végétaux de surfaces remaniées et mises à nu. Les pelouses retrouvées sur les affleurements rocheux, granitiques de la Vallée du Rhône peuvent elles, plus s'apparenter à des pelouses primaires avec des conditions naturelles contraignantes comme les éboulements, l'épaisseur du sol, le vent,..

Dans le Nord Drôme, la géomorphologie et les conditions pédoclimatiques locales se conjuguent pour créer les conditions stationnelles favorables au développement de groupements végétaux plus ou moins xérophiles. L'exposition générale des coteaux s'étend d'est en ouest et principalement au sud, sur des pentes plus ou moins fortes, ce qui entraîne une insolation importante.



1.2 Causes de la régression des pelouses sèches

De nombreuses causes de régression, aboutissent à une fragmentation de ces écosystèmes (constituants donc la sous-trame orange) et à l'isolement, parfois fatal, des espèces qui y sont liées (parfois peu mobiles) :

- le développement des infrastructures de transports, de l'urbanisation ou encore des loisirs motorisés.
- l'intensification agricole liée au surpâturage en altitude et à la viticulture sur les coteaux.
- l'eutrophisation, surtout à basse et moyenne altitude, liée à l'apport de matière azotée. Un niveau trophique trop élevé, peu visible au premier abord, élimine les plantes pionnières (petites annuelles) ou exigeantes (orchidées) et favorise quelques espèces envahissantes dont les arbustes que l'on cherche à contrôler.
- un abandon réversible des pratiques agricoles extensives (pâturage ovin en parcours) provoquant un enrichissement important (Manneville, 2012). Lorsque l'homme n'intervient pas, un terrain se couvre d'arbustes au bout de quinze ans et d'une forêt au bout de quelques dizaines d'années (de trente ans à plus d'un siècle selon les paysages environnants) (Hénaut, 2008).

Selon Lee et Slak Enita (2007), le recul de l'agriculture est la deuxième tendance forte après l'artificialisation des surfaces dans l'évolution de l'occupation des sols en France. Il se traduit par deux dynamiques : le mitage des secteurs agricoles, et la déprise agricole. Il est pratiquement généralisé à l'ensemble du territoire français, mais les dynamiques paysagères traduisant ce phénomène ne se rencontrent pas dans les mêmes régions. Les régions de l'ouest, très agricoles, subissent un fort mitage et la dynamique est fortement liée à l'artificialisation. À l'opposé, les régions du sud, où l'agriculture n'est pas l'occupation dominante, sont touchées par des processus de déprise agricole. Cette dynamique est liée à la fermeture des paysages et concerne surtout les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc- Roussillon, Franche-Comté, Aquitaine et Rhône-Alpes. Les prairies et les terres les moins rentables sont donc abandonnées et deviennent ainsi des espaces naturels comme la forêt. Le département de la Drôme est principalement concerné par cette deuxième configuration.

Les principaux problèmes liés à l'abandon des terres agricoles sont, en ordre décroissant d'importance, la perte de biodiversité, l'augmentation de la fréquence des incendies et de leur intensité et la désertification, la perte des valeurs culturelles et esthétiques, la réduction de la diversité des paysages et enfin la réduction de l'approvisionnement en eau (J.M.R. Benayas et al., 2007) .*



1.3 Les enjeux de la préservation des pelouses sèches

Les pelouses sèches jouent un rôle crucial dans le maintien de la biodiversité européenne, par l'hébergement de nombreuses espèces animales et végétales rares et menacées.

Certaines études montrent qu'en France, **50 à 75 % des pelouses sèches auraient disparu depuis le début du XXe siècle** (Muller, 2002).

Le phénomène de déprise agricole pose donc la question de la préservation de ces habitats étroitement liés à la gestion humaine. Le manque de connaissances naturalistes sur ces milieux et sur les réels enjeux liés à leur régression, tendent à être comblés ces dernières années grâce aux nombreuses études menées sur ce thème. En France, entre 1998 et 2002, un programme européen (LIFE) "protection des *pelouses sèches relictuelles* de France" a été mis en place par différentes structures, dont 10 CREN (Conservatoire Régional des Espaces Naturels), avec pour objectifs la restauration et la conservation des pelouses sèches, sur 29 sites inclus dans le réseau NATURA 2000 français (Espaces Naturels de France, 2002). D'autres déclinaisons nationales de ce programme ont également été réalisées dans la plupart des pays européens (Pedro Silva et al., 2008).

Les pelouses sèches des Portes de la Drôme abritent un cortège d'espèces d'affinités méridionales ou sub-méditerranéennes. Certaines pelouses constituent des avant-postes biogéographiques abritant des espèces en limite nord de leur aire de répartition. **On estime que 22 % des espèces « patrimoniales » de France sont liées aux pelouses sèches.**

Lors de la rédaction de la méthodologie plusieurs groupes d'espèces directement liées à ce milieu naturel ont été choisis pour être inventoriés en parallèle à la cartographie des habitats naturels.

Les groupes choisis sont les suivants :

- La flore
- Les oiseaux
- Les reptiles
- Les papillons de jour (rhopalocères)
- Les orthoptères (sauterelles, criquets et grillons)

Pour chacun de ces groupes, les espèces typiques des pelouses ayant un statut patrimonial sont recherchées et géographiquement localisées afin de compléter le diagnostic des enjeux de conservation des pelouses cartographiées.

2 Inventaire des pelouses sèches en Nord Drôme

2.1 Contexte local de l'étude

Le territoire du Syndicat mixte portant le Schéma de Cohérence Territoriale (Scot) des Rives du Rhône est composé de 127 communes situées à cheval sur cinq départements (Isère, Drôme, Loire, Ardèche, Rhône). Ce territoire, traversé par le fleuve Rhône, constitue un réservoir de biodiversité majeur de Rhône-Alpes. La préservation de la biodiversité représente par ailleurs un volet important du document d'urbanisme et de planification qu'est le Scot. Le SMRR doit en effet définir des objectifs de maintien voire d'amélioration de la biodiversité dans le cadre du Scot. Il doit également produire des indicateurs pour suivre l'évolution de la biodiversité, et l'impact du Scot sur celle-ci.



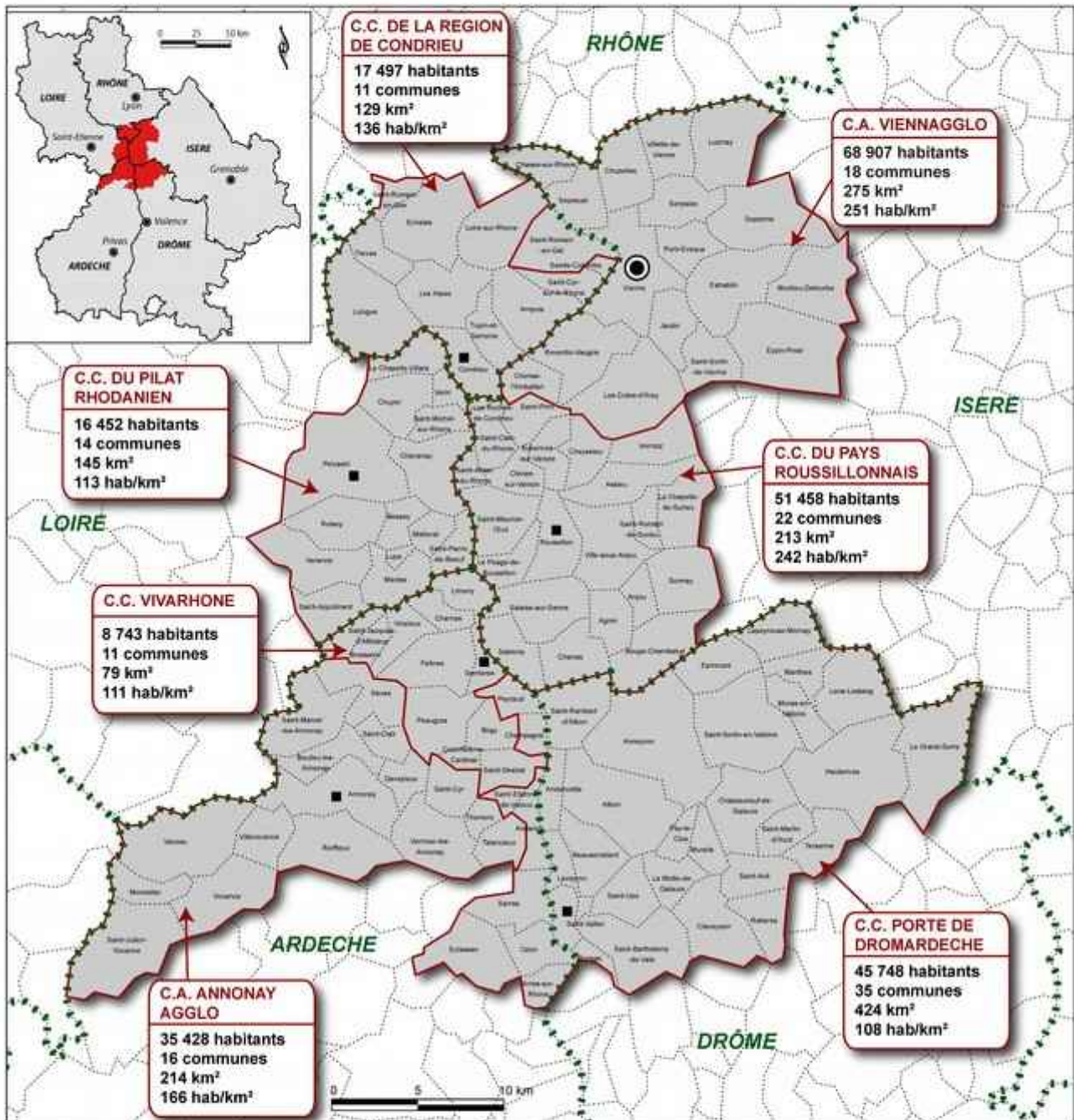
Pour remplir cet objectif, le SMRR a réuni au sein d'un réseau de veille écologique partenarial, les associations et institutions environnementales locales. L'association Nature Vivante est l'un des acteurs de ce réseau.

Les actions menées par le réseau depuis 2010 ont permis, en s'appuyant sur les acteurs environnementaux du territoire :

- d'améliorer la connaissance naturaliste (construction de l'«état zéro» de la biodiversité du territoire des rives du Rhône)
- de développer des indicateurs de biodiversité pour permettre un suivi de la biodiversité
- d'agir en faveur de la biodiversité (objectif d'un territoire à « biodiversité positive » pour 2030).

Le Scot des rives du Rhône est entré en révision en 2013 suite à l'élargissement du périmètre du Syndicat mixte à 47 communes de Nord Drôme et Nord Ardèche et pour être conforme à la loi Grenelle. Un plan d'actions a été co-élaboré avec le réseau de veille écologique et le Syndicat mixte pour accompagner la révision du Scot (approbation prévue en 2020). Ce plan comporte des actions visant à homogénéiser la connaissance naturaliste sur le « nouveau territoire », en particulier sur des espaces naturels à enjeux forts (zones humides, pelouses sèches, forêts anciennes et alluviales) participant aux continuités écologiques du territoire.

LE SCOT DES RIVES DU RHONE : ORGANISATION ADMINISTRATIVE AU 1^{er} JANVIER 2016



Limites administratives

- Limites départementales
- Limites des EPCI
- Limites communales
- Périmètre du Scot des Rives du Rhône

Hierarchie administrative

- Sous-préfecture
- Principales communes
- Commune simple

SCOT RIVES DU RHONE

244 233 habitants
127 communes
1 479 km²
165 hab/km²

Commune la plus peuplée : Vienne : 29 325 hab
Commune la moins peuplée : Monestier : 48 hab

Distance nord - sud : environ 53 km
Distance est - ouest : environ 54 km

Source : IGN Géofla, INSEE RP 2013 (pop. municipale)

Réalisation SCoT Rives du Rhône

Créée en 1984 avec pour objectifs de connaître, faire connaître et protéger les milieux naturels, Nature Vivante rassemble en 2016, 150 adhérents sur les communes des Pays Saint-Jeannais, de Beaurepaire et de l'Isère Rhodanienne. Les activités de Nature Vivante reposent principalement sur 4 axes :

- l'étude et la connaissance de l'environnement et du patrimoine naturel en général,
- favoriser la protection des espèces (faune et flore) et la sauvegarde des milieux naturels
- la mise en valeur et la gestion du patrimoine naturel et de l'environnement
- le développement d'une action éducative de sensibilisation et de découverte à l'environnement



Le syndicat mixte des Rives du Rhône, dans le cadre du réseau de veille écologique qu'il pilote avec les acteurs environnementaux du territoire, a missionné l'association Nature Vivante pour la réalisation d'un inventaire des pelouses sèches du nord du département de la Drôme dans la continuité de celui réalisé en 2013-2014 sur l'Isère Rhodanienne. L'objectif étant d'homogénéiser la connaissance de ces milieux sur le territoire du SCOT des Rives du Rhône.

L'étude se déroule sur deux ans (2015-2016) et se place directement dans la continuité du travail mené par les Conservatoires des Espaces Naturels coordonnant cet inventaire au niveau départemental et régional.

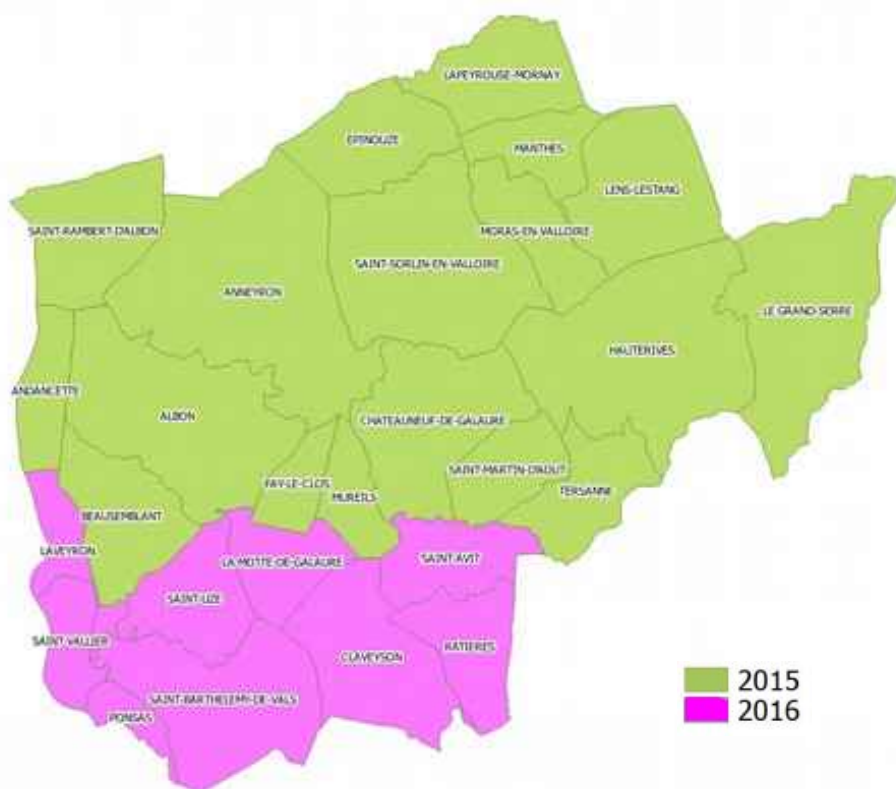
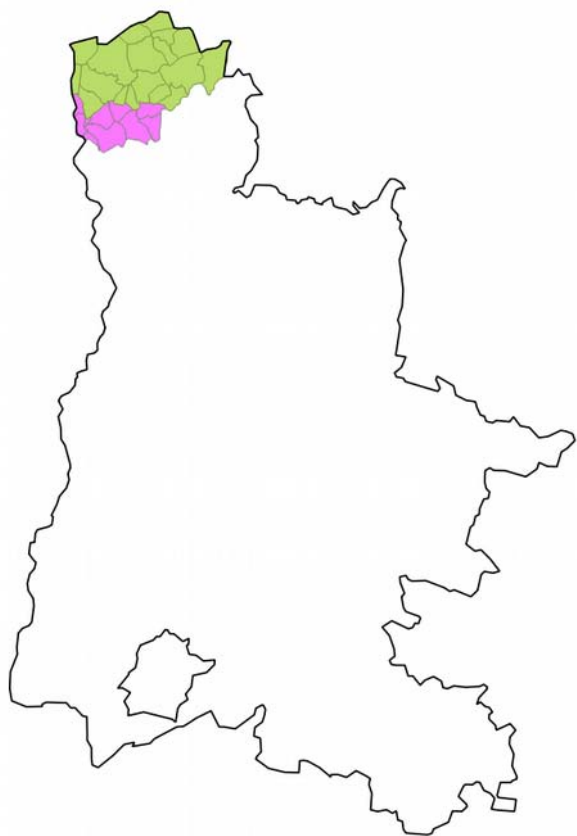
Le CEN Drôme Ardèche constitue un partenaire technique de l'association pour cet inventaire. De plus, le CEN a réalisé un inventaire avec la même méthodologie que celle utilisée ici, en Ardèche sur la Costière Rhodanienne. Le Parc Naturel Régional du Pilat a également réalisé des inventaires dans les départements de la Loire et du Rhône.

L'objectif de cette étude est également de mettre à disposition des acteurs locaux des données cartographiques qui contribueront aux réflexions sur les PLU et sur la mise en place de pratiques innovantes et favorables à la biodiversité.

Ce travail permettra également d'alimenter la réflexion sur la trame verte (corridors biologiques) et sur la mise en place d'aides agro-environnementales (Mesures Agro-Environnementale et Climatiques) pour le maintien de ces milieux.

2.2 Territoire d'étude 2015-2016

2.2.1 Localisation



2.3 Territoires prospectés

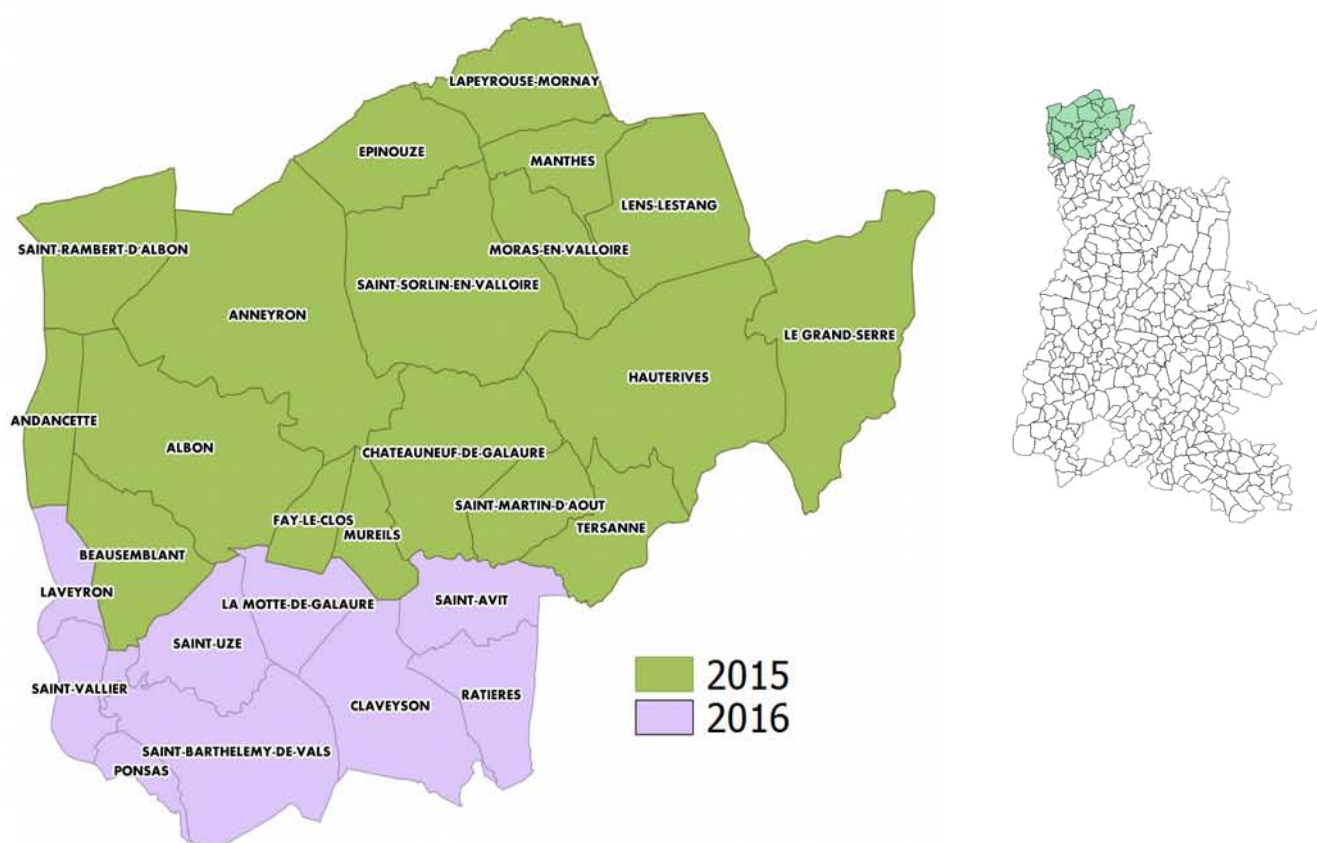
Au total ce seront donc 27 communes qui ont été prospectées entre 2015 et 2016 sur la partie drômoise de la Communauté de communes de Porte Drôme Ardèche.

Liste des communes prospectées en 2015

Andancette, Saint-Rambert d'Albon, Beausemblant, Anneyron, Albon, Epinouze, Saint-Sorlin-en-Valloire, Lapeyrouse-Mornay, Lens-Lestang, Le Grand Serre, Hauterives, Chateauneuf de Galaure, Saint-Martin d'Août, Tersanne, Mureils, Fay-le-Clos, Moras-en-Valloire, Manthes.

Liste des communes qui seront prospectées en 2016

Laveyron, Sant-Vallier, Saint Uze, La Motte de Galaure, Saint-Avit, Ponsas, Saint Barthelemy-de-Vals, Claveyson, Ratières.



2.4 Les objectifs de l'étude

La volonté du Syndicat Mixtes des rives du Rhône est de disposer d'un porter à la connaissance homogène sur l'ensemble du territoire du SCOT sur la répartition et sur les enjeux liés aux pelouses sèches. Ce document doit permettre d'alimenter la réflexion sur la préservation de la biodiversité des pelouses mais aussi sur les trames vertes thermophiles (sous trame orange) et notamment dans les documents d'urbanisme.

Objectifs :

- Réaliser un état des lieux écologique, très précis, de la totalité des pelouses sèches des communes du Nord Drôme. Ce travail consiste à cartographier l'ensemble des pelouses, des habitats naturels (en ciblant ceux visés par la Directive Habitats), inventorier la flore, rechercher les espèces patrimoniales et les espèces introduites envahissantes.
- Réaliser l'état des lieux des usages, lister les menaces et les problématiques. Il s'agit également d'identifier et de qualifier les pratiques agricoles et les acteurs potentiels de la conservation de ces milieux.
- Animer et sensibiliser, à travers un travail de concertation, les acteurs locaux aux enjeux, menaces et problématiques afin d'évoluer vers une gestion patrimoniale et durable des pelouses sèches.
- Inventorier les actions concrètes pour conserver ou restaurer la biodiversité des pelouses sèches.
- Proposer des mesures de gestion pertinentes ainsi que des outils réglementaires et de gestion de manière hiérarchisée.
- Étudier la connexion des pelouses, identifier les corridors biologiques et faire des propositions pour la préservation des continuités écologiques et/ou les rétablir si cela est nécessaire.

En plus du rapport de synthèse de l'inventaire, des fiches communales de porter à connaissance sont rédigées à l'intention des acteurs locaux afin de les informer du patrimoine naturel des pelouses sèches de leur commune et des enjeux environnementaux qui sont liés à ces milieux.

Les fiches communales contiennent les éléments suivants :

- Cartographie communale des pelouses sèches avec un zoom sur les secteurs les plus riches si besoin
- Présentation des enjeux de patrimoine naturel en insistant sur les espèces protégées et les habitats communautaires
- Présentation des problématiques de conservation (évolution et menaces) des pelouses de la commune
- Analyse des usages, par commune, sur ces espaces
- Premières propositions de gestion pour la conservation des pelouses

Les résultats de l'inventaire pourront en outre servir dans l'orientation des documents de planification (SCOT et les PLU). Ces fiches peuvent également servir de support pour la mise en place de Mesures Agro-Environnementales Climatiques (MAEC), de mise en place d'Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotopes (APPB) et d'Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Conseil Départemental.

3 Méthodologie utilisée pour l'étude

La méthodologie utilisée pour l'étude est basée sur celle développée par le Conservatoire des Espaces Naturels-AVENIR, depuis 2009, sur les pelouses et coteaux secs remarquables de l'Y grenoblois ainsi que celle utilisée par le CEN Ardèche-Drôme, en 2012, sur les pelouses sèches du nord Ardèche.

Quelques adaptations sont apportées par l'expérience du Conservatoire ainsi qu'au regard du contexte local, des enjeux naturalistes spécifiques et de menaces pré-identifiées sur le territoire.

3.1 Phase préparatoire

3.1.1 Communication

Dans le but de faire connaître les pelouses sèches et notre action d'étude et d'inventaire auprès des acteurs locaux, toutes les municipalités ont été prévenues au préalable de l'inventaire et de la période de notre présence sur le terrain par des courriers d'information, accompagnés d'une plaquette d'information et d'un document à afficher dans les mairies.

Association Nature Vivante **SCoT Rives du Rhône**

INVENTAIRE ET ÉTUDE DES PELOUSES SECHES

Définition d'une pelouse sèche :
Les pelouses sèches sont des étendues herbacées rares. On les retrouve sur des sols pauvres en éléments nutritifs, très exposés au soleil, et présentant souvent une forte pente. Elles subsistent grâce à des conditions de sécheresse importantes.
Tous ces critères permettent à une faune et une flore très caractéristique de se développer, d'où l'important intérêt de connaître et protéger ces milieux.
Autrefois résultat de défrichements forestiers et de l'activité pastorale, une certaine activité humaine permettait à ces habitats d'évoluer et de perdurer.
Cependant, depuis quelques décennies, on observe une disparition des pelouses sèches, due notamment à l'abandon des pratiques pastorales.

Durant les mois de Mai à Septembre 2015 un inventaire des pelouses sèches va être réalisé sur votre commune par l'association Nature Vivante.

Cette étude consiste au recensement de la flore (notamment des orchidées) mais aussi des papillons, des oiseaux, ... des espèces liées à ces milieux ouverts secs qui se raréfient.

Nature Vivante est une association de protection de la nature et d'éducation à l'environnement. L'association s'attache à réaliser des inventaires écologiques, à développer l'éducation à l'environnement, et à mener des actions de protection des milieux naturels.

Contact : Nature Vivante 4 rue Veyet 38 780 Pont-Evêque 04.74.57.63.78 contact@nature-vivante.fr nature-vivante.fr

Association Nature Vivante **SCoT Rives du Rhône**

Inventaire et étude des pelouses sèches

Portes de la Drôme

INVENTAIRE DES PELOUSES SECHES

... un refuge pour 26% des plantes protégées de France ...

Les pelouses sèches présentent une forte valeur patrimoniale avec de nombreux habitats naturels et espèces rares et remarquables, végétales comme animales.

Habitats naturels
Déterminés grâce à un cortège d'espèces, une occupation du sol et la géologie. Ils sont cartographiés sur l'ensemble des pelouses.

Plantes patrimoniales
La plupart adaptées à la sécheresse, on y retrouve de nombreuses plantes patrimoniales (Aster amelle, Immortelles...), les plus connues étant les orchidées avec 40 espèces inféodées aux pelouses sèches.

Mais aussi ...

- des papillons** dont certaines espèces sont typiques des pelouses sèches comme l'Azuré du serpolet, ou l'Hermite...
- des oiseaux** De nombreux oiseaux habitent ce type de milieux secs : Les Pies-grièches, le Guêpier d'Europe...
- des reptiles**, qui sont les hôtes privilégiés des pelouses, on y trouve couleuvres, vipères et lézards.

...et bien d'autres !
Sauterelles, criquets, Mantes religieuses, araignées, ...

Affichette envoyée aux mairies pour prévenir de l'inventaire

Plaquette de présentation de l'étude

3.1.2 Recueil des données/ Bibliographie

Cette première étape consiste à collecter les données relatives aux pelouses sèches sur la zone d'étude afin de disposer d'une synthèse bibliographique la plus complète possible. Il s'agit de compiler les différentes études, travaux et inventaires qui ont déjà été réalisés et qui se rapprochent de la thématique et notamment l'inventaire réalisé par le bureau d'études Césame en 2009 pour le Département de la Drôme.

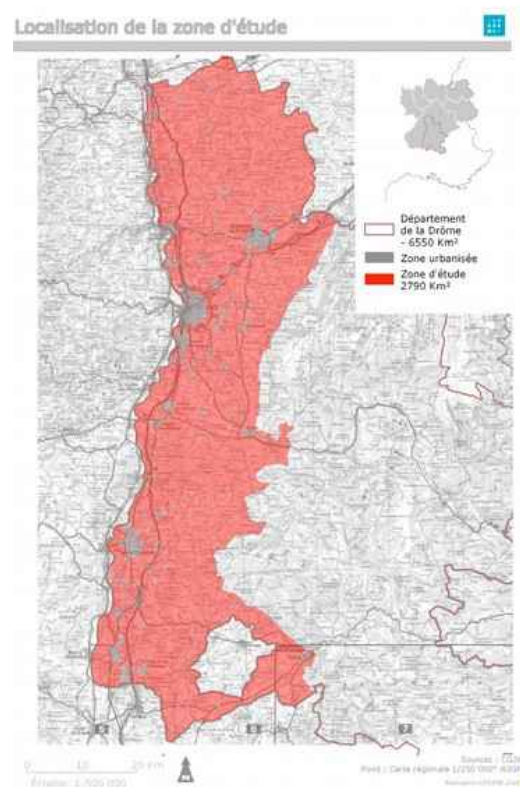
3.1.2.1 Inventaire des pelouses sèches du Conseil Départemental de la Drôme , bureau d'étude Césame 2009

(Extrait de l'inventaire réalisé en 2009 par Césame pour le Département de la Drôme)

Cette étude sur les pelouses sèches de l'ouest du département de la Drôme avait pour buts :

- d'inventorier l'ensemble des principales pelouses sèches sur ce territoire
- de caractériser les différents types de pelouses sèches présentes
- de déterminer l'état de conservation des sites
- de préciser à quelles menaces ils sont exposés
- de les hiérarchiser à partir de différents critères, de désigner ceux dont la préservation serait prioritaire
- de préconiser des mesures de protection ou de gestion adaptées pour les préserver sur le long terme.

En cours d'étude, étant donné le grand nombre de sites repérés par photo-interprétation, les objectifs initiaux ont été revus : il ne s'agit plus de réaliser une étude exhaustive, mais de poser les bases d'une stratégie départementale d'intervention sur les pelouses de l'ouest Drômois, à partir de l'étude rapide d'un échantillon représentatif.



Repérage systématique des pelouses par photo-interprétation

La photo-interprétation a été réalisée visuellement par le chargé d'étude écologue, travaillant à l'écran à l'aide d'un Système d'Information Géographique.

Réajustement de la photo-interprétation sur le terrain

Ce travail a permis d'établir sur le terrain la correspondance entre les textures de la photo aérienne et les différents types de végétation, et d'affiner la photo-interprétation de façon itérative : des sites préalablement repérés sur photo, où la présence d'une pelouse paraissait quasi-certaine ou au contraire douteuse, ont ainsi été visités pour contrôle, ainsi que d'autres dont la végétation semblait intéressante pour la compréhension de l'environnement. D'autres ajustements mineurs ont été réalisés suite aux treize journées de terrain de la phase suivante.

Résultat global

A l'issue de cette phase de pré-inventaire sur documents, on dispose donc d'une cartographie sous SIG des différents sites reconnus comme potentiellement « pelouses sèches et milieux associés », liée à divers contextes géomorphologiques.

Visites détaillées de sites avec réalisation de relevés phyto-sociologiques

Sur les sites échantillonnés, un à plusieurs relevés phytosociologiques sigmatistes ont été effectués sur les zones les plus caractéristiques ou les mieux préservées, selon la méthode Braun-Blanquet (détermination de l'ensemble des espèces végétales présentes sur une surface donnée et attribution d'un coefficient d'abondance à chacune), afin de caractériser précisément le cortège végétal de chaque habitat.

Comme sur l'ensemble des sites visités, les rares **espèces végétales remarquables** trouvées (espèces protégées ou inscrites sur liste rouge régionale, orchidées remarquables et caractéristiques des milieux de pelouses...) ont été notées, de même que les **espèces faunistiques caractéristiques des pelouses sèches** qui ont été observées.

Visites rapides de sites

D'autres sites ont fait l'objet de visites plus rapides effectuées dans le but de recueillir un maximum de données sur l'état de conservation, les dégradations observées et les menaces sur un nombre de sites le plus grand possible. Pour ces visites, un plan de parcours pour les six jours de terrain restants a été élaboré par avance pour visiter en priorité les secteurs à forte concentration de pelouses et répartir l'effort d'observation de façon cohérente.

Visites de sites témoins

L'objectif du Conseil général est avant tout de disposer d'un inventaire général des pelouses sur la zone d'étude, accompagné d'une communication en direction des élus locaux sur les enjeux, menaces, et pistes de gestion, et non d'une étude exhaustive et approfondie sur la totalité des sites. Afin d'illustrer les différentes situations de terrain, six sites ou groupes de sites témoins ont fait l'objet de **visites plus approfondies**, avec réalisation de reportage photographique axé sur les menaces. Un site de chaque ensemble a fait l'objet d'une caractérisation phytosociologique.

Résultats de l'étude :

64 polygones de pelouses ont été identifiés par le bureau d'étude CESAME en 2009 lors de l'inventaire des pelouses de l'ouest du territoire drômois, sur les mêmes 27 communes prospectées par Nature Vivante. Ces 64 polygones représentent une surface de **192 ha**.

3.1.3 Pré-cartographie

Avant la phase de terrain, une pré-cartographie des pelouses sèches potentielles est réalisée. Cette cartographie permet une première approche de la répartition et de la nature des habitats qui seront par la suite inventoriés.

Afin de déterminer de la façon la plus précise possible les secteurs à prospecter, plusieurs facteurs sont compilés :

- Les ortho-photos de 2015 (Photos aériennes) de la zone d'étude prises en 2015 et commandées par le syndicat mixte des rives du Rhône.
- les ortho-photos (Photos aériennes) de la zone d'étude prises en 2003 (période de sécheresse) et 2009 par l'IGN
- l'utilisation d'un MNT 25 m (Mesures Numériques de Terrain, une couche de points d'altitude tous les 25 m) de l'aire d'étude afin de faire apparaître les paramètres d'exposition et de pente
- les cartes de géologie du BRGM
- l'utilisation des données ponctuelles d'espèces (Faune Drôme, de la LPO26)
- utilisation de la cartographie réalisée en grande partie par photo-intérprétation par le bureau d'études Césame pour le département de la Drôme en 2009.

Le croisement de ces différentes informations permet d'extraire une couche des pelouses sèches potentielles.

En recoupant ces différentes couches géographiques et informations naturalistes, un aperçu relativement proche de la réalité du terrain est obtenu. Cette première cartographie sert alors de base de travail pour les visites de terrain.

3.2 Création de référentiels habitats naturels et espèces

Afin de cibler au mieux les habitats et les espèces présentes sur le territoire de l'étude, un référentiel regroupant une typologie des habitats réalisé par le CBNA (Conservatoire Botanique National Alpin) pour l'inventaire réalisé en Isère a été réutilisé, au vu des similitudes du terrain réalisé dans la Drôme avec les pelouses de l'Isère rhodanienne. De plus une vérification avec la typologie utilisée par le bureau d'étude Césame, validé par Luc Garraud du CBNA, a été fait afin de valider la présence effective de ces habitats dans le nord Drôme.

Des listes d'espèces floristiques et faunistiques patrimoniales à rechercher sur le secteur sont également définies en préalable de la phase de terrain. Les associations Flavia (pour les papillons) et Miramella (pour les orthoptères), viennent en soutien technique pour la création de ces listes, des rajouts ont été faits pour une adaptation locale.

-Référentiel habitats naturels :

Alliance (sous-alliance)	Espèces observées	Types de pelouses observées	Code Corine	Code Eunis	Nom Corine
Sedo albi-Veronicion dillenii	<i>Aira caryophylla</i> , <i>Aira praecox</i> , <i>Arabidopsis thaliana</i> , <i>Draba muralis</i> , <i>Erodium cicutarium</i> , <i>Erophila verna</i> , <i>Trifolium scabrum</i> , <i>Filago lutescens</i> , <i>Gagea bohemica</i> , <i>Hypericum perforatum</i> , <i>Hypochaeris glabra</i> , <i>Logfia minima</i> , <i>Muscari neglectum</i> , <i>Petrorhagia saxifraga</i> , <i>Poa bulbosa</i> , <i>Potentilla argentea</i> , <i>Rumex acetosella</i> , <i>Scleranthus perennis</i> , <i>Sedum album</i> , <i>Sedum rupestre</i> , <i>Sedum telephium</i> , <i>Stachys recta</i> , <i>Teucrium chamaedrys</i> , <i>Trifolium arvense</i> , <i>Trifolium striatum</i>	Pelouse pionnière à Orpins (<i>Sedum</i>) et thérophytes sur dalles et replats rocheux siliceux de basse altitude des coteaux bordant la moyenne vallée du Rhône et du Bas Dauphiné	34.114	E1.11	Groupements thérophytiques médio-européens sur débris rocheux
Xerobromion (Xerobromenion)	<i>Ajuga chamaepitys</i> , <i>Allium sphaerocephalon</i> , <i>Artemisia campestris</i> , <i>Asparagus officinalis</i> , <i>Avenula bromoides</i> , <i>Bromus erectus</i> , <i>Bromus tectorum</i> , <i>Centaurea aspera</i> , <i>Centaurea paniculata</i> , <i>Chondrilla juncea</i> , <i>Convolvulus cantabricus</i> , <i>Eryngium campestre</i> , <i>Euphorbia cyparissias</i> , <i>Euphorbia seguieriana</i> , <i>Festuca marginata</i> , <i>Fumana procumbens</i> , <i>Galium corrudifolium</i> , <i>Helianthemum apenninum</i> , <i>Helianthemum nummularium</i> , <i>Helichrysum stoechas</i> , <i>Hypericum perforatum</i> , <i>Iberis pinnata</i> , <i>Kandis perfoliata</i> , <i>Medicago minima</i> , <i>Melica ciliata</i> , <i>Petrorhagia saxifraga</i> , <i>Phleum phleoides</i> , <i>Potentilla neumanniana</i> , <i>Sanguisorba minor</i> , <i>Stachys recta</i> , <i>Teucrium chamaedrys</i> , <i>Teucrium polium</i> , <i>Thymus praecox</i>	Pelouse xérique à <i>Festuca marginata</i> , <i>Artemisia campestris</i> et <i>Helichrysum stoechas</i>	34.332	E1.27	Pelouse médio-Européenne du Xerobromion
Mesobromion (Mesobromenion)	<i>Brachypodium rupestre</i> , <i>Bromus erectus</i> , <i>Carex flacca</i> , <i>Centaurea scabiosa</i> , <i>Dianthus carthusianorum</i> , <i>Eryngium campestre</i> , <i>Euphorbia cyparissias</i> , <i>Galium mollugo</i> , <i>Geranium columbinum</i> , <i>Helianthemum nummularium</i> , <i>Hippocrepis comosa</i> , <i>Hypericum perforatum</i> , <i>Lotus corniculatus</i> , <i>Medicago falcata</i> , <i>Medicago lupulina</i> , <i>Muscari comosum</i> , <i>Muscari neglectum</i> , <i>Sherardia arvensis</i> , <i>Silene italica</i> , <i>Stachys recta</i> , <i>Teucrium chamaedrys</i> , <i>Thymus praecox</i> , <i>Trifolium campestre</i>	Prairie semi-sèche neutrophile à calcicole à <i>Bromus erectus</i>	34.32	E1.26	Pelouses semi-arides médio-Européennes à <i>Bromus erectus</i>
Corynephorion	<i>Artemisia campestris</i> , <i>Bromus tectorum</i> , <i>Centaurea aspera</i> , <i>Corynephorus canescens</i> , <i>Euphorbia cyparissias</i> , <i>Hypochaeris glabra</i> , <i>Jasione montana</i> , <i>Muscari comosum</i> , <i>Myosotis ramosissima</i> , <i>Ornithopus perpusillus</i> , <i>Rumex acetosella</i> , <i>Spergula arvensis</i> , <i>Spergula pentandra</i> , <i>Valerianella locusta</i> , <i>Vulpia bromoides</i>	Pelouse à <i>Corynephorus canescens</i> sur sol sableux	35.23	E1.93	Pelouses à <i>Corynephorus</i>

Alliance (sous-alliance)	Espèces observées	Types de pelouses observées	Code Corine	Code Eunis	Nom Corine
Koelerio macranthae - Phleion phleoidis	<i>Artemisia campestris, Bromus tectorum, Centaurea aspera, Corynephorus canescens, Euphorbia cyparissias, Hypochaeris glabra, Jasione montana, Muscari comosum, Myosotis ramosissima, Ornithopus perpusillus, Rumex acetosella, Spergula arvensis, Spergula pentandra, Valerianella locusta, Vulpia bromoides</i>	Pelouses xérique rocailleuse et siliceuse	34.34	E1.28	Pelouses calcaréo-siliceuses de l'Europe centrale
Sileno conicae-Cerastion semidecandri	<i>Carex caryophylla, Ononis natrix, Petrorhagia prolifera, Silene conica</i>	Pelouse calcaire de Sables Xériques	34.12	E1.12	Pelouses des sables calcaires
Thero-Airion	<i>Agrostis capillaris, Aira caryophylla, Andryala integrifolia, Aphanes arvensis, Arabidopsis thaliana, Cerastium glomeratum, Cerastium semidecandrum, Cistus salviifolius, Cytisus scoparius, Erigeron annuus, Filago lutescens, Filago vulgaris, Geranium molle, Hypericum perforatum, Jasione montana, Linaria simplex, Logfia minima, Myosotis arvensis, Ornithopus perpusillus, Rumex acetosella, Sedum album, Sedum telephium, Senecio lividus, Spargularia rubra, Teesdalia nudicaulis, Trifolium scabrum, Xolantha guttata</i> <i>Bromus sterilis, Bromus tectorum, Catapodium rigidum, Cerastium brachypetalum, Hypochaeris glabra, Micropyrum tenellum,</i>	Pelouse annuelle pionnière xérique acidiphile à <i>Micropyrum tenellum, Logfia minima</i> et thérophytes des arènes granitiques ou sableuses Autres pelouses annuelles à <i>Aira caryophylla et Vulpia spp.</i>	35.21	E1.91	Pelouse siliceuse à annuelles naines
Helianthemion guttati	<i>Aira caryophylla, Aira praecox, Andryala integrifolia, Arabidopsis thaliana, Cerastium brachypetalum, Cerastium glomeratum, Convolvulus cantabricus, Crucianella angustifolia, Echium vulgare, Filago lutescens, Filago vulgaris, Galium mollugo, Helianthemum nummularium, Hypochaeris, Jasione montana, Linum trigynum, Logfia minima, Micropyrum tenellum, Petrorhagia prolifera, Rumex acetosella, Sherardia arvensis, Teesdalia nudicaulis, Vulpia bromoides, Vulpia ciliata Dumort., Xolantha guttata</i>	Pelouse à <i>Xolanta guttata</i> (= <i>Helianthemum guttatum / tuberaria guttata</i>) et thérophytes sur sables siliceux fins fixés	35.3	E1.81	PELOUSES MEDITERRANENNES SILICEUSES
Trifolion medii	<i>Agrimonia eupatoria, Aquilegia vulgaris, Brachypodium rupestre, Bupleurum falcatum, Clinopodium vulgare, Euphorbia dulcis, Fragaria vesca, Galium mollugo supp. mollugo, Gallium mollugo, Hypericum montanum, Inula conyza, Lathyrus sylvestris, Lathyrus niger, Melampyrum cristatum, Melitis melissophyllum, Origanum vulgare, Polygonatum odoratum, Pulmonaria Montana, Securigera varia, Silene nutans, Solidago virgaurea, Stachys officinalis, Trifolium medium, Trifolium rubens, Valeriana officinalis, Vicia sepium, Vincetoxicum hirundinaria, Viola hirta</i>	Ourlets herbacés et pelouses pré-forestières héliophiles hémisciaphiles calcicoles à acidiphiles	34.42	E5.22	Lisières mésophiles

Alliance (sous-alliance)	Espèces observées	Types de pelouses observées	Code Corine	Code Eunis	Nom Corine
Geranion sanguinei	<i>Anthericum ramosum, Aquilegia vulgaris, Asperula tinctoria, Brachypodium rupestre, Bupleurum falcatum, Cervaria rivini, Clinopodium vulgare, Fragaria vesca, Gallium mollugo, Geranium sanguineum, Hippocrepis emerus, Hypericum montanum, Inula conyza, Lathyrus niger, Melampyrum cristatum, Melitis melissophyllum, Origanum vulgare, Polygonatum odoratum, Rosa pimpinellifolia, Rubia peregrina, Silene nutans, Solidago virgaurea, Stachys officinalis, Thalictrum minus, Trifolium rubens, Valeriana officinalis, Vicia sepium, Vincetoxicum hirundinaria, Viola hirta</i>	Ourlets xérophile herbacés et pelouses pré-forestières héliophiles hémisciaphiles calcicoles à acidiphiles	34.41	E5.21	Lisières xérothermophiles
Falcario vulgaris-Poion angustifoliae	<i>Elytrigia campestris, Elytrigia repens, Linaria repens, Convolvulus arvensis, Medicago minima, Senecio vulgaris, Silene latifolia, Vicia villosa</i>	Friche graminéenne haute, vivace xérophile à mésoxérophile et semi-rudérale, nitroclines à <i>Elytrigia campestris</i> des ourlets, friches et talus sur alluvions, limons sableux, sables, graviers ou galets	87	11.5	TERRAINS EN FRICHE ET TERRAINS VAGUES
Cynosurion cristati (Polygalo vulgaris-Cynosurenion cristati)	<i>Agrostis capillaris, Anthoxanthum odoratum, Arrhenatherum elatius, Avenula pubescens, Briza media, Bromus erectus, Carex caryophyllea, Centaurea jacea, Dactylis glomerata, Festuca rubra, Galium mollugo, Galium verum, Holcus lanatus, Knautia arvensis, Leucanthemum vulgare, Lotus corniculatus, Luzula campestris, Plantago lanceolata, Polygala vulgaris, Primula veris, Salvia pratensis, Sanguisorba minor, Saxifraga granulata, Stellaria graminea, Succisa pratensis, Trifolium repens, Trisetum flavescens, Vicia sativa</i>	Pelouse mésophile à un peu sèche principalement pâturée à <i>Bromus erectus</i> et <i>Festuca rubra</i>	38.1	E2.1	Pâturages mésophiles
Cisto salviifolii-Ericion cinereae	<i>Agrostis stolonifera, Aira caryophyllea, Anarrhinum bellidifolium, Buxus sempervirens, Calluna vulgaris, Centaurea paniculata, Cistus salviifolius, Cytisus scoparius, Dactylis glomerata, Festuca arvernensis, Jasione montana, Logfia minima, Micropyrum tenellum, Prunus spinosa, Rumex acetosella, Saponaria ocymoides, Sedum rupestre, Senecio lividus, Senecio sylvaticus, Silene italica, Teucrium scorodonia</i>	Lande basse à <i>Cistus salviifolius</i>	31.24	F4.24	Landes ibéro-atlantiques à Erica, Ulex et Cistus
Sarothamnion scoparii	<i>Crataegus monogyna, Cytisus scoparius, Filago lutescens, Jasione montana, Lotus corniculatus, Micropyrum tenellum, Myosotis arvensis, Orobanche rapum-genistae, Quercus pubescens, Rubus ulmifolius, Rumex acetosella, Ruscus aculeatus,</i>	Lande haute à <i>Cytisus scoparius</i>	31.841	F3.14	Landes médio-européennes à Cytisus scoparius

Alliance (sous -alliance)	Espèces observées	Types de pelouses observées	Code Corine	Code Eunis	Nom Corine
	<i>Senecio lividus, Tamus communis, Teucrium scorodonia, Veronica arvensis</i>				
Berberidion vulgaris	<i>Amelanchier ovalis, Cornus sanguinea, Crataegus monogyna, Prunus mahaleb, Prunus spinosa, Quercus pubescens, Rosa canina, Rubus ulmifolius, Ruscus aculeatus</i>	Fruticées sèches à <i>Cornus sanguinea</i> et arbustes divers	31.81	F3.11	Fourrés médio-européens sur sol fertile
Berberidion vulgaris	<i>Buxus sempervirens, Cornus sanguinea, Crataegus monogyna, Hippocrepis emerus, Prunus mahaleb, Prunus spinosa, Quercus pubescens, Rosa canina, Rubus ulmifolius, Stellaria holostea, Teucrium chamaedrys, Teucrium scorodonia</i>	Buxaie thermophile et acidiphile	31.82	F3.12	Fruticées à Buis

-Référentiel flore patrimoniale :

Nom latin	Nom commun
<i>Alkanna tinctoria</i>	Orcanette des teinturiers
<i>Allium coloratum</i>	Ail joli
<i>Allium flexum</i>	Ail caréné
<i>Anacamptis coriophora (Fragrans)</i>	Orchis parfumé
<i>Asplenium septentrionale</i>	Doradille du nord
<i>Aster amellus</i>	Marguerite de la Saint-Michel
<i>Bombycilaena erecta</i>	Micrope dressé
<i>Bupleurum baldense</i>	Buplèvre du mont Baldo
<i>Bupleurum gerardi</i>	Buplèvre de Gerard
<i>Carex caryophyllea</i>	Laïche printanière
<i>Carex liparocarpos</i>	Carex à fruits lustrés
<i>Catananche caerulea</i>	Catananche bleue
<i>Cervaria rivini</i>	Herbe aux cerfs
<i>Cistus salviifolius</i>	Ciste à feuilles de sauge
<i>Convolvulus cantabrica</i>	Liseron des monts Cantabriques
<i>Dianthus armeria</i>	Oeillet armeria
<i>Dianthus carthusianorum</i>	Oeillet des Chartreux
<i>Dianthus saxicola</i>	Oeillet pipolet
<i>Euphorbia seguieriana</i>	Euphorbe de Seguier
<i>Festuca arvernensis</i>	Fétuque d'Auvergne
<i>Filago minima</i>	Cotonnière naine
<i>Fumana procumbens</i>	Fumana couché
<i>Gagea saxatilis</i>	Gagée des rochers
<i>Helichrysum stoechas</i>	Immortelle stoechas
<i>Iberis pinnata</i>	Ibérus à feuilles pennées

<i>Inula hirta</i>	Inule hérissée
<i>Inula salicina</i>	Inule à feuille de saule
<i>Onobrychis arenaria</i>	Sainfoin des sables
<i>Phleum arenarium</i>	Fléole des sables
<i>Plantago scabra</i>	Plantain des sables
<i>Potentilla cinerea</i>	Potentille cendrée
<i>Salsola kali</i>	Soude
<i>Silene conica</i>	Silene conique
<i>Spiranthes spiralis</i>	Spiranthe d'automne
<i>Teucrium botrys</i>	Germandrée botryde
<i>Teucrium polium</i>	Germandrée blanc-grisâtre
<i>Thalictrum minus</i>	Petit Pigamon
<i>Thymelaea passerina</i>	Passerine
<i>Umbilicus rupestris</i>	Nombril de Vénus
<i>Xanthoselinum alsaticum</i>	Peucédan d'Alsace

- Référentiel papillons :

Code	Nom latin	Nom commun
Pa1	<i>Arethusana arethusana</i>	Mercure
Pa2	<i>Carcharodus floccifera</i>	Hespéride du Marrude
Pa3	<i>Carcharodus lavatherae</i>	Hespérie de l'épiaire
Pa4	<i>Chazara briseis</i>	Hermite
Pa5	<i>Euchloë crameri</i>	Marbré de Cramer
Pa6	<i>Euchloë tagis</i>	Marbré de Lusitanie
Pa7	<i>Hipparchia semele</i>	Agreste
Pa8	<i>Hipparchia statilinus</i>	Faune
Pa9	<i>Melitaea deione</i>	Mélitée des linéaires
Pa10	<i>Phengaris arion</i>	Azuré du Serpolet
Pa11	<i>Polyommatus dorylas</i>	Azuré du Mélilot
Pa12	<i>Polyommatus thersites</i>	Azuré de l'Escarpette
Pa13	<i>Pontia daplidice</i>	Marbré de vert
Pa14	<i>Pseudophilotes baton</i>	Azuré du Thym
Pa15	<i>Scolitantides orion</i>	Azuré des Orpins

-Référentiel orthoptères :

Code	Nom Latin	Code	Nom Latin
O1	<i>Acridia ungarica</i>	O11	<i>Omocestus petraeus</i>
O2	<i>Acrotylus fischeri</i>	O12	<i>Sphingonotus caeruleus</i>
O3	<i>Calliptamus italicus</i>	O13	<i>Stenobothrus stigmaticus</i>
O4	<i>Calliptamus barbarus</i>	O14	<i>Decticus albifrons</i>
O5	<i>Calliptamus siciliae</i>	O15	<i>Gampsocleis glabra</i>
O6	<i>Chorthippus mollis</i>	O16	<i>Platycleis affinis</i>
O7	<i>Dociostaurus genei</i>	O17	<i>Platycleis albopunctata</i>
O8	<i>Oedaleus decorus</i>	O18	<i>Platycleis tessellata</i>
O9	<i>Oedipodia caerulea</i>		
O10	<i>Oedipodia germanica</i>		

-Référentiel oiseaux :

Code	Nom latin	Nom Français
Avi1	<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète J. le Blanc
Avi2	<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune
Avi3	<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur
Avi4	<i>Merops apiaster</i>	Guêpier d'Europe
Avi5	<i>Saxicola rubicola</i>	Tarier pâtre
Avi6	<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisettes

- Référentiel reptiles :

Code	Nom latin	Nom commun
R1	<i>Coronella austriaca</i>	Coronelle lisse
R2	<i>Coronella girondica</i>	Coronelle girondine
R3	<i>Lacerta agilis</i>	Lézard des souches
R4	<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard vert

R5	<i>Vipera aspis</i>	Vipère aspic
----	---------------------	--------------

- Référentiels autres invertébrés :

Code	Nom latin	Nom commun
As1	<i>Libelloides longicornis</i>	Ascalaphe commun
As2	<i>Libelloides coccajus</i>	Ascalaphe souffré
Emp1	<i>Empusa pennata</i>	Empuse commune
Mant1	<i>Mantis religiosa</i>	Mante religieuse
Mant2	<i>Ameles decolor</i>	Mante décolorée



Empuse commune (juvénile)

3.3 Phase de terrain

Les objectifs du travail de terrain sont de valider ou non les pelouses recensées lors de la pré-cartographie, de définir les différents types d'habitats naturels, d'inventorier les espèces patrimoniales, et de recenser les usages sur les milieux et les menaces réelles ou potentielles. Deux passages sont effectués sur chacune des pelouses recensées comme telles, et un troisième, visant des espèces végétales tardives ciblées et le groupe des orthoptères (sauterelles, criquets et grillons), sur un nombre limité et choisi de sites.

Les fiches de terrain sont reprises et réutilisées lors de chaque passage sur une même pelouse. Ainsi, pour chaque parcelle, toutes les informations sont centralisées sur un même document.

Une photographie aérienne est imprimée pour chacune des pelouses et pour chacun des passages, afin de pouvoir annoter les informations qui seront géolocalisées lors de la saisie des données. Sur ces cartes apparaissent :

- le découpage de la parcelle avec la délimitation des différents habitats et mosaïques d'habitats.
- le pointage de chaque espèce patrimoniale rencontrée, un code étant attribué à chacune des observations (voir paragraphes suivants).

Le temps minimal de prospection attribué à chaque parcelle est de 1 heure, de même, un temps maximal de 2 heures par parcelle est déterminé (sauf cas où la parcelle est exceptionnellement petite ou grande).

3.3.1 Recherches ciblées des espèces patrimoniales

Les espèces patrimoniales typiques du secteur d'étude importantes à relever sont pré-listées (Annexes). En effet, la mise en place d'une liste limite la connaissances à avoir de la part des observateurs et réduit également le biais "observateur". Enfin, grâce à cette technique, un code est attribué à chaque espèce afin de faciliter les pointages sur la carte de terrain ("F" pour la flore, Pa pour les papillons, "Avi" pour les oiseaux, "R" pour les reptiles et "O" pour les orthoptères, suivi d'un numéro pour chacune des espèces recherchées).

Ces pointages sont réalisés pour les espèces patrimoniales lors des différents passages, en parcourant la totalité des sites de la façon la plus homogène possible.

Du fait de l'importance des surfaces à prospector, il est impossible de parcourir chacune des pelouses au moment où la météo est la plus favorable pour les espèces ciblées. Afin de pondérer les observations réalisées et l'absence de données, la météo, la température de l'air, la force du vent et l'heure de passage sont notés lors de chacun des passages. Dans la mesure du possible une photo de validation de l'identification de la donnée a été prise et liée à l'observation numériquement sur le SIG.

3.3.2 Premier passage

Le premier passage de terrain permet de confirmer ou d'invalider la présence des pelouses sèches déterminées par la cartographie préparatoire (détaillée dans la phase 1). S'il s'agit bien d'une pelouse sèche, une photographie représentative de l'ensemble de la zone est prise et liée (annotation du numéro de la photo) à la fiche de terrain.

Une fois validée, la totalité du milieu étudié doit alors être parcouru afin de pouvoir tracer les différents habitats homogènes rencontrés. La codification Européenne Corine Biotope avec une précision au centième, est utilisée pour la description de chacun des habitats. La caractérisation des habitats naturels est faite sur la base de la typologie (espèces indicatrices) définie au préalable à la phase de terrain.

Afin de confirmer a posteriori la validité de l'attribution de l'habitat observé, un relevé botanique (non exhaustif) est effectué au centre de l'habitat homogène.

Les polygones de chacun des habitats sont tracés directement sur le terrain à partir de la carte BD Ortho 2009 à une échelle au 1/2000ème ou à une échelle plus importante (jusqu'à 1/500ème) lorsque la surface des pelouses est réduite. Chaque habitat déterminé fait l'objet d'un polygone distinct.

Pour les pelouses composées d'une mosaïque d'habitats, soit du fait du faible taux de recouvrement d'un habitat, soit de l'importance de leur interpénétration, plusieurs codes Corine Biotope sont attribués pour un même polygone. Nous notons au maximum 4 codes différents pour un même polygone, en attribuant un pourcentage de recouvrement pour chacun des habitats.

Les habitats riches en orchidées classés en habitats prioritaires au titre de la directive Habitats, sont également identifiés. Il s'agit des habitats (mésobromion et xérobromion) sur lesquels se retrouvent soit :

- au moins trois orchidées déterminantes ZNIEFF.
- plus de 50 pieds d'orchidées typiques de pelouses sèches.
- une espèce d'orchidée protégée.

Le taux d'embroussaillage par les fourrés est également défini notamment sur les parcelles en abandon, afin d'évaluer les menaces de fermeture du milieu qui pèsent sur la parcelle et d'effectuer une classification des pelouses les plus menacées. Pour chaque parcelle, le type de colonisation des ligneux est défini par leur disposition au sein de la pelouse (en lisière, en taches ou homogène) et par les espèces présentes afin de mieux comprendre son déroulement. Le pourcentage d'embroussaillage est noté selon quatre classes: 0-5%, 5-30%, 30-60%, +60% (au delà de 75% le milieu est considéré comme une lande ou fruiticé). D'autres critères permettant d'étudier l'état des parcelles sont pris en compte quantitativement :

- le taux de recouvrement végétal total, selon trois classes de pourcentage : <80%, 80-90 %, et 90-100%,
- le taux de recouvrement des dalles rocheuses, avec les classes suivantes: négligeable <10%, significatif 10-20% et important >20%.
- le pourcentage de recouvrement d'espèces introduites envahissantes, avec des classes d'abondance: négligeable <10%, significatif 10-20% et important >20%.

Pour chacune des parcelles inventoriées, sont notées les pratiques identifiables exercées sur la pelouse, comme la présence de pâturage, de fauche, de bûcheronnage, d'écobuage, un abandon visible de la parcelle... Le surpâturage est également observé.

Une note sur les activités adjacentes est également ajoutée dans la fiche de terrain. Cela permet d'identifier l'aspect fonctionnel et écologique du site, mais aussi les activités exercées aux alentours qui pourraient influencer son évolution.

Pour finir, sont notées les éventuelles atteintes et menaces pour le milieu, comme la présence d'espèces invasives, la présence de véhicules tout terrain à moteur (quads et motos), la présence de site d'extraction, mise en culture (labour d'une parcelle), de décharges... Une photo est prise pour chaque type de dégradation.

3.3.3 Deuxième et troisième passage

Le deuxième passage sert à identifier les espèces floristiques plus tardives (mi-juillet à mi-août) ainsi qu'à contacter un plus grand nombre d'espèces faunistiques que lors d'un seul passage. Le troisième passage vise particulièrement deux espèces végétales: le Spiranthe d'automne et l'Aster amelle. Il doit donc se faire de façon tardive sur un échantillon de parcelles susceptibles d'accueillir ces espèces patrimoniales. C'est également la période de maturité pour la plupart des orthoptères et donc le meilleur moment de prospection, sachant que l'identification des larves est le plus souvent impossible et que pour certains genres la détermination doit se faire au chant (ou stridulation).



3.4 Saisie des données et rendu

3.4.1 Données SIG

Afin d'obtenir une cohérence départementale et même régionale, il est important de rendre les différentes données compatibles entre elles. Une uniformisation dès la saisie des données est donc mise en place dès le début de l'étude (utilisation des mêmes tables attributaires, même codification des habitats, et une méthodologie comparable).

La totalité des données récoltées sur le terrain est numérisée sous format SIG, à l'aide du logiciel libre QGIS 2.8 en Lambert 93, sous la forme de 4 couches vecteurs :

- une couche de polygones traçant uniquement les contours des pelouses sèches.
- une couche de polygones créée pour la numérisation des habitats naturels. Sont également notés dans cette couche les usages liés à la parcelle, le taux d'embroussaillage, et le taux de recouvrement végétal de la parcelle. Une photo de chaque parcelle est liée de façon dynamique au SIG.
- une couche de points pour les données ponctuelles d'espèces (faune et flore) avec une indication de leur abondance pour chacun des passages.
- une couche pour les dégradations ponctuelles observées tels que les passages de quads, dépôts de déchets, plantes envahissantes, feux... des photos sont également liées dynamiquement par SIG aux points de dégradations.

Des métadonnées expliquant la création et la lecture de chaque table attributaire accompagnent les couches SIG.

Un atlas cartographique dynamique et par thématique, avec une entrée par commune, est également réalisé à la fin de l'étude afin que les résultats soit lisibles par les personnes ne possédant pas de logiciel de cartographie.

3.4.2 Fiches descriptives des habitats

Afin de permettre au grand public et aux élus de mieux comprendre la diversité et l'intérêt écologique des pelouses sèches, des fiches descriptives des habitats sont réalisées. Elles donnent des informations sur les espèces caractéristiques, l'écologie, les tendances évolutives et les menaces potentielles concernant chacun de ces habitats et ceux qui y sont liés (fourrés, ourlets, prairies).

3.4.3 Fiches communes

A la fin de l'étude, chaque commune accueillant des pelouses sèches sur son territoire, reçoit en complément de l'étude, une fiche récapitulant par secteur la localisation des pelouses, les surfaces des habitats identifiés, les enjeux, les usages et les menaces. Des indications sur le contexte socio-économique de la commune sont également fournies (agriculture, réglementation environnementale, documents d'urbanisme, connaissance du patrimoine naturel,...).

3.5 Rencontre avec les acteurs du territoire

Deux réunions ateliers ont été menées en fin d'année 2015, et une fin 2016 avec les communes concernées par l'inventaire des pelouses sèches, le département de la Drôme, la Communauté de communes des Portes Drôme Ardèche mais aussi la Chambre d'Agriculture et le Syndicat Mixte Drôme des collines.

Ces ateliers ont permis de présenter l'étude la méthodologie et les résultats des prospections, mais aussi de recueillir des informations sur le territoire, des remarques et proposer des premières pistes d'actions en faveur de ces milieux.

3.6 Calendrier de l'inventaire 2015-2016

Année 2015-2016	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Phase 1 Synthèse et préparation												
Phase 2.1 1ère visite de terrain : validation, cartographie habitats												
Phase 2.2 2ème visite de terrain : Espèces patrimoniales												
Phase 2.3 3ème passage de terrain Espèces automnales												
Phase 3 Saisie des données												
Phase 4 Communication												
Phase 5 Rendu												

4 Résultats des 2 années de prospection

4.1 Surfaces de pelouses sèches cartographiées

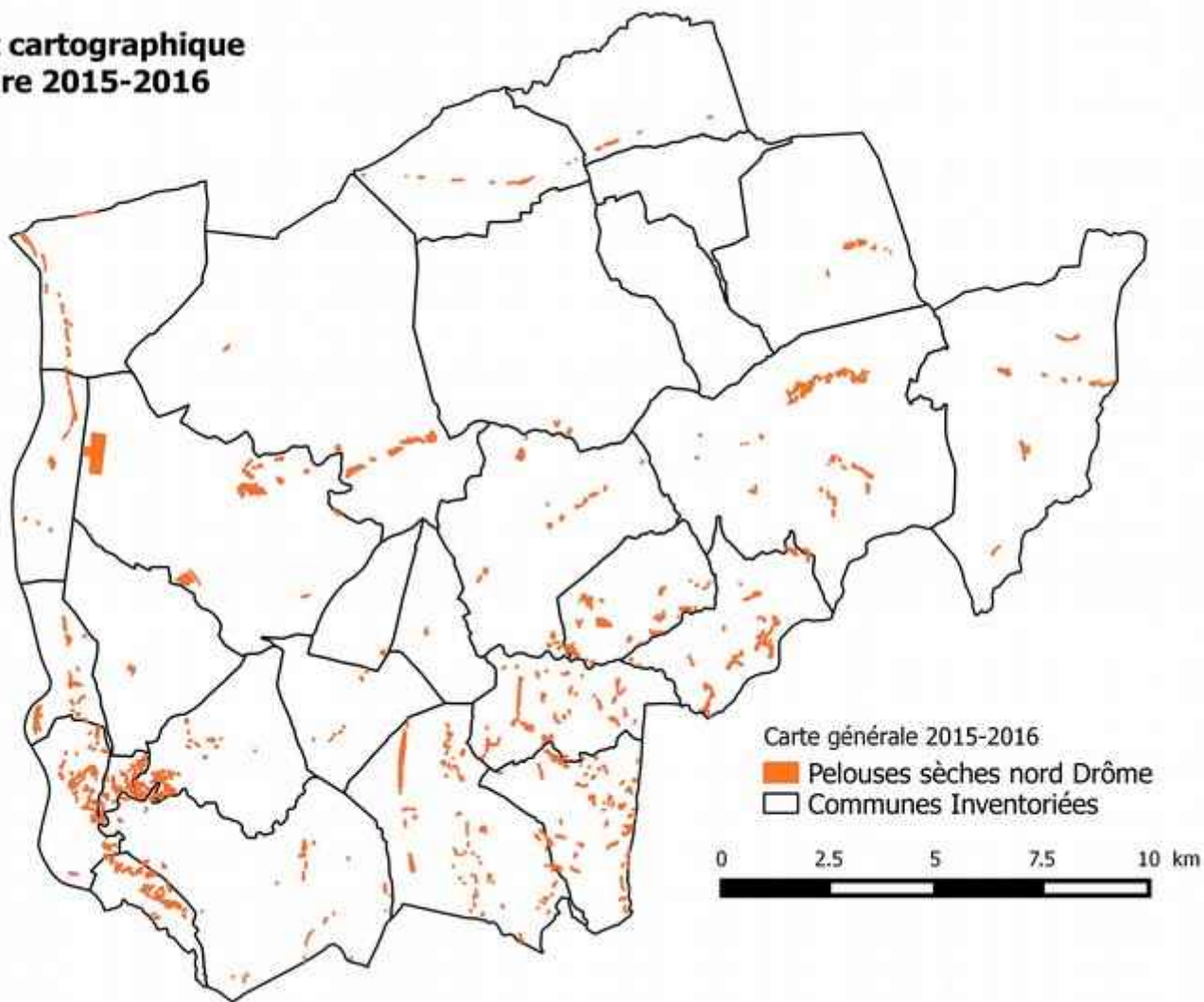
Au total sur les deux années, **325,37 ha** de pelouses sèches ont été cartographiées et inventoriées, par l'association Nature vivante.

La surface inventoriée avec un ou plusieurs passages de terrain est également presque 2 fois supérieure à la surface cartographiée par le bureau d'étude Césame en 2009 dont le travail s'est principalement basé sur de la photo-interprétation.

	2009 CG26 / Césame	2015	2016	Total
Nombre de communes prospectées	27	18	9	27
Nombre de pelouses identifiées	64	197	324	521
Surface de pelouses identifiées	192 ha	142,8 ha	182,57 ha	325,37 ha



Résultat cartographique Inventaire 2015-2016

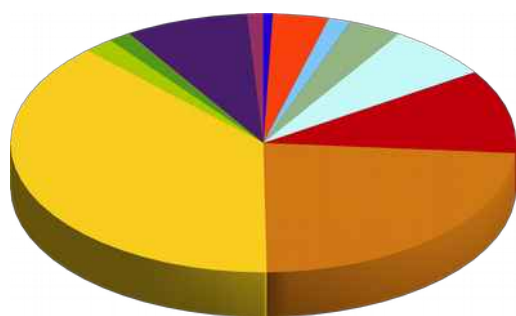


4.1.1 Chiffres clés de l'étude 2015-2016

Données	2015	2016
Données naturalistes	3800	9000 données
Pointages d'espèces patrimoniales cibles	477	957
Pointages espèces introduites envahissantes	85	316
Polygones pelouses	197 polygones	324 polygones
Ha d'habitats naturels cartographiés	142,8 ha	182,57 ha
Moyens humains	1 personne	1 personne
Communes	18 communes	9 communes
Journées terrain	40 journées	31 journées



4.2 Cartographie des habitats naturels



- Landes basses à Ciste à feuilles de sauge *Cistus salvifolius*
- Fourrés médio-européens à prunelliers sur sol fertile
- Landes hautes à Genet à balais *Cytisus scoparius*
- Pelouses pionnières sur dalles
- Pelouses annuelles sur sables calcaires ou silico-calcaires
- Pelouses semi-arides médio-européennes à *Bromus erectus*
- Pelouses médio-Européen du Xerobromion
- Pelouses xériques rocailleuses et siliceuses
- Lisières xérophiles
- Lisières mésophiles
- Pelouses siliceuses à annuelles naines
- Pelouses pionnières des sables acides à *Corynéphore blanchâtre*
- Pâturages continus x Pelouses semi-arides
- Prairies de fauche des plaines x Pelouses semi-arides
- Friches graminéennes hautes vivaces xérophiles

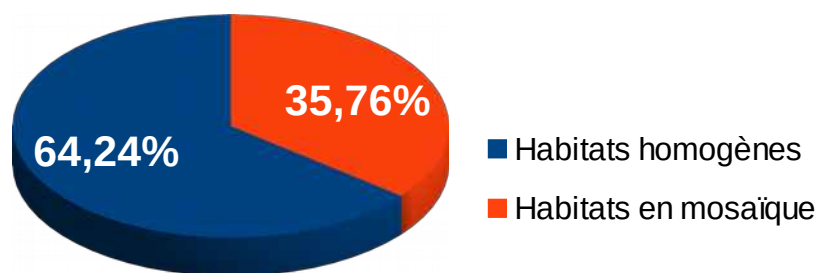
Classe phyto-sociologique	Habitats naturels	CB	%
Cisto salviifolii-Ericion cinereae	Landes basses à Ciste à feuilles de sauge <i>Cistus salvifolius</i>	31.24	1,03
Berberidion vulgaris Prunetalia	Fourrés médio-européens à prunelliers sur sol fertile	31.81	7,9
Sarothamnion scoparii	Lande haute à Genet à balais <i>Cytisus scoparius</i>	31.841	0,03
Sedo-albi Veronicion	Pelouse pionnière sur dalles	34.11	1,39
Sileno-conicae-Cerastion semidecandrae	Pelouse annuelle sur sables calcaires ou silico-calcaires	34.12	1,89
Mesobromion	Pelouses semi-arides médio-européennes à <i>Bromus erectus</i>	34.32	37,95
Xerobromion	Pelouses médio-Européen du Xerobromion	34.332	23,53
Koelerio macranthae - Phleion phleoidis	Pelouses xérique rocailleuse et siliceuse	34.34	10,44
Geranion Sanguinei	Lisières xérophiles	34.41	0,05
Trifolion medii	Lisières mésophiles	34.42	6,74
Thero-Airion	Pelouses siliceuses à annuelles naines	35.21	3,4
Corynephorion	Pelouse pionnière des sables acides à <i>Corynéphore blanchâtre</i>	35.23	0,02
Cynosurion cristati x mesobromion	Pâturage continu x Pelouses semi-arides	38.11	1,42
Arrhenatherion elatoris x mesobromion	Prairies de fauche des plaines x Pelouses semi-arides	38.22	3,59
Falcarion vulgaris-Poion angustifoliae	Friche graminéenne haute vivace xérophile	87	0,6

L'habitat du mesobromion est celui le plus représenté sur les pelouses des 27 communes drômoises inventoriées, avec près de 37 %. Après le mesobromion, on retrouve le xerobromion avec 24 % de la surface totale. La plupart du temps, ces milieux se trouvent sur des talus très pentus et écorchés et présents souvent sur de petites surfaces au milieu d'un ensemble plus large (souvent entourées de mesobromion).

Le Berberidion (fourré de prunelliers et d'aubépines) est noté uniquement s'il est présent à proximité directe d'un habitat sec ouvert. Ce pourcentage représente donc une estimation des surfaces potentiellement « restaurables » par des actions d'ouverture de la végétation.

Pour 36% des habitats, c'est une mosaïque de plusieurs habitats (jusqu'à 4 différents) qui a été observée sur le terrain et décrite avec un pourcentage de présence de chaque habitat dans le polygone.

La mosaïque la plus souvent rencontrée est celle de transition entre le mesobromion et l'arrehenatherion dont la limite n'est pas toujours bien nette.



4.6.1 Habitats naturels patrimoniaux

La directive européenne, Directive "Habitats" datant de 1992, vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe. Les habitats naturels y sont classés et identifiés pour leur rareté ou leur fragilité.

Un habitat naturel est dit "d'intérêt communautaire" lorsqu'il participe à la préservation d'une ou plusieurs espèces de faune et de flore d'intérêt communautaire et/ou contribue de manière significative à maintenir une biodiversité élevée dans la région biogéographique considérée. Parmi ces habitats communautaires, la directive en distingue certains dits prioritaires du fait de leur état de conservation très préoccupant. L'effort de conservation et de protection de la part des états membres doit être particulièrement intense en faveur de ces habitats.

Lors de l'inventaire 1 habitat prioritaire a été identifié, 2 habitats sont classés comme d'intérêt communautaire/prioritaire en fonction de la présence d'orchidées et 5 sont classés comme d'intérêt communautaire au sens plus stricte.

La liste rouge des habitats de la Région Rhône-Alpes a été également utilisée pour connaître la rareté locale des habitats naturels de pelouses du Nord Drôme. On remarque alors que ces habitats de pelouses sont tous classés dans des statuts de rareté importante allant de vulnérable (VU) à en danger critique de disparition (CR).

Drôme 2015	Habitat élémentaire liste CBNA	phyto-sociologique	CORINE Biotope	EUR27	Liste rouge Rhône-Alpes (2016)
Prairie sèche dominée par le Brome érigé	Prairies semi-sèches à mésophiles, acidiclinales à Brome dressé (<i>Bromus erectus</i>) riche en dicotylédones diverses	Mesobromion erecti	34.32	6210* communautaire et Prioritaire Si Orchidées	En Danger critique en Rhône-Alpes (CR)
Pelouse calcaire karstique	Pelouses pionnières des rocailles et dalles rocheuses calcaires à thérophytes et Orpin blanc (<i>Sedum album</i>)	Sedo-albi Veronicion	34.11	6110* Prioritaire	En Danger en Rhône-Alpes (EN)
Pelouse aride sur pente	Pelouses très sèches à arides et généralement écorchées du Xérobromion	Xerobromion erecti	34.332	6210* communautaire et Prioritaire Si Orchidées	En Danger en Rhône-Alpes (EN)
Pelouse à Silène conique sur sable molassique	Pelouses sur sables fixés ou en voie de fixation à <i>Aira caryophyllea</i> et Ornithope délicat (<i>Ornithopus perpusillus</i>)	Sileno-conicae-Cerastion semidecandrae	34.12	2330 (à préciser) communautaire	En Danger en Rhône-Alpes (EN)
Landes basses à cistes	Landes basses thermoacidiphiles supraméditerranéennes subatlantiques à Ciste à feuilles de Sauge (<i>Cistus salvifolius</i>) et Callune (<i>Calluna vulgaris</i>) de la moyenne vallée du Rhône	Cisto salviifolii-Ericion cinereae	31.24	4030 communautaire	Vulnérable en Région Rhône-Alpes (VU)

Drôme 2015	Habitat élémentaire liste CBNA	phyto-sociologique	CORINE Biotope	EUR27	Liste rouge Rhône-Alpes (2016)
Pelouses sur sables mobiles	Pelouse pionnière des sables mobiles acides à <i>Corynéphorus canescens</i>	Corynephorion	35.23	-	En Danger critique en Rhône-Alpes (CR)
Pelouses xériques rocailleuses et siliceuses	Pelouse rocailleuse à <i>Festuca arvenensis</i> des pentes sèches siliceuses de la moyenne vallée du Rhône	Koelerio macrantae-Pheion	34.34	6210 communautaire	Vulnérable en Région Rhône-Alpes (VU)

4.6.2 Les habitats naturels à orchidées

Les habitats communautaires mesobromion et xerobromion, sont considérés comme prioritaires sous condition d'héberger un « site d'orchidées remarquables ». On doit comprendre par cette appellation les sites qui répondent à un ou plusieurs critères suivants :

- Le site abrite un cortège important d'espèces d'orchidées.
- Le site abrite une population importante d'au moins une espèce d'orchidée considérée comme peu commune sur le territoire national.
- Le site abrite une ou plusieurs espèces d'orchidées considérées comme rares, très rares ou exceptionnelles sur le territoire national.

Sur les deux années de prospection, 27 polygones d'habitats ont été considérés comme d'importance prioritaire en raison des orchidées. Il s'agit pour moitié de mesobromions et pour l'autre moitié de xerobromions. L'année 2016 a été bien plus riche en orchidées en raison d'une pluviométrie plus importante et mieux répartie qu'en 2015 qui a été une année particulièrement sèche.

Pelouses à orchidées, ici l'Orchis singe (*Orchis simia*)

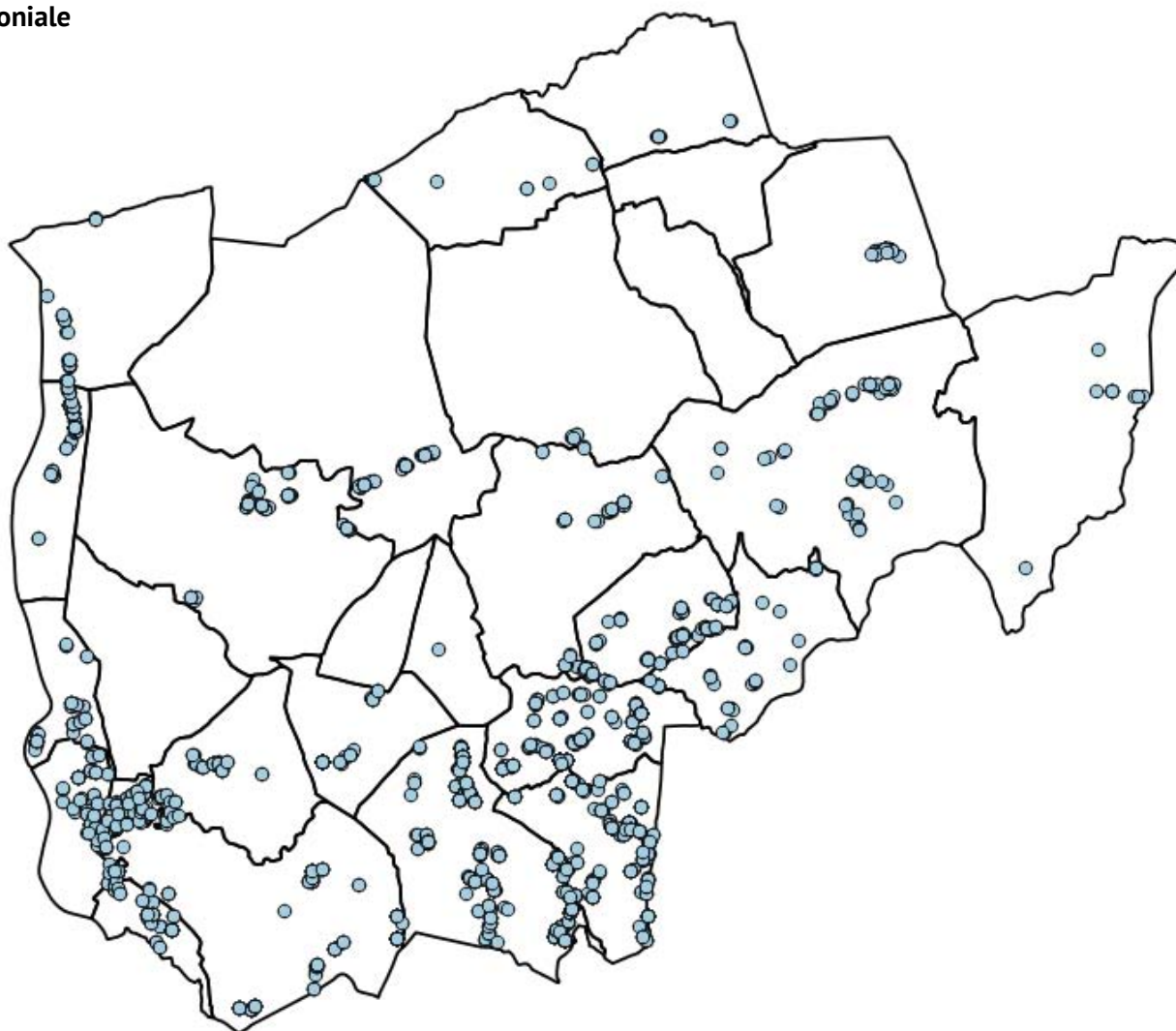


4.7 Espèces patrimoniales

2236 c'est le nombre très important de pointages d'espèces patrimoniales qui ont été réalisés lors des deux années de prospections sur les pelouses sèches du Nord-Drôme.

Dans chacun des groupes faunistiques et floristiques étudiés (oiseaux, papillons, orthoptères, flores, reptiles), des espèces à enjeux forts ont été observées.

Localisation des pointages d'espèces à haute valeur patrimoniale



4.7.1 Les Orthoptères

Espèces cibles identifiées en 2015 et 2016:



Nom Latin	Observation 2015	Observation en 2016
<i>Acridia ungarica</i>	✓	
<i>Acrotylus fischeri</i>	✓	✓
<i>Calliptamus italicus</i>	✓	✓
<i>Calliptamus barbarus</i>	✓	
<i>Calliptamus siciliae</i>	✓	✓
<i>Chorthippus mollis</i>	✓	✓
<i>Dociostaurus genei</i>	✓	✓
<i>Oedaleus decorus</i>	✓	✓
<i>Oedipodia caerulea</i>	✓	✓
<i>Oedipodia germanica</i>	✓	✓
<i>Omocestus petraeus</i>		
<i>Sphingonotus caeruleus</i>	✓	
<i>Stenobothrus stigmaticus</i>	✓	
<i>Decticus albifrons</i>	✓	✓
<i>Gampsocleis glabra</i>		
<i>Platycleis affinis</i>	✓	✓
<i>Platycleis albopunctata</i>	✓	✓
<i>Platycleis tessellata</i>	✓	✓
<i>Empusa pennata</i>	✓	✓
<i>Mantis religiosa</i>	✓	✓
<i>Ameles decolor</i>	✓	✓

4.7.2 Les Oiseaux

Légende :

LR Liste Rouge : EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) - LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)

Directive Oiseaux : Annexe I : liste des espèces protégées ,Annexe II : listes des espèces chassables ,Annexe III : liste des espèces commercialisables

Nom latin	Nom Français	Observation 2015	Observation 2016	Statut
<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu		√	Protection nationale
<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète J. le Blanc	√		Protection nationale Annexe I
<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune	√		Protection nationale,
<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur	√		Protection nationale, Annexe I
<i>Phylloscopus bonelli</i>	Pouillot de Bonelli		√	Protection nationale
<i>Merops apiaster</i>	Guêpier d'Europe	√	√	Protection nationale
<i>Saxicola rubicola</i>	Tarier pâtre	√		Protection nationale
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette	√	√	Protection nationale, NT LR Régionale
<i>Sylvia cantillans</i>	Fauvette passerinette	√		Protection nationale



Nids de Guêpiers d'Europe

4.7.3 Les Papillons

Légende :

LR Liste Rouge : EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) - LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)

Nom latin	Nom commun	Observation 2015	Observation 2016	Statut
<i>Arethusana arethusa</i>	Mercure			
<i>Carcharodus floccifera</i>	Hespéride du Marrude			
<i>Carcharodus lavatherae</i>	Hespérie de l'épiaire			
<i>Chazara briseis</i>	Hermite			
<i>Euchloë crameri</i>	Marbré de Cramer			
<i>Euchloë tagis</i>	Marbré de Lusitanie		√	
<i>Hipparchia semele</i>	Agreste			
<i>Hipparchia statilinus</i>	Faune			
<i>Melitaea deione</i>	Mélitée des linéaires	√	√	
<i>Phengaris arion</i>	Azuré du Serpolet	√	√	Protection nationale
<i>Polyommatus dorylas</i>	Azuré du Mélilot	√		Quasi menacé sur la liste rouge nationale
<i>Polyommatus thersites</i>	Azuré de l'Escarpette			
<i>Pontia daplidice</i>	Marbré de vert			
<i>Pseudophilotes baton</i>	Azuré du Thym		√	
<i>Scolitantides orion</i>	Azuré des Orpins		√	Protection nationale

4.7.4 Les Reptiles

LR (Liste Rouge) : EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) - LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)

Nom latin	Nom commun	Observation 2015	Observation 2016	Statut
<i>Coronella austriaca</i>	Coronelle lisse			Protection nationale
<i>Coronella girondica</i>	Coronelle girondine			Protection nationale,
<i>Lacerta agilis</i>	Lézard des souches			Protection nationale,
<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard vert	√	√	Protection nationale
<i>Vipera aspis</i>	Vipère aspic		√	Protection nationale

Lézard vert (femelle)



4.7.5 La Flore

Légende :

LR Liste Rouge : EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) - LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)

Flore de la Drôme (Luc Garraud) : RRR : 1 à 5 mailles – RR : de 6 à 20 mailles – R : de 21 à 50 mailles – PC : de 51 à 100 mailles – C : de 101 à 200 mailles – CC : de 201 à 300 mailles – CCC : plus de 300 mailles. (448 mailles sur le département).

Nom latin	Nom commun	Obs 2015	Obs 2016	Statut	Statut local Drômois (Flore de la Drôme)
<i>Alkanna tinctoria</i>	Orcanette des teinturiers			EN sur la LR RhAlp, Dét ZNIEFF	R
<i>Allium coloratum</i>	Ail joli			Protection régionale, En dans la LR RhAlp	C
<i>Allium flexum</i>	Ail caréné	√			RR
<i>Anacamptis coriophora (Fragrans)</i>	Orchis parfumé			Protection régionale EN sur la LR RhAlp	RRR
<i>Asplenium septentrionale</i>	Doradille du nord		√		RR
<i>Aster amellus</i>	Marguerite de la Saint-Michel			Protection Nationale, Dét ZNIEFF	Disp. Drôme
<i>Bombycilaena erecta</i>	Micrope dressé	√	√	Protection Régionale	PC
<i>Bupleurum baldense</i>	Buplèvre du mont Baldo		√	Dét ZNIEFF	PC
<i>Bupleurum gerardi</i>	Buplèvre de Gerard			VU sur la LT RhAlp, Dét ZNIEFF	-
<i>Carex caryophyllea</i>	Laïche printanière				PC
<i>Carex liparocarpos</i>	Carex à fruits lustrés	√	√		PC
<i>Catananche caerulea</i>	Catananche bleue				CC
<i>Cervaria rivini</i>	Herbe aux cerfs	√	√		R
<i>Cistus salvifolius</i>	Ciste à feuilles de sauge	√	√	Intérêt local 38, Dét ZNIEFF	CC
<i>Convolvulus cantabrica</i>	Liseron des monts Cantabriques	√	√		PC
<i>Dianthus armeria</i>	Oeillet armeria	√	√	Protection cueillette 26	RR
<i>Dianthus carthusianorum</i>	Oeillet des Chartreux	√	√		R
<i>Dianthus saxicola</i>	Oeillet pipolet	√	√		-
<i>Euphorbia seguieriana</i>	Euphorbe de Seguier	√	√	Dét. ZNIEFF	R
<i>Festuca</i>	Fétuque d'Auvergne		√	livre rouge national 2	RR

Nom latin	Nom commun	Obs 2015	Obs 2016	Statut	Statut local Drômois (Flore de la Drôme)
<i>arvernensis</i>					
<i>Fumana procumbens</i>	Fumana couché	✓	✓		C
<i>Gagea saxatilis</i>	Gagée des rochers			Protection nationale, EN sur la LR RhAlp	RRR
<i>Helichrysum stoechas</i>	Immortelle stoechas	✓	✓	Protection cueillette 38, Dét ZNIEFF	C
<i>Iberis pinnata</i>	Ibérus à feuilles pennées	✓	✓	Dét. ZNIEFF	PC
<i>Inula hirta</i>	Inule hérissée	✓	✓		RRR
<i>Inula salicina</i>	Inule à feuilles de saule	✓			R
<i>Onobrychis arenaria</i>	Sainfoin des sables	✓	✓	Protection régionale	A confirmer en Drôme
<i>Phleum arenarium</i>	Fléole des sables	✓	✓	EN dans la LR RhAlp, Dét ZNIEFF	RR
<i>Plantago scabra</i>	Plantain des sables	✓	✓		R
<i>Potentilla cinerea</i>	Potentille cendrée	✓	✓	NT dans la LR RhAlp	-
<i>Salsola kali</i>	Soude	✓		Vu dans la LR RhAlp	RR
<i>Silene conica</i>	Silene conique	✓	✓	Dét. ZNIEFF	R
<i>Spiranthes spiralis</i>	Spiranthe d'automne		✓	- Dét ZNIEFF	RR
<i>Teucrium botrys</i>	Germandrée botryde	✓			PC
<i>Teucrium polium</i>	Germandrée blanc-grisâtre	✓	✓		C
<i>Thalictrum minus</i>	Petit Pigamon	✓			PC
<i>Thymelaea passerina</i>	Passerine			NT dans la LR RhAlp	RR
<i>Umbilicus rupestris</i>	Nombri de Vénus		✓	-	RR
<i>Xanthoselinum alsaticum</i>	Peucédan d'Alsace	✓			R

Les lignes en grisé correspondent à des espèces notées comme espèces cibles de l'Isère, identifiées lors de l'inventaire 2013-2014. Ces espèces sont bien plus présentes dans la Drôme et ne représentent pas la même patrimonialité. Elles sont conservées ici dans ce tableau dans un but d'homogénéisation des données sur le territoire du ScoT Des Rives du Rhône.

Ail caréné



4.8 Les découvertes naturalistes remarquables liées à l'étude

4.8.1 La Truxale occitane : *Acrida ungarica*

Une sauterelle, au look détonnant, qui est sous les projecteurs des naturalistes. Il s'agit d'une espèce typique des terrasses alluviales sablonneuses de la moyenne vallée du Rhône. Deuxième station pour le département de la Drôme, une seule station est connue en Isère et elle est présumée disparue en Ardèche. La nouvelle station d'Albon pourrait alors être une des dernières du secteur.



4.8.2 Une autre espèce de mante : *Ameles decolor*



L'étude a également permis la découverte d'une nouvelle station de la Mante décolorée, *Ameles decolor*.

Cette mante plus petite que sa cousine la mante religieuse est une espèce méditerranéenne qui semble remonter de plus en plus vers le nord.

Cette petite mante marron grisâtre et très discrète, possède un dimorphisme sexuel accentué : la femelle possède des ailes atrophiées (microptère); celles du mâle sont bien développées (macroptère) et il vole bien. La femelle par contre se déplace plutôt au sol. 7 stations ont été découvertes entre 2015 et 2016.

4.8.3 L'Azuré du Mélilot

Petit papillon bleu, il pourrait passer inaperçu parmi ses semblables, pourtant en s'approchant un peu, on observe des différences !

Un bleu très brillant, une large bordure blanche sur le dessous des ailes et un triangle blanc sous l'aile arrière, c'est bien lui. Sa chenille se développe sur les anthyllides (*Anthyllis vulneraria*) une jolie légumineuse jaune.

Cette espèce est considérée comme 'Quasi-menacée' dans la Liste Rouge des Papillons de jour de France



métropolitaine (UICN, 2012). Un individu a été observé à St Martin d'Août en 2015.

4.8.4 L'Azuré du Thym

Autre petit papillon bleu lié aux pelouses sèches, l'Azuré du Thym a été observé en 2016 sur les pelouses sèches de Ratières et de Claveyson. Il fréquente les pelouses, pâturages maigres, landes sèches et autres lieux fleuris, notamment sur les pentes rocheuses à végétation rase ou éparse. L'espèce a besoin du Thym (*praecox* et/ou *pulegioides*), ou de coronilles pour pouvoir pondre ses œufs.



4.8.5 L'Azuré des Orpins

L'Azuré des Orpins est une espèce rare et localisée dans la région Rhône-Alpes. Ces populations sont encore mal connues, mais les habitats naturels dont elle a besoin étant eux-même rares et menacés par l'embroussaillage, l'espèce est particulièrement fragile. Lors de l'inventaire, plusieurs stations ont été identifiées sur les vallons de la vallée du Rhône. De plus, plusieurs pontes ont été observées sur sa plante hôte : *Hylotelephium telephium* (le Grand orpin).



4.8.6 Le Marbré de Lusitanie

Le Marbré de Lusitanie est une espèce considérée comme « Quasi-menacé » dans la « Liste Rouge des Papillons de jour de France métropolitaine » (UICN, 2012). Observée en 2013 en Isère (année de découverte), elle n'avait pas été contactée en 2015 sur le nord de la Drôme. Un individu a été observé en 2016 sur les pelouses sableuses à Ibéris sur la commune de Claveyson. L'espèce n'était pas encore connue dans le secteur des collines.

Le marbré a besoin de l'Ibéris penné comme plante hôte pour la ponte de ses œufs. L'Ibéris étant lui aussi très rare et inféodé aux pelouses sèches écorchées et sableuses, le Marbré de Lusitanie reste une espèce rare et intéressante à rechercher.



4.8.7 *Allium flexum*

Espèce notée comme très rare et peu signalée dans le nord du département de la Drôme, la station découverte cette année 2015 n'est pas citée dans l'atlas de Luc Garraud de 2003. Espèce thermophile des pelouses sableuses, héliophile mésophile à mesoxérophile, la station trouvée regroupe une vingtaine d'individus sur la commune de Hauterives.



4.8.8 *Onobrychis arenaria*

L'espèce est considérée dans l'atlas de la flore de la Drôme comme une espèce disparue à rechercher en 2003. Lors de l'inventaire 17 pointages de Sainfoin des sables ont été réalisés sur une dizaine de communes de l'inventaire. L'*Onobrychis arenaria* est protégée au niveau régional.

4.8.9 *Inula hirta*

L'inule hérissée est notée très rare et dispersée en plaine du Rhône des Collines drômoises. Elle se rencontre plutôt au niveau des ourlets et lisières intermédiaires entre les pelouses et la fruticée ou les chênaies et landes thermophiles où elle peut former de petites taches. 66 stations ont été notées entre 2015 et 2016 réparties sur le territoire d'étude. Elle n'est pas citée sur le territoire d'étude dans l'atlas de la flore en 2003.



4.8.10 *Micropus erecta*



Le Micrope dressé est noté comme peu commun dans la Drôme mais disséminé dans le secteur de la Drôme des collines. L'espèce discrète est protégée au niveau régional.

Plusieurs stations de l'espèce ont été notées et notamment plusieurs en 2016 (territoire de prospection plus au sud). Au total, nous avons observé 21 stations de l'espèce sur les deux années de prospection.

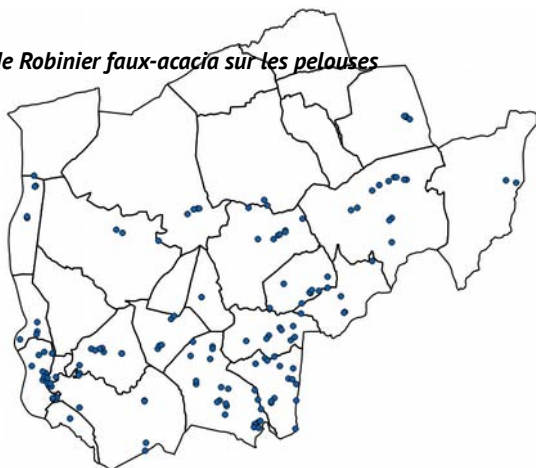
4.9 Les espèces introduites envahissantes

La présence d'espèces exotiques envahissantes est une problématique qui touche beaucoup de milieux naturels et notamment les pelouses sèches avec par exemple des espèces comme le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*) et l'Ailante (*Ailanthus altissima*). Ce sont des espèces pionnières qui affectionnent les coteaux bien ensoleillés et peuvent s'installer sur des sols pauvres et former des peuplements monospécifiques. La présence de ces espèces entraîne une banalisation de la flore des pelouses.



401 pointages d'espèces introduites envahissantes ont été réalisés sur le terrain lors des prospections 2015 et 2016

Présence de Robinier faux-acacia sur les pelouses



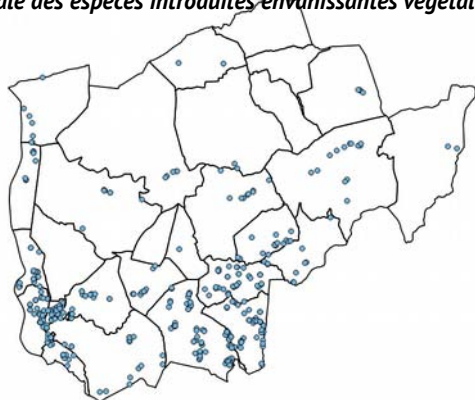
Le Robinier faux-acacia est l'espèce introduite envahissante la plus souvent notée sur les pelouses sèches, avec 143 citations de présence. Cette espèce pionnière peut poser un important problème de fermeture rapide du milieu. Une fois installé, le Robinier faux-acacia crée un boisement mono-spécifique et perturbe le sol en provoquant un enrichissement de celui-ci, comme la plupart des espèces de la famille des Fabacées.

Un autre arbre exotique et problématique est l'Ailante. Cet arbre originaire d'Asie est planté pour son aspect esthétique. Il se propage très rapidement sur les pelouses sèches, augmentant ainsi la vitesse de fermeture du milieu, déjà problématique avec les espèces locales. 50 stations d'Ailante ont été identifiées sur les pelouses du Nord Drôme.



Présence d'Ailante sur les pelouses

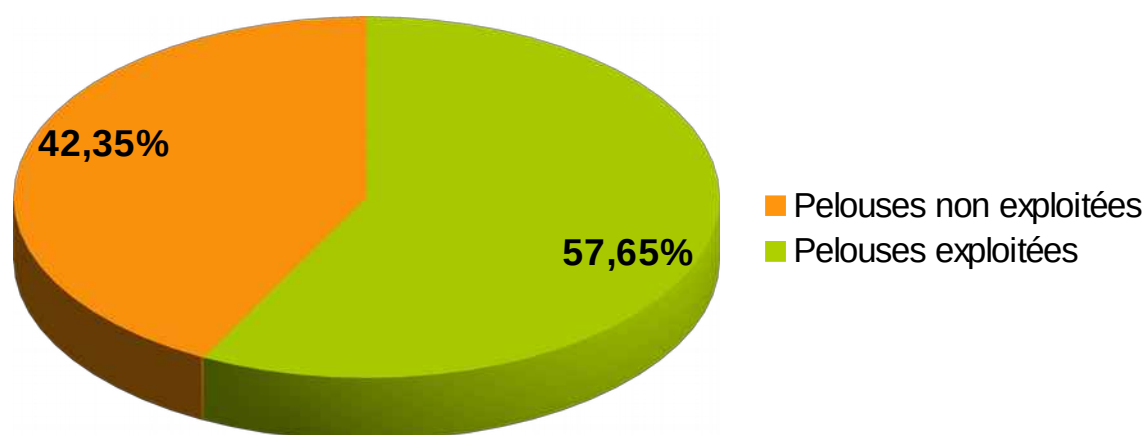
Répartition générale des espèces introduites envahissantes végétales sur les pelouses



Viennent ensuite les espèces herbacées comme les vergerettes, le Sénéçon du Cap, ou encore l'Ambrosie à feuille d'Armoise qui peut coloniser les milieux écorchés et perturbés comme les secteurs avec du passage d'engins motorisés ou encore avec de l'extraction de sable.

4.10 Usages

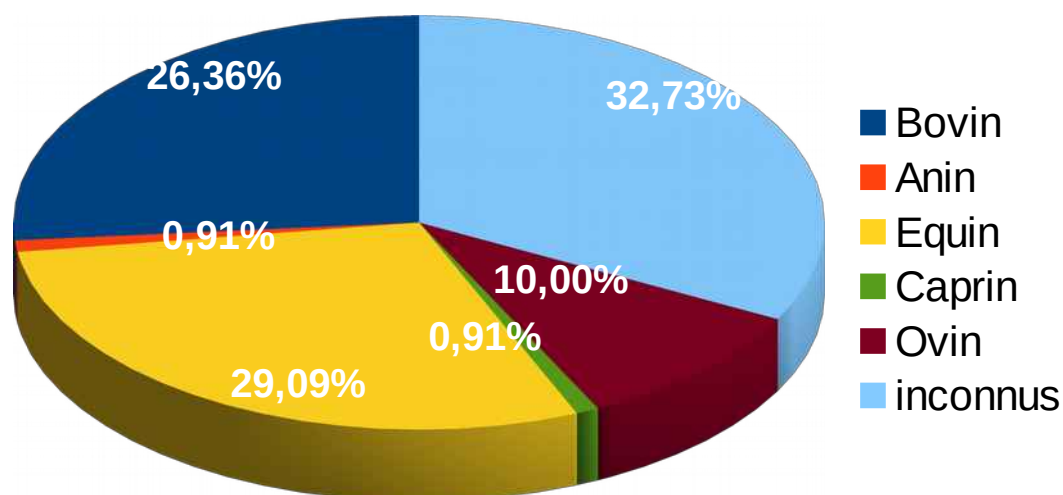
4.10.1 Parcelles exploitées



Sur les 519 pelouses cartographiées, 110 ont un usage agricole, soit **58 % des parcelles**. Les autres pelouses ne sont pas exploitées, ou ne sont pas entretenues de façon régulière. 110 parcelles sont pâturées et 133 sont fauchées. 33 parcelles regroupent les deux usages (fauche +pâturage)



4.10.2 Répartition du pâturage



Sur les 110 pelouses pâturées, 10 % le sont par des ovins. Le reste l'est principalement par les vaches et les chevaux. On remarque aussi la très faible représentation des troupeaux de chèvres, en effet un seul a été observé sur ces milieux qui pourtant sont adaptés à ce type de pastoralisme, et malgré la présence de l'AOP Picodon.

33 % des types de pâturage ne sont pas identifiés lors de nos passages sur les parcelles.

4.11 Dégradations et menaces

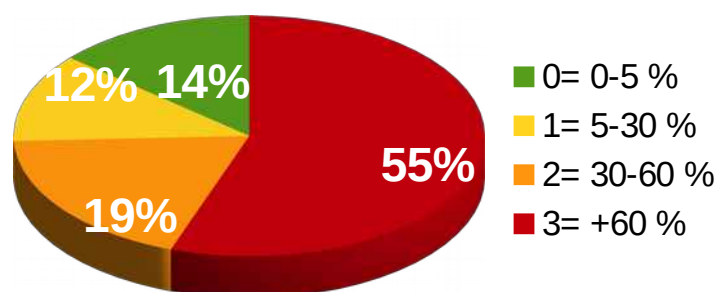
4.11.1 La dynamique d'embroussaillage

Plusieurs stades de la succession végétale des prairies sèches après l'abandon ont été décrits dans la littérature. La richesse en espèces peut augmenter dans les premières années après l'abandon en raison de l'arrêt des perturbations mécaniques liées au pâturage ou à la coupe. Le stade suivant est caractérisé par une stabilisation de la richesse spécifique, mais elle décline par la suite, d'une part en raison de l'expansion des espèces à croissance clonale et des graminées sociales, et d'autre part en raison des arbres et des arbustes qui s'installent (Huhta et Rautio, 1998 ; Somodi et al., 2008). C'est lors de cette étape de la dynamique de fermeture que les espèces à intérêt patrimonial disparaissent.

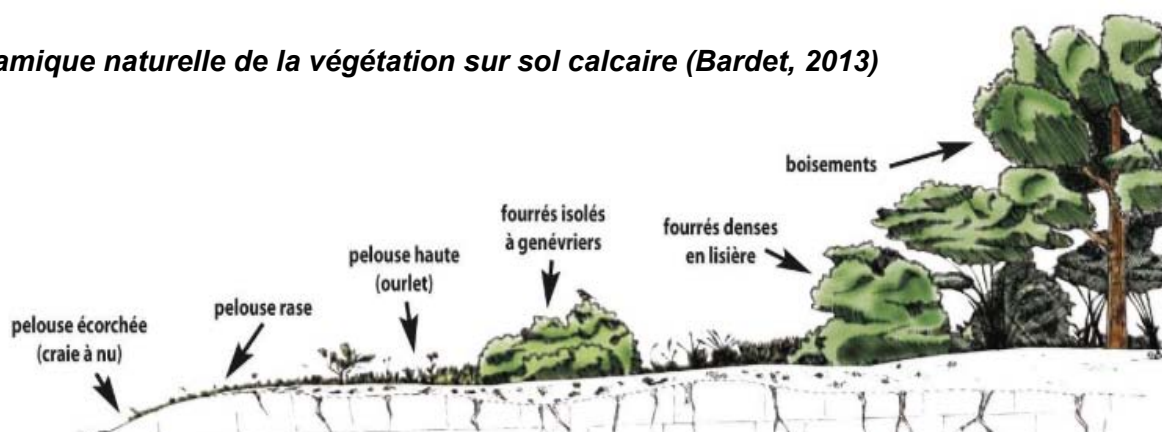
L'embroussaillage général de chaque pelouse a été noté selon plusieurs critères, dont les classes indiquées dans le tableau ci-dessous. Pour près de 19 % des pelouses, l'embroussaillage commence à être significatif et pour 55 % il l'est réellement. 74% des pelouses sont menacées par une fermeture à court terme.

Ainsi, ce sont près de 86 % des pelouses sèches du Nord Drôme qui sont actuellement embroussaillées à plus de 5-30 % et risquent de disparaître à court terme. Des actions visant à limiter l'expansion des fourrés sont donc à mettre en place le plus rapidement possible.

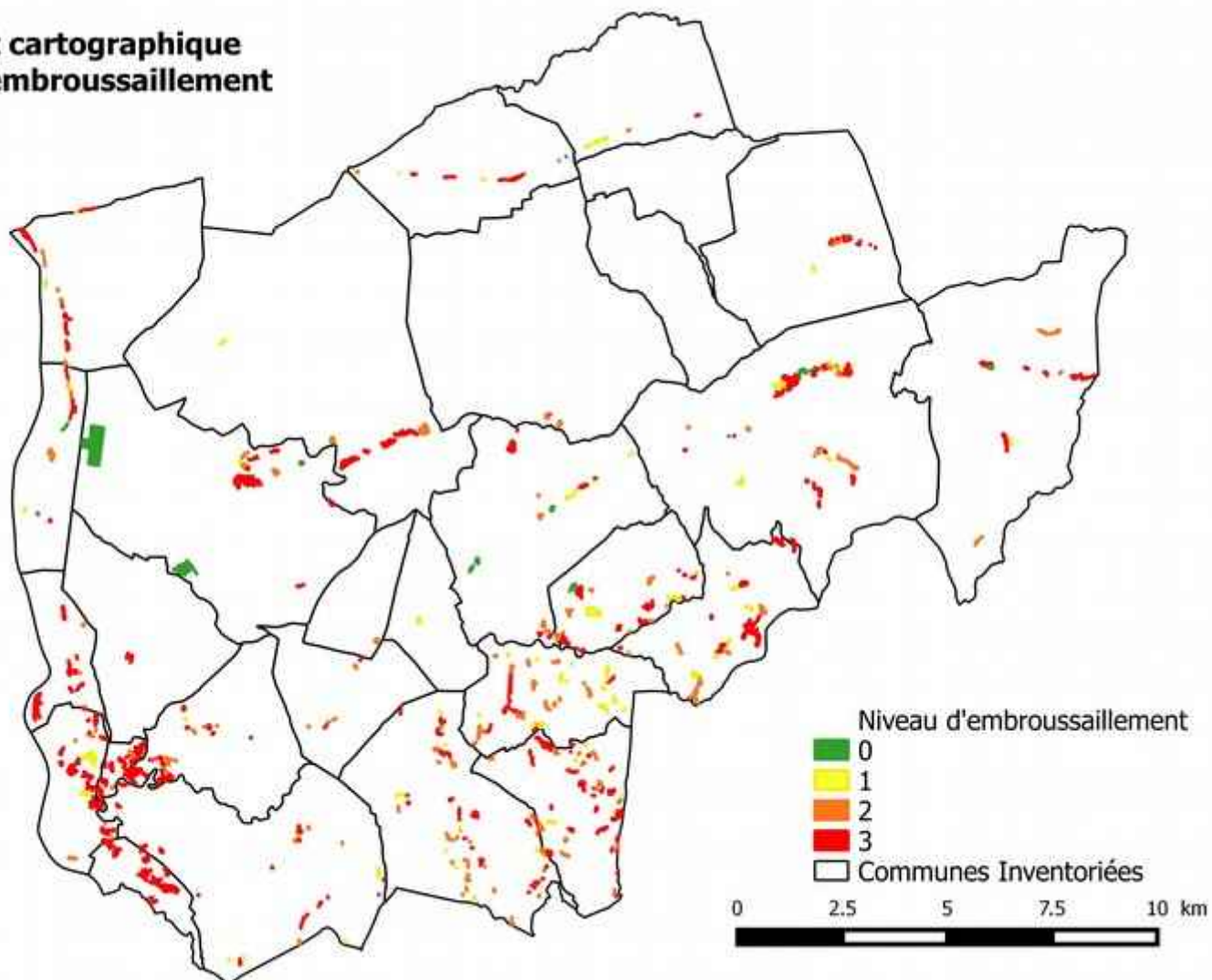
Embroussaillage	Pourcentage
3 (+60%)	55 %
2 (30-60%)	19 %
1 (5-30%)	12 %
0 (0-5%)	14 %



Dynamique naturelle de la végétation sur sol calcaire (Bardet, 2013)



Résultat cartographique Taux d'embroussaillage



4.12 Le mitage et l'urbanisation

Les pelouses sèches sont soumises à de nombreuses autres menaces anthropiques qui portent atteinte à leur intégrité et qui peuvent notamment conduire à leur destruction irréversible (CREN Aquitaine, 2003). Les coteaux secs, de par leur exposition sud, représentent un lieu de prédilection pour construire de nouvelles maisons ou installer des zones d'activités. Les pelouses sèches peuvent alors disparaître ou être fragmentées sous l'effet de l'extension urbaine. Ceci est d'autant plus vrai lorsque ces espaces sont proches d'agglomérations soumises à l'étalement urbain.

4.13 Les plantation de chênes truffiers



Depuis plusieurs années, les plantations d'arbres mycorrhizés (chênes, tilleuls, ou noisetiers) pour la production de truffes se développent sur les coteaux de la Drôme. La production de la truffe de la Drôme des collines est portée par un syndicat de producteurs qui regroupe et conseille les propriétaires de plantations truffières. Ce syndicat demande notamment la création d'une IGP (Indication Géographique Protégée) pour la truffe de la Drôme. Dans la grande majorité des cas, ces plantations se font sur des pelouses sèches non exploitées, et l'impact de ce nouvel usage sur les espèces inféodées aux pelouses va devoir être suivi et évalué.

4.14 Les sports mécaniques

La pratique de sports mécaniques comme le quad ou la moto de cross est une menace qui se répand de plus en plus et altère les pelouses sèches en érodant le sol. Les substrats meubles, type sable ou molasse, sur des secteurs en pente sont très attractifs pour ce genre d'activité. Le passage répété des véhicules ne permet pas à la végétation de se développer et de se maintenir ce qui perturbe profondément et durablement les milieux. 2 pelouses de l'inventaire sont utilisées pour les sports mécaniques.



4.15 Les extractions de matériaux

L'exploitation des carrières de molasse est une menace directe sur les habitats de pelouses sèches car il entraîne leur destruction. Mais ces carrières peuvent être recolonisées après abandon de l'exploitation par des habitats intéressants. Une seule zone d'extraction de matériaux a été identifiée en 2015.

4.16 La place des pelouses sèches dans les paysages du Nord de la Drôme

Les pelouses sèches ont non seulement un intérêt écologique important, mais aussi paysager. Elles permettent une rupture avec les milieux boisés qui envahissent les coteaux et les vallons entraînant une homogénéité du paysage, souvent peu appréciée des habitants de la région, et un sentiment d'oppression.





5 Fiches communes

Suite à l'inventaire des pelouses sèches du Nord Drôme, chaque commune avec des pelouses sèches sur son territoire fait l'objet d'une fiche de synthèse récapitulant la localisation des pelouses, les habitats identifiés, les espèces patrimoniales et leur statut de protection, les surfaces de pelouses, les enjeux, les usages et les menaces éventuelles et la carte de celles-ci sur la commune.

Des indications sur le contexte socio-économique de la commune sont également fournies (agriculture, réglementation environnementale, documents d'urbanisme, connaissance du patrimoine naturel,...).

La totalité des pelouses sèches des communes étudiées lors de l'étude est donc décrite dans ce document.



5.1.1 Albon

La commune a été prospectée en 2015



Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
1 821 habitants (2013, Source INSEE)	2603 ha	- Communauté de Communes de Porte de Drôme-Ardèche

<p>Documents réglementaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • PLU approuvé le 27 février 2014 • SCOT des Rives du Rhône approuvé le 30 mars 2012 	<p>Documents de références sur le patrimoine naturel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucune ZNIEFF • Inventaire des Zones humides (CG26) : 6 zones humides inventoriées en 2004 (83,23 ha) • Inventaire des pelouses sèches de l'Ouest Drômois 2009 (CG 26, Césame)
<p>Outils de connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Unité paysagère de Liers, Bièvre et Valloire • La Charte Forestière des Chambarans 	
<p>Instruments de contractualisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • SAGE Bièvre-Liers-Valloire • CDDRA Drôme des Collines Valence Vivarais 	
<p>Acteurs associatifs naturalistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • LPO Drôme • FRAPNA Drôme 	<p>Autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aire AOP pour le Picodon

Résultats de l'inventaire

Habitats identifiés sur la commune	Code CORINE	Statuts
Pelouses siliceuses à annuelles naines	35.21	-
Lisières mésophiles	34.42	-
Pelouses médio-Européen du Xerobromion	34.332	Habitat communautaire Prioritaire si orchidées ¹
Pelouses semi-arides médio-européennes à <i>Bromus erectus</i>	34.32	Habitat communautaire Prioritaire si orchidées ¹
Pelouses annuelles des sables calcaires	34.12	Habitat communautaire
Fourrés médio-européens à prunelliers sur sol fertile	31.81	-

¹ Au titre de la directive « Habitat-Faune-Flore »

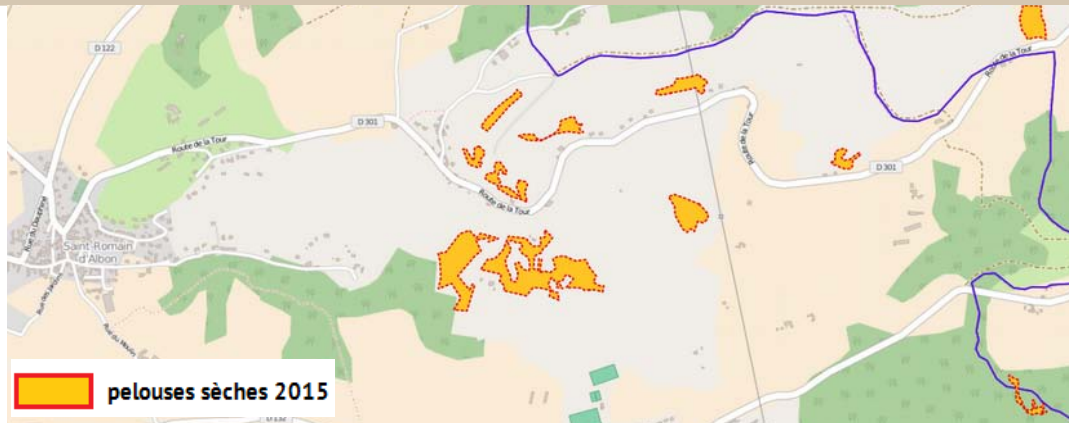
Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

Nom commun	Nom latin	Statut
Caloptène provençal	<i>Calliptamus siciliae</i>	
Empuse commune	<i>Empusa pennata</i>	
Germandrée botryde	<i>Teucrium botrys</i>	
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	Protection nationale
Inule hérissée	<i>Inula hirta</i>	
Oedipode émeraude	<i>Oedipodia caerulescens</i>	
Oedipode framboisine	<i>Acrotylus fischeri</i>	
Oeillet des chartreux	<i>Dianthus carthusianorum</i>	Réglementation cueillette
Oeillet pipolet	<i>Dianthus saxicola</i>	-
Sainfoin des sables	<i>Onobrychis arenaria</i>	Protection régionale
Sténobothre nain	<i>Stenobothrus stigmaticus</i>	
Truxale occitane	<i>Acridia ungarica</i>	

Truxale occitane



ALBON



Description : De très belles pelouses sont présentes sur la commune d'Albon, avec une grande diversité d'espèces végétales et animales liées à ces milieux. On rencontre notamment de très nombreux orthoptères (sauterelles et criquets), avec deux espèces très rares : la Truxale occitane et le Sténobothre nain. C'est la deuxième station connue de Truxale occitane du département de la Drôme, celle-ci a été découverte cette année sur les pelouses des « Petites Vignes ». Ces pelouses sableuses et affleurements de molasse accueillent également des populations de Guêpiers d'Europe et des plantes rares comme le Sainfoin des sables. Le site des « Petites Vignes » est déjà mis en valeur pour le public avec la mise en place de panneaux le long d'un sentier d'interprétation présentant certaines espèces des pelouses sèches comme les orchidées.

État de conservation actuel : La majorité des pelouses de la commune est aujourd'hui entretenue ou encore exploitée notamment par la fauche, comme celles autour de la Tour d'Albon. En revanche, pour les plus petites d'entre elles, un risque de disparition par l'avancée de la végétation existe, et il serait très intéressant pour celles-ci de se rapprocher des propriétaires notamment si un Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC) est mis en place dans le secteur.

Préconisation de gestion : Sur les parcelles actuellement exploitées, le maintien de l'agriculture doit être encouragé et notamment le pâturage qui permet de garder le milieu ouvert tout en favorisant l'expression de la biodiversité. Concernant les parcelles abandonnées, il serait judicieux d'ouvrir certaines zones embroussaillées et de mettre en place un pâturage extensif de restauration

Bilan communal

Valeur patrimoniale

- 2 Habitats naturels rares
- 12 espèces à haute patrimonialité

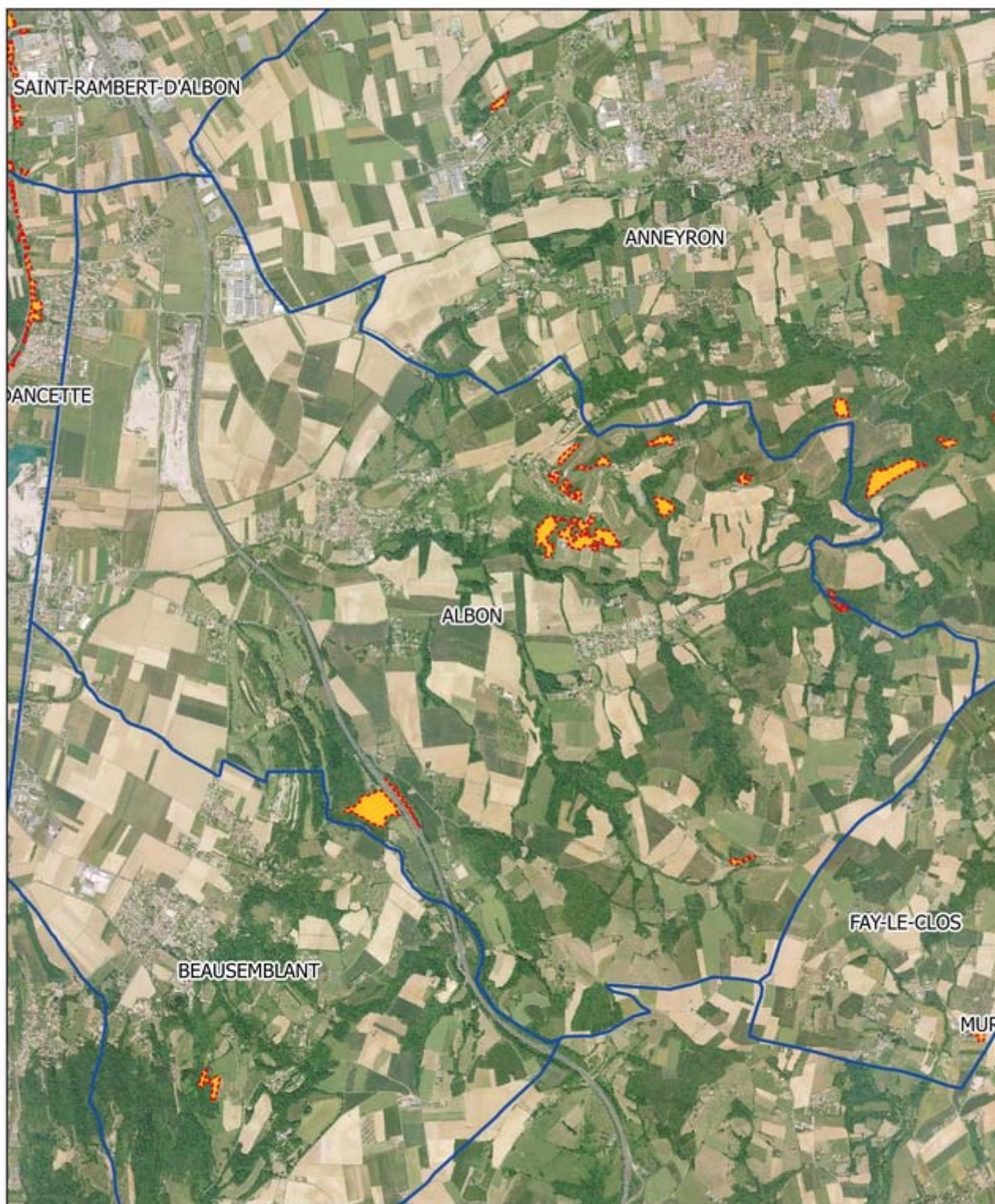
Surface totale de pelouses sèches sur la commune



19,12 ha

Les moyens à disposition de la commune afin d'initier la préservation de ces milieux pourraient être :

- l'inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- Dans le cadre de l'élaboration du prochain document d'urbanisme :
 - Intégrer les données issues de l'inventaire 2015 au diagnostic
 - Définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », ...)
- l'inscription de parcelles (ou partie) au réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles.
- la mise en place de Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEC) dans le cadre d'un Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC) pour les agriculteurs volontaires.

Connaissance et préservation des pelouses sèches des Portes de la Drôme 2015



-  Pelouses sèches 2015
-  Communes 2015

5.1.2 Andancette

La commune a été prospectée en 2015



Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
1348 habitants (2013, Source INSEE)	606 ha	Communauté de Communes de Porte de Drôme-Ardèche

<p>Documents réglementaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • PLU approuvé le 15 décembre 2015 • SCOT des Rives du Rhône approuvé en mars 2012 	<p>Documents de références sur le patrimoine naturel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ZNIEFF 1 : Butte du Disard à Andancette 26010002 • ZNIEFF 2 : ENSEMBLE FONCTIONNEL FORME PAR LE MOYEN-RHONE ET SES ANNEXES FLUVIALES • Inventaire des zones humides (CG26) en 2003 (84,44 ha) 2 zones humides inventoriées • Inventaire des pelouses sèches de l'Ouest Drômois 2009 (CG 26, Césame)
<p>Outils de connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Charte Forestière des Chambarans 	
<p>Instruments de contractualisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • SAGE Bièvre-Liers-Valloire • CDDRA Drôme des Collines Valence Vivarais 	
<p>Acteurs associatifs naturalistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • LPO Drôme • FRAPNA Drôme 	<p>Autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aire AOP pour le Picodon

Résultats de l'inventaire

Habitats identifiés sur la commune	Code CORINE	Statuts
Lisières mésophiles	34.42	-
Pelouses médio-européen du xérobromion	34.332	Habitat communautaire Prioritaire si orchidées ¹
Pelouses semi-arides médio-européennes à <i>Bromus erectus</i>	34.32	Habitat communautaire Prioritaire si orchidées ¹
Landes ibero-atlantiques à Ciste à feuilles de sauge	31.24	Habitat communautaire

¹ Au titre de la directive « Habitat-Faune-Flore »

Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

Nom commun	Nom latin	Statut
Caloptène provençal	<i>Calliptamus siciliae</i>	
Empuse commune	<i>Empusa pennata</i>	
Fléole des sables	<i>Phleum arenarium</i>	
Germandrée blanc-grisâtre	<i>Teucrium polium</i>	
Inule hérissée	<i>Inula hirta</i>	
Laïche printanière	<i>Carex caryophyllea</i>	
Mante décolorée	<i>Ameles decolor</i>	
Oeillet pipolet	<i>Dianthus saxicola</i>	
Petit Pigamon	<i>Thalictrum minus</i>	
Plantain des sables	<i>Plantago arenaria</i>	
Potentille cendrée	<i>Potentilla cinerea</i>	Quasi menacé en Rhône-Alpes
Sainfoin des sables	<i>Onobrychis arenaria</i>	Protection régionale

Mante décolorée



ANDANCETTE

Description :

La majorité des pelouses d'Andancette est située le long de la terrasse alluviale exposée nord-sud. Ce petit coteau sableux offre par endroits un habitat naturel particulier sur lequel on retrouve de nombreuses espèces rares. C'est là qu'a été observée l'unique station de Mante décolorée de l'inventaire 2015. Cette très petite espèce discrète se fond dans son milieu sec de broussailles en lisière des pelouses.

État de conservation actuel :

Sur la commune, la plupart des pelouses n'est plus exploitée par l'agriculture (pâturage).

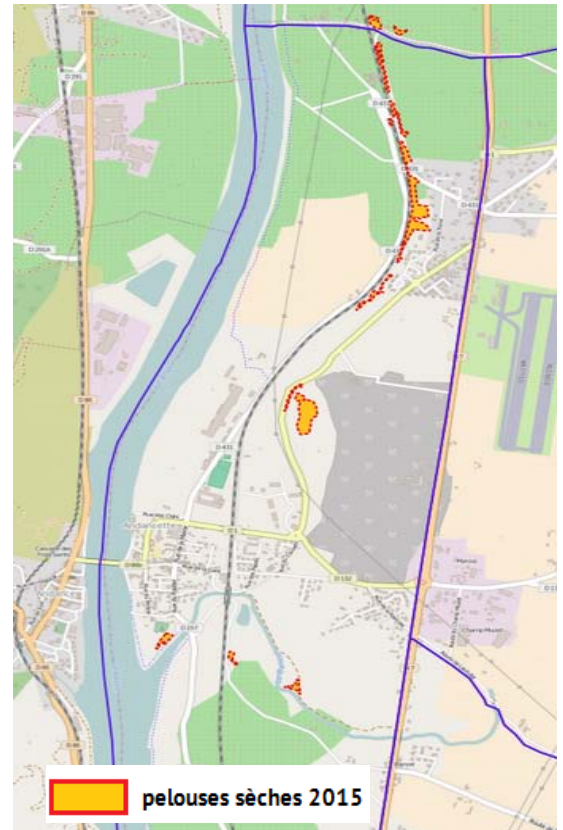
Pourtant ces pelouses sont d'une haute patrimonialité et sont menacées par la fermeture naturelle des milieux.

Seules les parcelles en bordure du chemin de fer sont régulièrement fauchées ou broyées.

Préconisation de gestion :

Pour les parcelles bordant la voie ferrée, il serait intéressant de connaître les dates d'entretien de la végétation, et si nécessaire de les ajuster pour qu'elles soient le plus favorables à la biodiversité, notamment aux orchidées.

Il vaut mieux alors effectuer la fauche de façon très tardive en fin d'été. Sur les autres parcelles de la terrasse, de petites actions de débroussaillage ou la mise en place d'un petit troupeau itinérant de chèvres ou de moutons seraient intéressantes.



Bilan communal

Valeur patrimoniale

- 3 Habitats naturels à valeur communautaire
- 12 espèces à haute patrimonialité

Surface totale de pelouses sèches sur la commune

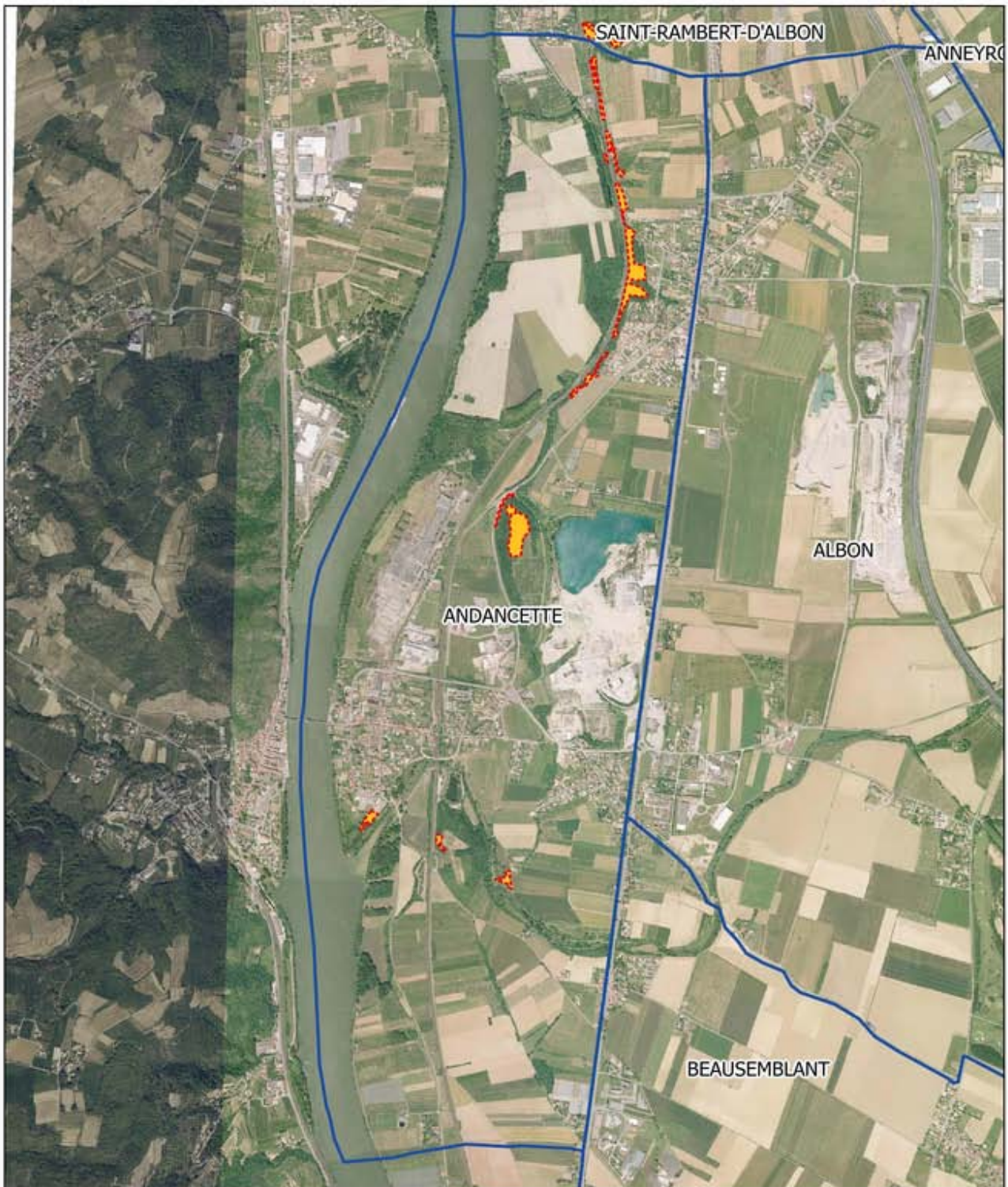
4,6 ha



Outils de gestion et de sensibilisation

Les moyens à disposition de la commune afin d'initier la préservation de ces milieux pourraient être :

- l'inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- Dans un futur PLU : intégration des données de l'étude de 2015 dans le diagnostic (biodiversité et continuité écologiques).
- Maintien d'un zonage favorable à la préservation des pelouses sèches
- Mise en place de Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEC) dans le cadre d'un Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC) pour les agriculteurs volontaires.

Connaissance et préservation des pelouses sèches des Portes de la Drôme 2015



-  Pelouses sèches 2015
-  Communes 2015

5.1.3 Anneyron

La commune a été prospectée en 2015



Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
4016 habitants (2013, Source INSEE)	3654 ha	Communauté de Communes de Porte de Drôme-Ardèche

<p>Documents réglementaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • POS en révision suite à l'annulation du PLU en juillet 2014 • SCOT : Rives du Rhône approuvé le 30 mars 2012 	<p>Documents de références sur le patrimoine naturel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucune ZNIEFF • Inventaire des zones humides (CG26) en 2004 (6,63ha) 10 zones humides inventoriées • Inventaire des pelouses sèches de l'Ouest Drômois 2009 (CG 26, Césame)
<p>Outils de connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Charte forestière des Chambarans • Unité paysagère plaine de Liers, Bièvre et Valloire 	
<p>Instruments de contractualisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • SAGE Bièvre-Liers-Valloire • CDDRA Drôme des Collines Valence Vivarais 	
<p>Acteurs associatifs naturalistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • LPO Drôme • FRAPNA Drôme 	<p>Autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aire AOP pour le Picodon

Résultats de l'inventaire

Habitats identifiés sur la commune	Code CORINE	Statuts
Pelouses semi-arides médio-européennes à <i>Bromus erectus</i>	34.32	Habitat communautaire Prioritaire si orchidées 1
Pelouses médio-européennes du xérobromion	34.322	Habitat communautaire Prioritaire si orchidées 1

¹ Au titre de la directive « Habitat-Faune-Flore »

Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

Nom commun	Nom latin	Statut
Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>	Protection nationale
Caloptène provençal	<i>Calliptamus siciliae</i>	-
Ciste à feuilles de sauge	<i>Cistus salvifolius</i>	-
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	Protection nationale
Herbe aux cerfs	<i>Cervaria rivini</i>	-
Inule hérissée	<i>Inula hirta</i>	-
Oedipode framboisine	<i>Acrotylus fischeri</i>	-
Oeillet des chartreux	<i>Dianthus cartsionorum</i>	Réglementation cueillette
Oeillet pipolet	<i>Dianthus saxicola</i>	-
Sainfoin des sables	<i>Onobrychis arenaria</i>	Protection régionale

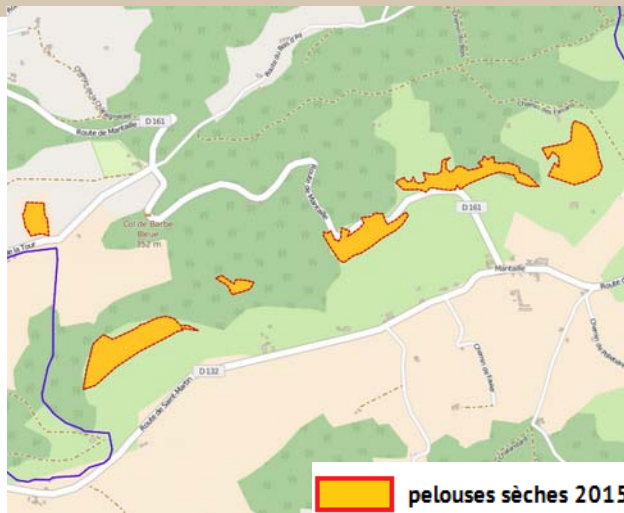
Azuré du serpolet



ANNEYRON

Description :

Quasiment toutes les pelouses sèches de la commune sont situées au hameau de Mantaille, une seule d'entre elles a été identifiée au nord de la commune. Sur Mantaille, il s'agit d'un grand ensemble de pelouses de très grandes tailles exposées plein sud et en très forte pente. Dans le secteur, l'importance paysagère des pelouses est très forte. De grandes falaises d'exploitation de molasse sont également présentes avec de nombreux indices de nidification des Guépriers d'Europe.



Etat de conservation actuel :

Un petite partie des pelouses de la commune est encore fauchée en partie basse, mais la plupart n'ont aujourd'hui plus d'usages agricoles. Pourtant certains secteurs sont encore bien ouverts et offrent une très belle diversité floristique.

On trouve notamment de nombreux pieds de Sainfoin des sables, une espèce qui est notée à « rechercher » dans l'Atlas de la flore de la Drôme en 2003.

Préconisation de gestion :

La fauche là où elle est possible, doit être poursuivie (si possible plutôt en fauche tardive), et la mise en place d'un pâturage serait intéressante pour le maintien de cet ensemble. Le côté paysager et particulier du site peut être également utilisé comme piste d'entrée pour de la sensibilisation du grand public sur la biodiversité et sur l'écologie de ce milieu.

Bilan communal

Valeur patrimoniale

- 2 habitats naturels à intérêt communautaire
- 10 espèces à haute patrimonialité

Surface totale de pelouses sèches sur la commune

15,6 ha

Outils de gestion et de sensibilisation

Les moyens à disposition de la commune afin d'initier la préservation de ces milieux pourraient être :

- l'inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.

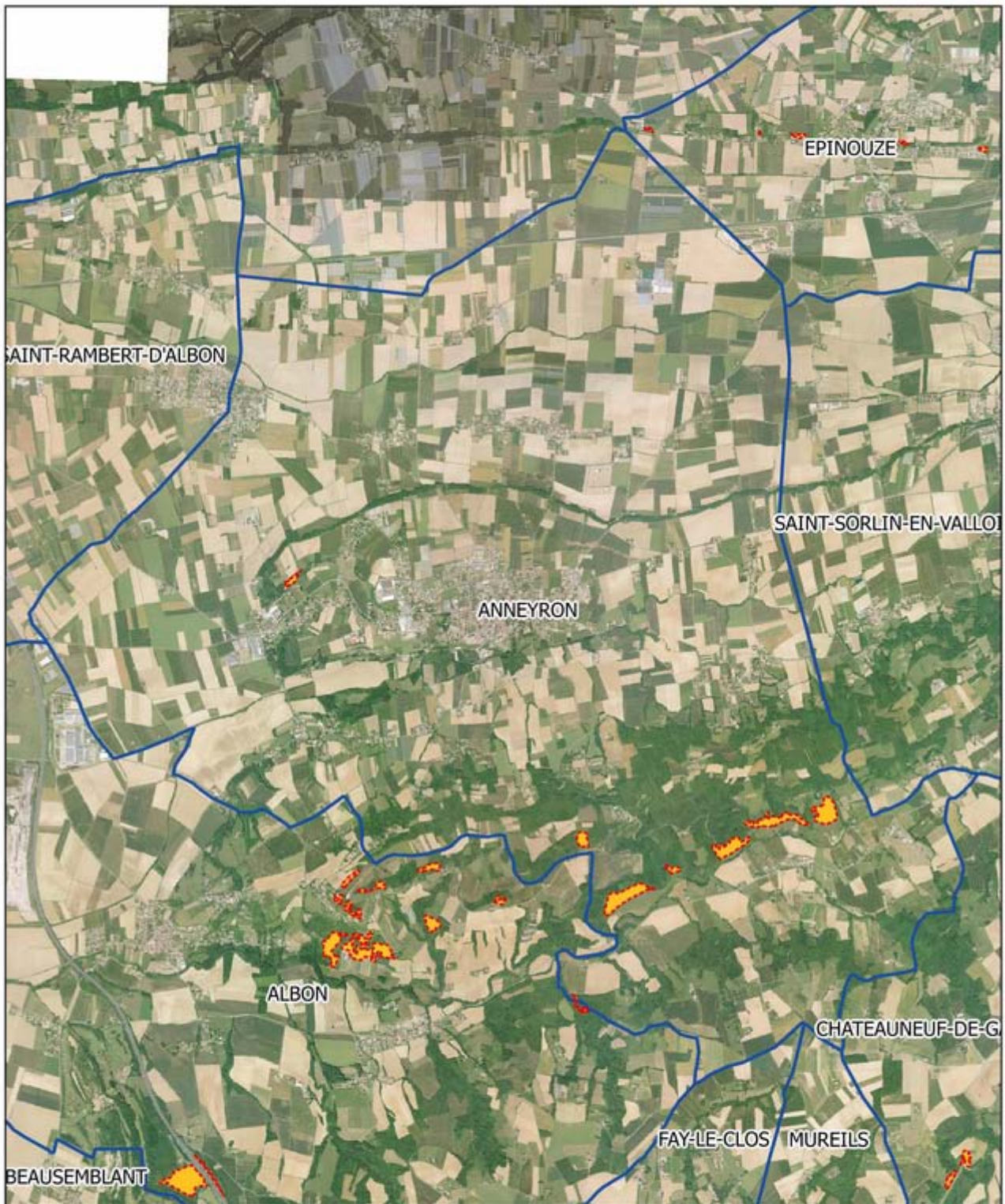
Dans le cadre de l'élaboration du PLU :



Intégrer les données issues de l'inventaire 2015 au diagnostic

Définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », ...)

- l'inscription de parcelles (ou partie) au réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles.
- la mise en place de Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEC) dans le cadre d'un Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC) pour les agriculteurs volontaires.

Connaissance et préservation des pelouses sèches des Portes de la Drôme 2015



-  Pelouses sèches 2015
-  Communes 2015

5.1.4 Beausemblant

La commune a été prospectée en 2015



Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
1409 habitants (2013, Source INSEE)	1177 ha	Communauté de Communes de Porte de Drôme-Ardèche

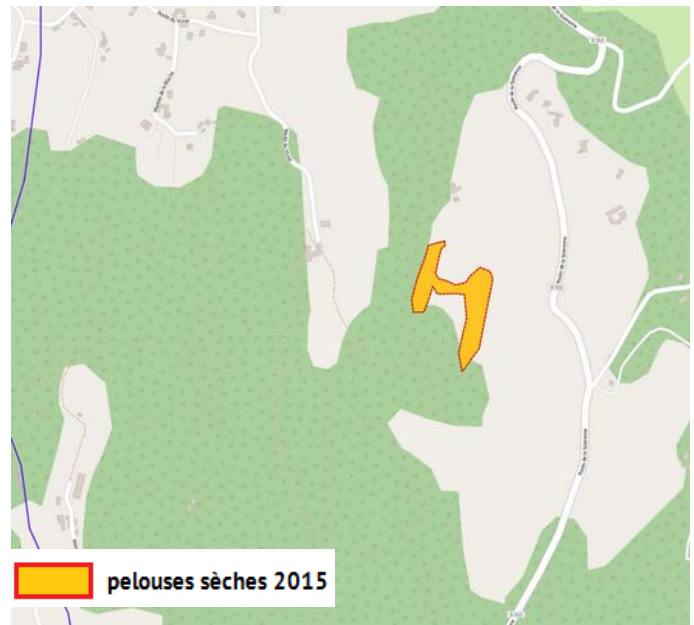
<p>Documents réglementaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • POS approuvé en 1994 PLU en révision • SCOT : Rives du Rhône approuvé le 30 mars 2012 	<p>Documents de références sur le patrimoine naturel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ZNIEFF 2 : Ilot Granitique de Saint Vallier Tain l'Hermitage • Inventaire des zones humides (CG26) en 2004 (77,91 ha) 7 zones humides inventoriées • Inventaire des pelouses sèches de l'Ouest Drômois 2009 (CG 26, Césame)
<p>Outils de connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Charte forestière Chambaran • Unité paysagère Vallée de la Galaure et de l'Herbasse 	
<p>Instruments de contractualisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • SAGE Bièvre-Liers-Valloire • Contrat de Milieux • CDDRA Drôme des Collines Valence Vivarais 	
<p>Acteurs associatifs naturalistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • LPO Drôme • FRAPNA Drôme 	<p>Autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aire APO pour le Picodon

Beausemblant

Description :

La seule pelouse sèche identifiée de la commune n'est pas accessible car entourée d'un très haut grillage qui en empêche l'accès.

La prospection s'est donc faite depuis le chemin, mais aucun inventaire n'a pu être réalisé. Il serait intéressant de pouvoir parcourir le milieu afin de réaliser les inventaires naturalistes (orchidées, papillons, botaniques, ...).



Bilan communal

Valeur patrimoniale

- accès impossible

Surface totale de pelouses sèches sur la commune

1,2 ha

Outils de gestion et de sensibilisation

Les moyens à disposition de la commune afin d'initier la préservation de ces milieux pourraient être :

- l'inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.

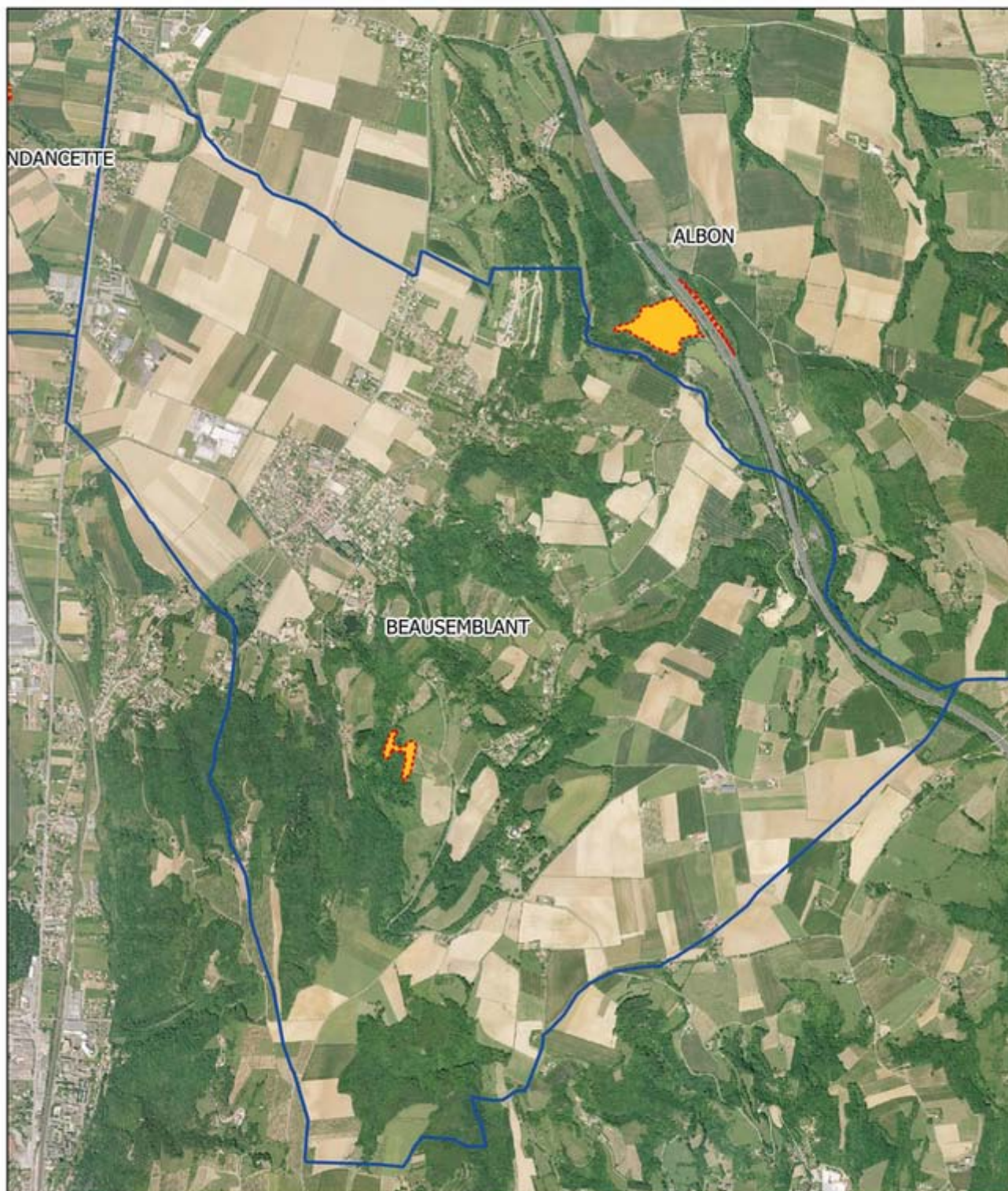
- Dans le cadre de l'élaboration du PLU :


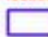
Intégrer les données issues de l'inventaire 2015 au diagnostic

Définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », ...)

- la mise en place de Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEC) dans le cadre d'un Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC) pour les agriculteurs volontaires.

Connaissance et préservation des pelouses sèches des Portes de la Drôme 2015



-  Pelouses sèches 2015
-  Communes 2015

5.1.5 Chateauneuf de Galaure

La commune a été prospectée en 2015



Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
2296 habitants (2013, Source INSEE)	1829 ha	Communauté de Communes de Porte de Drôme-Ardèche

<p>Documents réglementaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • PLU arrêté le 03 décembre 2015 • SCOT : Rives du Rhône (en cours de révision, ne s'applique pas encore à la commune) 	<p>Documents de références sur le patrimoine naturel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ZNIEFF 1 : Cours supérieur de la Galaure • ZNIEFF 2 : Chambarans méridionaux Chambarans Orientaux • Inventaire des zones humides (CG26) en 2003 11 zones humides inventoriées (860 ha) • Inventaire des pelouses sèches de l'Ouest Drômois 2009 (CG 26, Césame)
<p>Outils de connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Charte forestière Chambaran • Unité paysagère Vallée de la Galaure et de l'Herbasse 	
<p>Instruments de contractualisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • SAGE Bièvre-Liers-Valloire • SAGE Molasses miocènes du Bas-Dauphiné et alluvions de la plaine de Valence • Contrat de Milieux - Galaure • CDDRA Drôme des Collines Valence Vivarais 	
<p>Acteurs associatifs naturalistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • LPO Drôme • FRAPNA Drôme 	<p>Autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aire AOP pour le Picodon

Résultats de l'inventaire

Habitats identifiés sur la commune	Code CORINE	Statuts
Fourrés médio-européens à prunelliers sur sol fertile	31.81	-
Pelouses semi-arides médio-européennes à <i>Bromus erectus</i>	34.32	Habitat communautaire Prioritaire si orchidées ¹
Pelouses médio-européennes du Xérobromion	34.332	Habitat communautaire Prioritaire si orchidées ¹
Lisières mésophiles	34.42	-
Lisières xérophiles	34.41	-

¹ Au titre de la directive « Habitat-Faune-Flore »

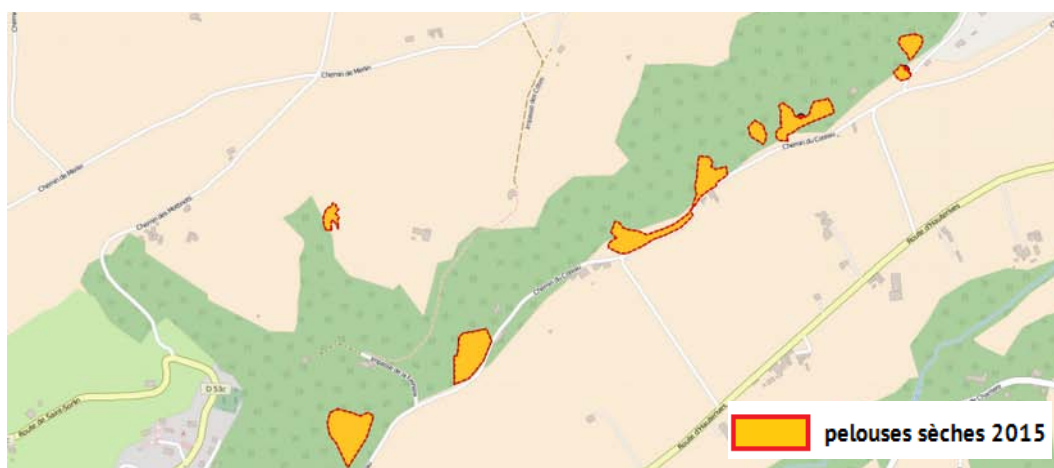
Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

Nom commun	Nom latin	Statut
Caloptène provençal	<i>Calliptamus siciliae</i>	-
Oeillet arméria	<i>Dianthus armeria</i>	Interdiction cueillette en 26
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	Protection nationale
Silène conique	<i>Silene dioica</i>	Det. ZNIEFF

Caloptène provençal



CHATEAUNEUF DE GALAURE



Description : La plupart des pelouses sèches de la commune sont situées sur le coteau exposé plein sud dans un même alignement. Il s'agit d'anciennes parcelles de fauches qui dans la majorité des cas ne sont plus exploitées. Par endroits, on observe des affleurements de molasses avec le cortège des espèces caractéristiques, notamment en orthoptères (Sauterelles, criquets et grillons). La partie la plus au sud et bien exposée de l'arboretum communal, présente également des caractéristiques de pelouses sèches, avec la présence d'Oeillet arméria. Ce secteur est entretenu par un broyage pour faciliter l'accès au pompage d'eau potable.

Les autres parcelles identifiées sont celles situées le long de la voie TGV qui traverse la commune. Malheureusement ces parcelles étant closes, elles n'ont pu être prospectées qu'à distance, avec une visibilité parfois impossible. Il serait alors intéressant de pouvoir y accéder afin de valider la présence de ces milieux sur les talus TGV.

Bilan communal

Valeur patrimoniale

- 2 habitats communautaires pour la Directive Habitats
- 4 espèces à haute valeur patrimoniale

Surface totale de pelouses sèches sur la commune

9 ha

Outils de gestion et de sensibilisation

Les moyens à disposition de la commune afin d'initier la préservation de ces milieux pourraient être :

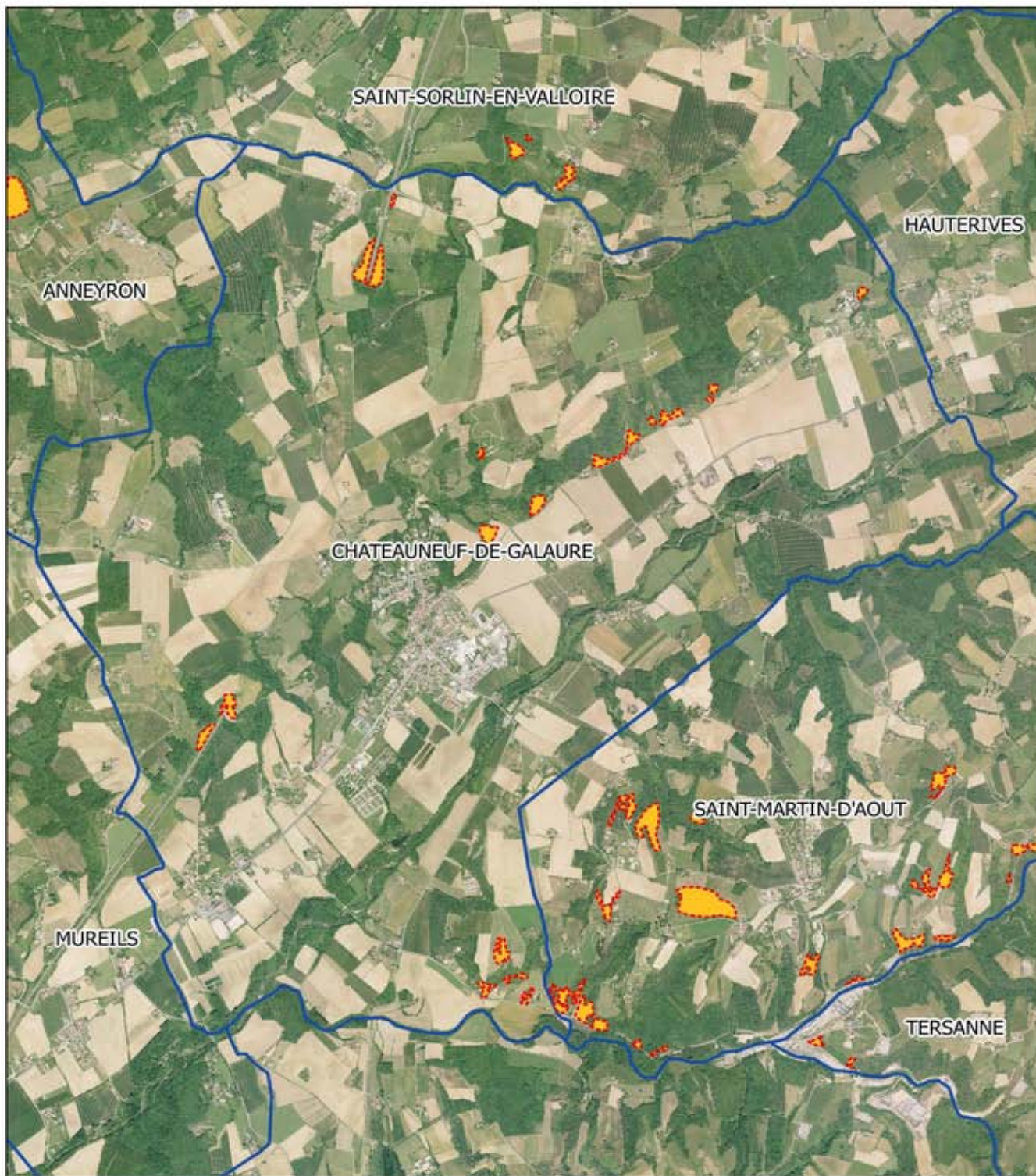
- l'inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- Dans le cadre de l'élaboration du PLU :



Intégrer les données issues de l'inventaire 2015 au diagnostic

Définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », ...)

- la mise en place de Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEC) dans le cadre d'un Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC) pour les agriculteurs volontaires.

Connaissance et préservation des pelouses sèches des Portes de la Drôme 2015



-  Pelouses sèches 2015
-  Communes 2015

5.1.6 Claveyson

La commune a été prospectée en 2016.



Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
897 habitants (2013, Source INSEE)	1625 ha	- Communauté de Communes de Porte de Drôme-Ardèche

<p>Documents réglementaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • POS approuvé le 27-11-1992 en révision • SCOT des Rives du Rhône approuvé le 30 mars 2012 	<p>Documents de références sur le patrimoine naturel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucune ZNIEFF • Inventaire des Zones humides (CG26) : 7 zones humides inventoriées en 2004 (1038,13 ha) • Inventaire des pelouses sèches de l'Ouest Drômois 2009 (CG 26, Césame)
<p>Outils de connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Unité paysagère Vallée de la Galaure et de l'Herbasse • La Charte Forestière des Chambarans 	
<p>Instruments de contractualisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • SAGE Molasse Miocène du Bas dauphiné et alluvions de la plaine de Valence • Contrats de milieux : Galaure Herbasse Veune Botherne petits affluents du Rhône et de l'Isère • CDDRA Drôme des Collines Valence Vivarais 	
<p>Acteurs associatifs naturalistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • LPO Drôme • FRAPNA Drôme 	<p>Autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aire AOP pour le Picodon

Résultats de l'inventaire

Habitats identifiés sur la commune	Code CORINE	Statuts
Lisières mésophiles	34.42	-
Pelouses médio-européennes du Xerobromion	34.332	Habitat communautaire Prioritaire si orchidées ¹
Pelouses semi-arides médio-europeennes à <i>Bromus erectus</i>	34.32	Habitat communautaire Prioritaire si orchidées ¹
Pelouses annuelles des sables calcaires	34.12	Habitat communautaire

¹ Au titre de la directive « Habitat-Faune-Flore »

Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

Nom commun	Nom latin	Statut
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	Protection nationale
Azuré du thym	<i>Pseudophilotes baton</i>	-
Criquet cendré	<i>Locusta migratoria cinerascens</i>	-
Criquet sicilien	<i>Calliptamus siciliae</i>	-
Fauvette grisettes	<i>Sylvia communis</i>	Protection nationale
Fléole des sables	<i>Phleum arenarium</i>	-
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	Protection nationale
Iberis penné	<i>Iberis pinnata</i>	-
Immortelle	<i>Helichrysum stoechas</i>	Réglementation cueillette 26
Lézard vert occidental	<i>Lacerta bilineata</i>	Protection nationale
Mante religieuse	<i>Mantis religiosa</i>	-
Marbré de Lusitanie	<i>Euchloe tagis</i>	-
Micrope dressé	<i>Micropus erectus</i>	Protection nationale, Livre Rouge Régional
Oedipode framboisine	<i>Acrotylus fischeri</i>	
Oeillet arméria	<i>Dianthus armeria</i>	Réglementation cueillette 26
Œillet des rochers	<i>Dianthus sylvestris</i>	Réglementation cueillette 26
Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	Protection nationale
Silène conique	<i>Silene conica</i>	-
Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>	Protection nationale

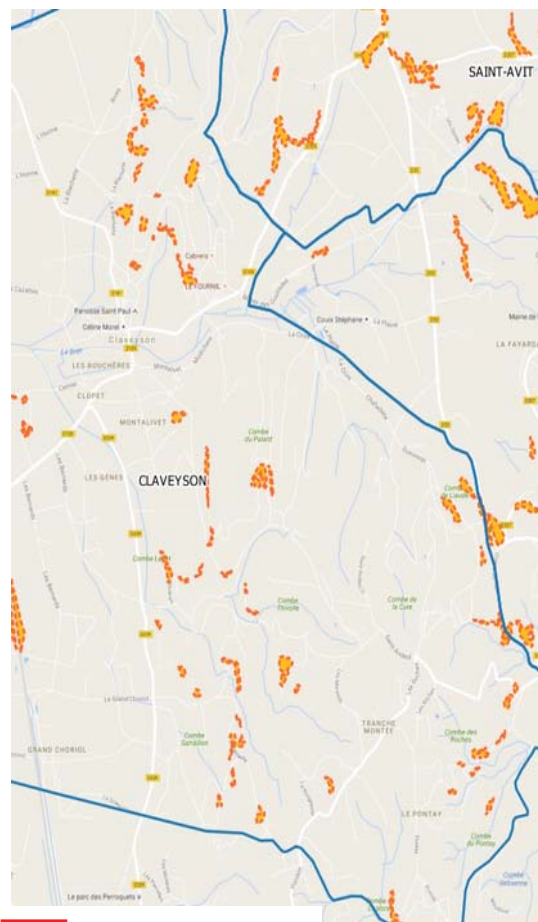
CLAVEYSON

Description : La commune de Claveyson possède de nombreuses pelouses sèches offrant une variété importante ainsi qu'une belle diversité d'espèces, papillons, oiseaux, reptiles, orthoptères, flores,... Les pelouses de la commune sont réparties sur l'ensemble du territoire communal mais on observe des groupes plus importants notamment liés au relief des collines comme la présence d'un bel ensemble de pelouses au nord du village. On observe également une continuité sèche le long de la voie de TGV. Il s'agit de pelouses artificielles très dégradées mais qui peuvent avoir leur importance pour le déplacement Nord-Sud de certaines espèces et notamment des papillons.

État de conservation actuel :

La majorité des pelouses de Claveyson ne sont plus exploitées pour le pastoralisme ou la fauche même si on observe aujourd'hui des chevaux qui ont remplacé les troupeaux bovins et ovins.

Il s'agit dans la plupart des cas de petites pelouses souvent en bordure de cultures ou de boisements. A moyen terme, ces petits milieux sont voués à être envahis par l'avancée des ligneux et notamment des chênes.



 pelouses sèches 2016

Bilan communal

Valeur patrimoniale

- Habitats naturels rares : 3
- Espèces à haute patrimonialité : 19

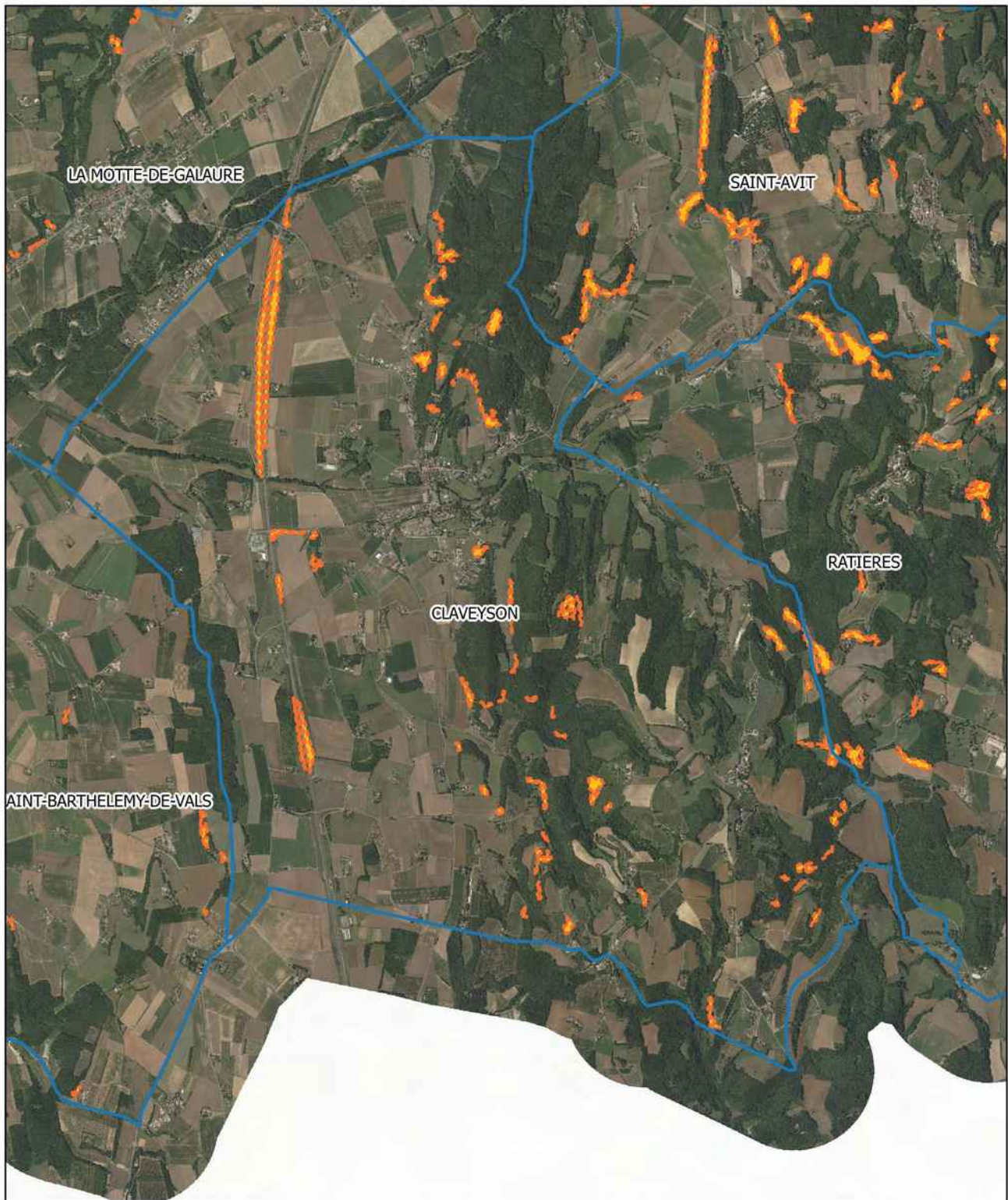
Surface totale de pelouses sèches sur la commune

22,9 ha

Les moyens à disposition de la commune afin d'initier la préservation de ces milieux pourraient être :

- l'inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- Dans le cadre de l'élaboration du prochain document d'urbanisme :
 - Intégrer les données issues de l'inventaire 2016 au diagnostic
 - Définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », ...)
- l'inscription de parcelles (ou partie) au réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles.
- la mise en place de Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEC) dans le cadre d'un Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC) pour les agriculteurs volontaires.

Connaissance et préservation des pelouses sèches des Portes de la Drôme 2016



5.1.7 Epinouze

La commune a été prospectée en 2015



Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
1605 habitants (2013, Source INSEE)	1145 ha	Communauté de Communes de Porte de Drôme-Ardèche

<p>Documents réglementaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • POS approuvé en 1995 PLU en cours d'élaboration • SCOT : Rives du Rhône approuvé le 30 mars 2012 	<p>Documents de références sur le patrimoine naturel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pas de ZNIEFF • Inventaire des zones humides (CG26) aucune zone humide inventoriée • Inventaire des pelouses sèches de l'Ouest Drômois 2009 (CG 26, Césame)
<p>Outils de connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Charte forestière Chambaran • Unité paysagère Plaine du Liers, Bièvre Valloire 	
<p>Instruments de contractualisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • SAGE Bièvre Liers Valloire • CDDRA Drôme des Collines Valence Vivarais 	
<p>Acteurs associatifs naturalistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • LPO Drôme • FRAPNA Drôme 	<p>Autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aire APO pour le Picodon

Résultats de l'inventaire

Habitats identifiés sur la commune	Code CORINE	Statuts
Fourrés médio-européens à prunelliers sur sol fertile	31.81	-
Pelouses semi-arides médio-européennes à <i>Bromus erectus</i>	34.32	Habitat communautaire Prioritaire si orchidées ¹
Pelouses médio-européennes du Xérobromion	34.332	Habitat communautaire Prioritaire si orchidées ¹

¹ Au titre de la directive « Habitat-Faune-Flore »

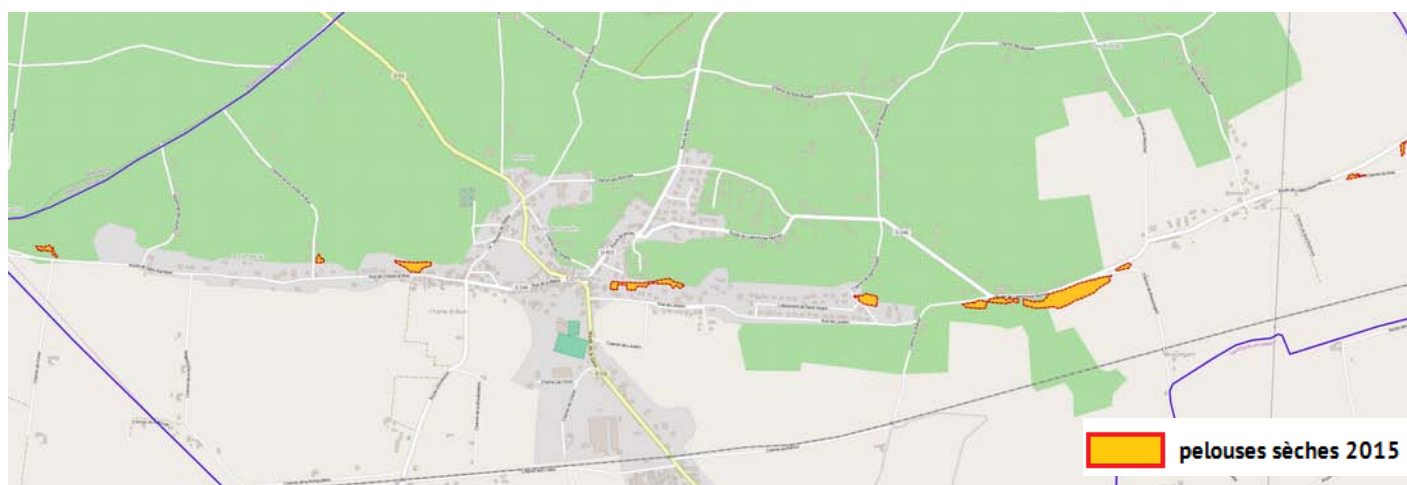
Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

Nom commun	Nom latin	Statu
Criquet des jachères	<i>Chorthippus mollis</i>	-
Inule hérissée	<i>Inula hirta</i>	-
Ascalaphe soufré	<i>Libelloides coccajus</i>	-
Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>	Protection nationale
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	Protection nationale

Azuré du serpolet



EPINOUZE



Description :

Les pelouses de la commune sont regroupées sur le coteau exposé sud, dans un même alignement. Il s'agit principalement de pelouses de mésobromion. La plupart d'entre elles ne sont plus exploitées, et certaines sont situées à proximité des zones urbanisées et sont donc potentiellement menacées par l'extension de l'urbanisation.

État de conservation actuel :

Si elles ne sont pas entretenues, ces pelouses seront vite gagnées par l'embroussaillage et à plus long terme par la progression d'un couvert forestier.

Préconisation de gestion :

La pelouse la plus à l'ouest de la commune se situe sur une canalisation de gaz et est par conséquent broyée et entretenue pour raison de sécurité par l'entreprise de gestion de la canalisation.

Bilan communal

Valeur patrimoniale

- 2 habitats communautaires au titre de la Directive Européenne
- 5 espèces à haute patrimonialité

Surface totale de pelouses sèches sur la commune

2,9 ha

Outils de gestion et de sensibilisation

Les moyens à disposition de la commune afin d'initier la préservation de ces milieux pourraient être :

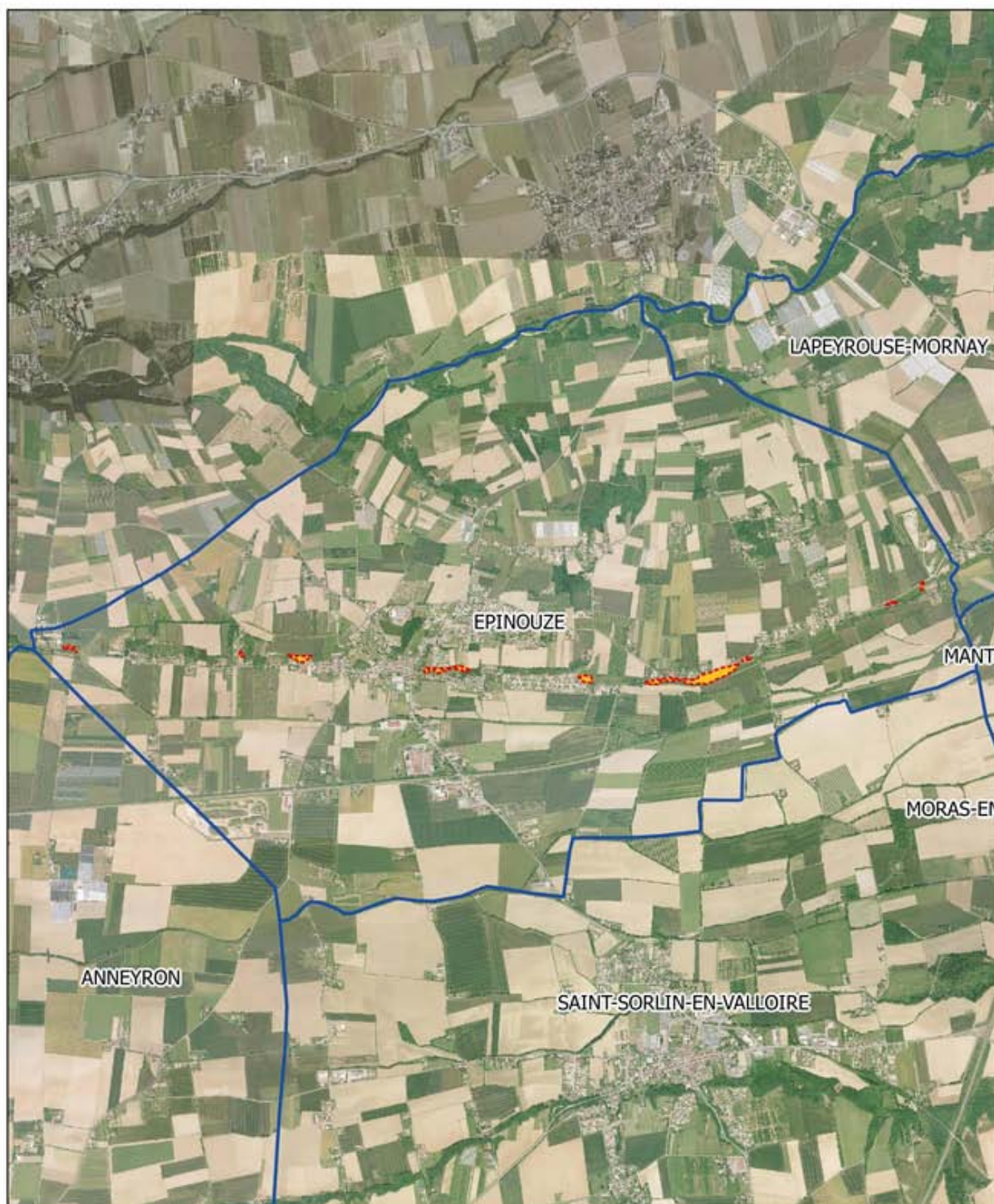
- l'inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- Dans le cadre de l'élaboration du PLU :



Intégrer les données issues de l'inventaire 2015 au diagnostic (continuités écologiques, biodiversité)

Définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », ...)

- la mise en place de Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEC) dans le cadre d'un Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC) pour les agriculteurs volontaires.

Connaissance et préservation des pelouses sèches des Portes de la Drôme 2015



-  Pelouses sèches 2015
-  Communes 2015

5.1.8 Fay-le-Clos

La commune a été prospectée en 2015

Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
171 habitants (2013, Source INSEE)	454 ha	Communauté de Communes de Porte de Drôme-Ardèche

<p>Documents réglementaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Carte communale approuvée en 2012 • SCOT : Rives du Rhône (en cours de révision, ne s'applique pas encore à la commune) 	<p>Documents de références sur le patrimoine naturel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pas de ZNIEFF • Inventaire des zones humides (CG26) 3 zones humides inventoriées (66,32 ha) en 2004 • Inventaire des pelouses sèches de l'Ouest Drômois 2009 (CG 26, Césame)
<p>Outils de connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Charte forestière Chambaran • Unité paysagère Vallée de la Galaure et de l'Herbasse 	
<p>Instruments de contractualisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contrat de Milieux - Galaure • SAGE Bièvre Liers Valloire • SAGE Molasse Miocène du Bas Dauphiné et Alluvions de la plaine de la Valloire • CDDRA Drôme des Collines Valence Vivarais 	
<p>Acteurs associatifs naturalistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • LPO Drôme • FRAPNA Drôme 	<p>Autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aire APO pour le Picodon


FAY-LE-CLOS

Description :

La seule pelouse sèche identifiée de la commune n'est pas accessible.

La prospection s'est donc faite de loin mais aucun inventaire n'a pu être réalisé.



 pelouses sèches 2015

Bilan communal

Valeur patrimoniale	
-	
Surface totale de pelouses sèches sur la commune	0,7 ha

Outils de gestion et de sensibilisation

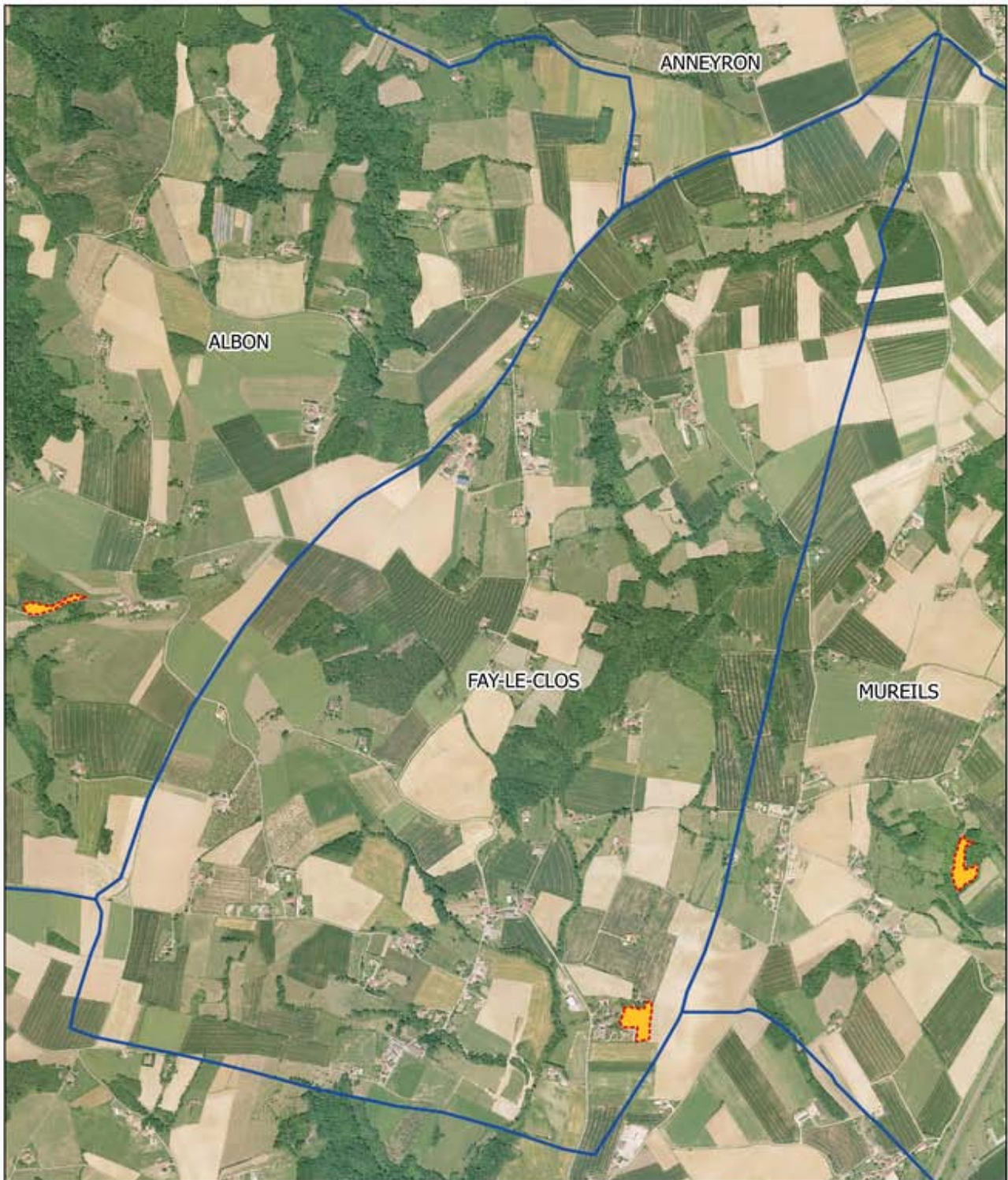
Les moyens à disposition de la commune afin d'initier la préservation de ces milieux pourraient être :



- l'inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- Dans d'un futur document d'urbanisme :

Intégrer les données issues de l'inventaire 2015 au diagnostic (continuités écologiques, biodiversité)

Définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », ...)

Connaissance et préservation des pelouses sèches des Portes de la Drôme 2015



 Pelouses sèches 2015
 Communes 2015

5.1.9 Le Grand-Serre

La commune a été prospectée en 2015



Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
955 habitants (2013, Source INSEE)	2488 ha	Communauté de Communes de Porte de Drôme-Ardèche

<p>Documents réglementaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • PLU approuvé le 03 mars 2011 • SCOT : Rives du Rhône (en cours de révision ne s'applique pas encore à la commune) 	<p>Documents de références sur le patrimoine naturel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Natura 2000 : Etangs, Landes, Vallons Tourbeux humides, et ruisseaux à Ecrevisses des Chambarans • ZNIEFF 1 : Cours supérieur de la Galaure Etang de Joanina Maria et bois environnants Plateau de Chambaran ZNIEFF 2 : Chambarans orientaux • Inventaire des zones humides (CG26) en 2003 27 zones humides inventoriées (1898,71 ha) • Inventaire des pelouses sèches de l'Ouest Drômois 2009 (CG 26, Césame)
<p>Outils de connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Charte forestière des Chambarans • Zone de Développement Eolien : - ZDE du Pays de Romans - ZDE des Terres Blanches chambarans / Vallée de la Galaure et de l'Herbasse 	
<p>Instruments de contractualisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Natura 2000 Etangs, Landes, Vallons Tourbeux humides, et ruisseaux à Ecrevisses des Chambarans • Contrat de milieu : Galaure / Herbasse • SAGE Bièvre Liers Valloire • SAGE Molasse Miocène du Bas Dauphiné et Alluvions de la plaine de la Valloire • CDDRA Drôme des Collines Valence Vivarais 	
<p>Acteurs associatifs naturalistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • LPO Drôme • FRAPNA Drôme 	<p>Autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aire AOP pour le Picodon

Résultats de l'inventaire

Habitats identifiés sur la commune	Code CORINE	Statuts
Fourrés médio-européens à prunelliers sur sol fertile	31.81	
Pelouses semi-arides médio-européennes à <i>Bromus erectus</i>	34.32	Habitat communautaire Prioritaire si orchidées ¹

¹ Au titre de la directive « Habitat-Faune-Flore »

Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

Nom Commun	Nom Latin	Statu
Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>	Protection nationale
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	Protection nationale
Criquet des jachères	<i>Chorthippus mollis</i>	-
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	Protection nationale
Oeillet arméria	<i>Dianthus armeria</i>	Interdiction cueillette

Bruant proyer



Source wikipedia

LE GRAND-SERRE



Description :

Sur la commune du Grand-serre, l'élevage est encore bien présent et les coteaux sont encore utilisés pour le pâturage des bovins ou même des moutons, et des chevaux. La quasi-totalité des pelouses sèches de la commune est encore exploitée aujourd'hui et est donc moins menacée par la fermeture du milieu. Ici aussi on observe un alignement des pelouses le long du coteau exposé plein sud, mais uniquement des mésobromions (pelouses moyennement sèches) ; ce phénomène est certainement dû à une différence climatique par rapport au reste du territoire d'étude, le Grand-Serre étant la première commune d'entrée sur le plateau de Chambaran.

État de conservation actuel :

L'exploitation en pâturage des parcelles de pelouse améliore leur état de conservation. Il faut tout de même veiller au sur-pâturage de certaines parcelles où le bétail reste trop longtemps en stationnement créant ainsi une disparition de la végétation et en même temps une baisse significative des cortèges de papillons, sauterelles,...

Bilan communal

Valeur patrimoniale

- 2 Habitats naturels d'intérêt communautaire
- 5 espèces à haute valeur patrimoniale

Surface totale de pelouses sèches sur la commune

8,6 ha

Outils de gestion et de sensibilisation

Les moyens à disposition de la commune afin d'initier la préservation de ces milieux pourraient être :

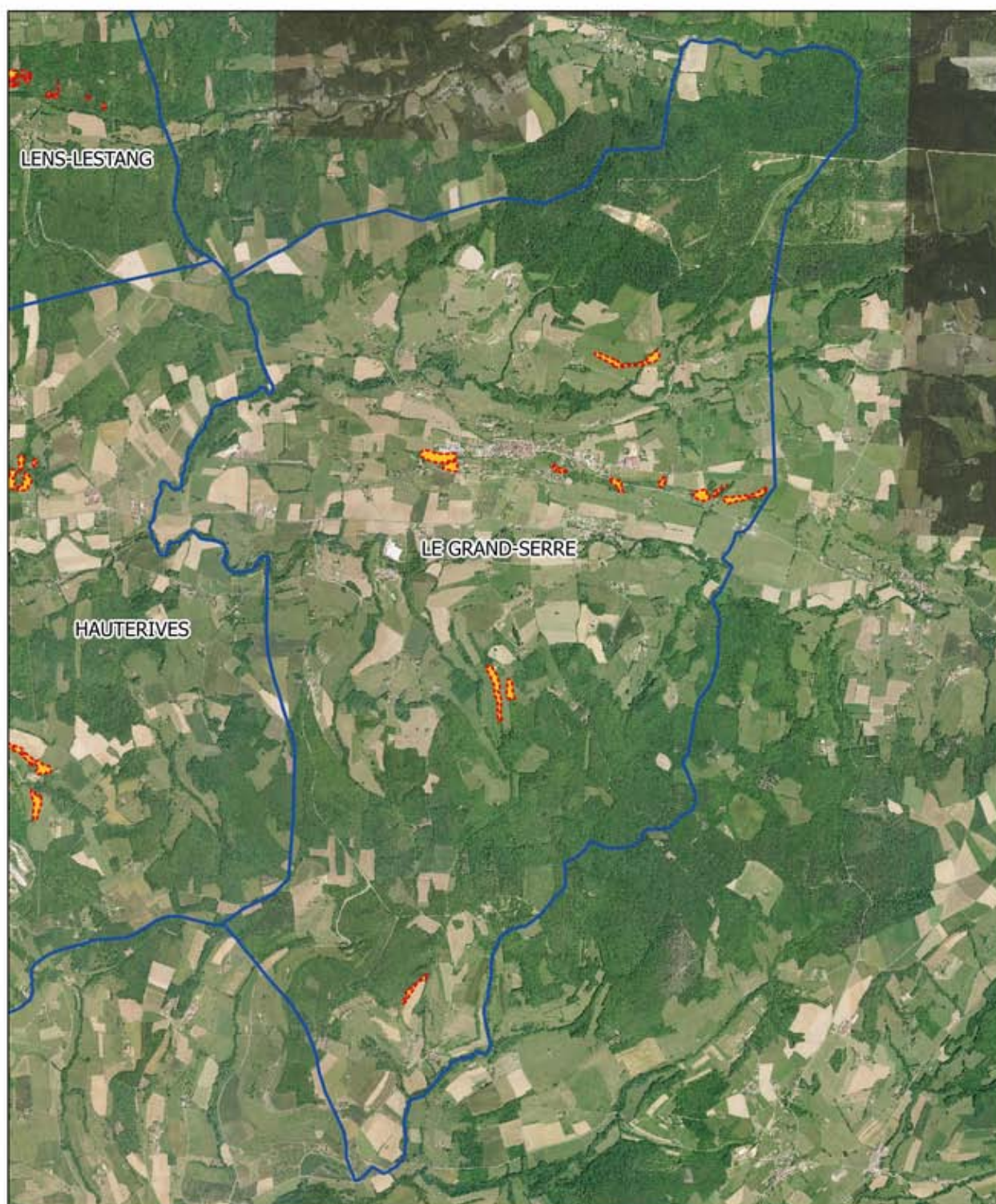
- l'inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- Dans le cadre d'un futur PLU :


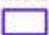
Intégrer les données issues de l'inventaire 2015 au diagnostic (continuités écologiques, biodiversité)

Définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », ...)

- la mise en place de Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEC) dans le cadre d'un Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC) pour les agriculteurs volontaires.

Connaissance et préservation des pelouses sèches des Portes de la Drôme 2015



-  Pelouses sèches 2015
-  Communes 2015

5.1.10 Hauterives

La commune a été prospectée en 2015



Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
1850 Habitants (2013, Source INSEE)	3072 ha	Communauté de Communes de Porte de Drôme-Ardèche

<p>Documents réglementaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • PLU approuvé le 29 sept 2003 • SCOT : Rives du Rhône (en cours de révision, ne s'applique pas actuellement sur la commune) 	<p>Documents de références sur le patrimoine naturel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ZNIEFF 1 : Cours supérieur de la Galaure Lisière Orientale de la Forêt de Mantaille Plateau de Chambaran • ZNIEFF 2 : Chambarans orientaux • Inventaire des zones humides (CG26) en 19 zones humides inventoriées (2390,92ha) • Inventaire des pelouses sèches de l'Ouest Drômois 2009 (CG 26, Césame)
<p>Outils de connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Charte forestière Chambaran • Zone de développement éolien : ZDE des Terres blanches • Unité paysagère : Plateau et balcon des Chambarans / Vallées de la Galaure et de l'Hebasse. • Inventaire parcs et jardins : Palais idéal du facteur Cheval 	
<p>Instruments de contractualisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contrat de milieux : Galaure / Herbasse • SAGE Bièvre Liers Valloire • SAGE Molasse miocène du Bas Dauphiné et Alluvions de la plaine de la Valloire • CDDRA Drôme des Collines Valence Vivaraïs 	
<p>Acteurs associatifs naturalistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • LPO Drôme • FRAPNA Drôme 	<p>Autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aire AOP pour le Picodon

Résultats de l'inventaire

Habitats identifiés sur la commune	Code CORINE	Statuts
Fourrés médio-européens à prunelliers sur sol fertile	31.81	-
Pelouses médio-européennes du Xérobromion	34.332	Habitat communautaire Prioritaire si orchidées ¹
Pelouses semi-arides médio-européennes à <i>Bromus erectus</i>	34.32	Habitat communautaire Prioritaire si orchidées ¹
Lisières mésophiles	34.42	-

¹ Au titre de la directive « Habitat-Faune-Flore »

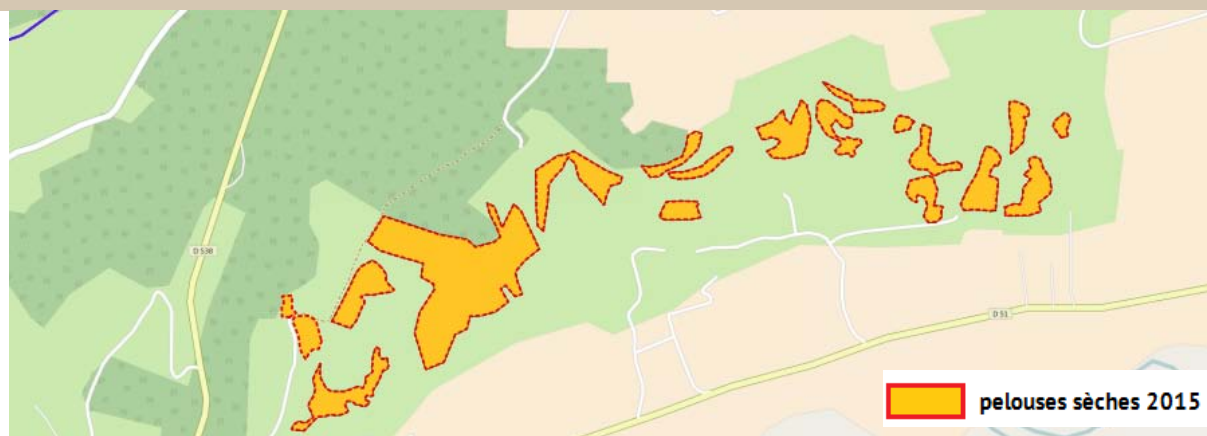
Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

Nom commun	Nom latin	Statu
Ail caréné	<i>Allium flexum</i>	Très rare
Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>	Protection nationale
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	Protection nationale
Fauvette grissette	<i>Sylvia communis</i>	Protection nationale
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	Protection nationale
Laîche printanière	<i>Carex caryophyllea</i>	-
Lézard vert	<i>Lacerta bilineata</i>	Protection nationale
Mante religieuse	<i>Mantis religiosa</i>	-
Oeillet arméria	<i>Dianthus armeria</i>	Interdiction cueillette
<i>Oedipode soufré</i>	<i>Oedaleus decorus</i>	-

Lézard vert



HAUTERIVES



Description : La commune d'Hauterives recense la plus grande surface de pelouses sèches de l'inventaire 2015 soit presque 30 ha. La plus importante concentration de pelouses est située au nord est du centre village. Il s'agit d'un grand ensemble de pelouses pour la plupart exploitées, soit fauchées soit pâturées par des bovins ou des chevaux. Dans cet ensemble 2 ou 3 parcelles, dont 1 de grande taille, sont en cours de fermeture et l'on y observe de nombreux buissons de prunelliers et d'aubépines qui prennent le dessus sur la strate herbacée. Plus au sud, on trouve des pelouses plus écorchées sur molasse apparente avec notamment des falaises à Guêpiers. C'est à Hauterives qu'a été découverte la seule station d'Ail caréné de l'inventaire, sur la pelouse la plus à l'ouest.

Préconisation de gestion :

Sur les parcelles fauchées il serait intéressant de connaître les dates de fauche afin de pouvoir les ajuster en fonction des enjeux de biodiversité. C'est l'une des mesures qui peut être contractualisée dans le cadre de MAEC (Mesure Agro-Environnementales). Le maintien de l'activité pastorale sur la commune est également une clé de la préservation de ce coteau encore bien ouvert et entretenu. Le soutien aux agriculteurs est donc essentiel.

Bilan communal

Valeur patrimoniale

- 2 habitats communautaires
- 10 espèces à forte patrimonialité

Surface totale de pelouses sèches sur la commune

27 ha

Outils de gestion et de sensibilisation

Les moyens à disposition de la commune afin d'initier la préservation de ces milieux pourraient être :

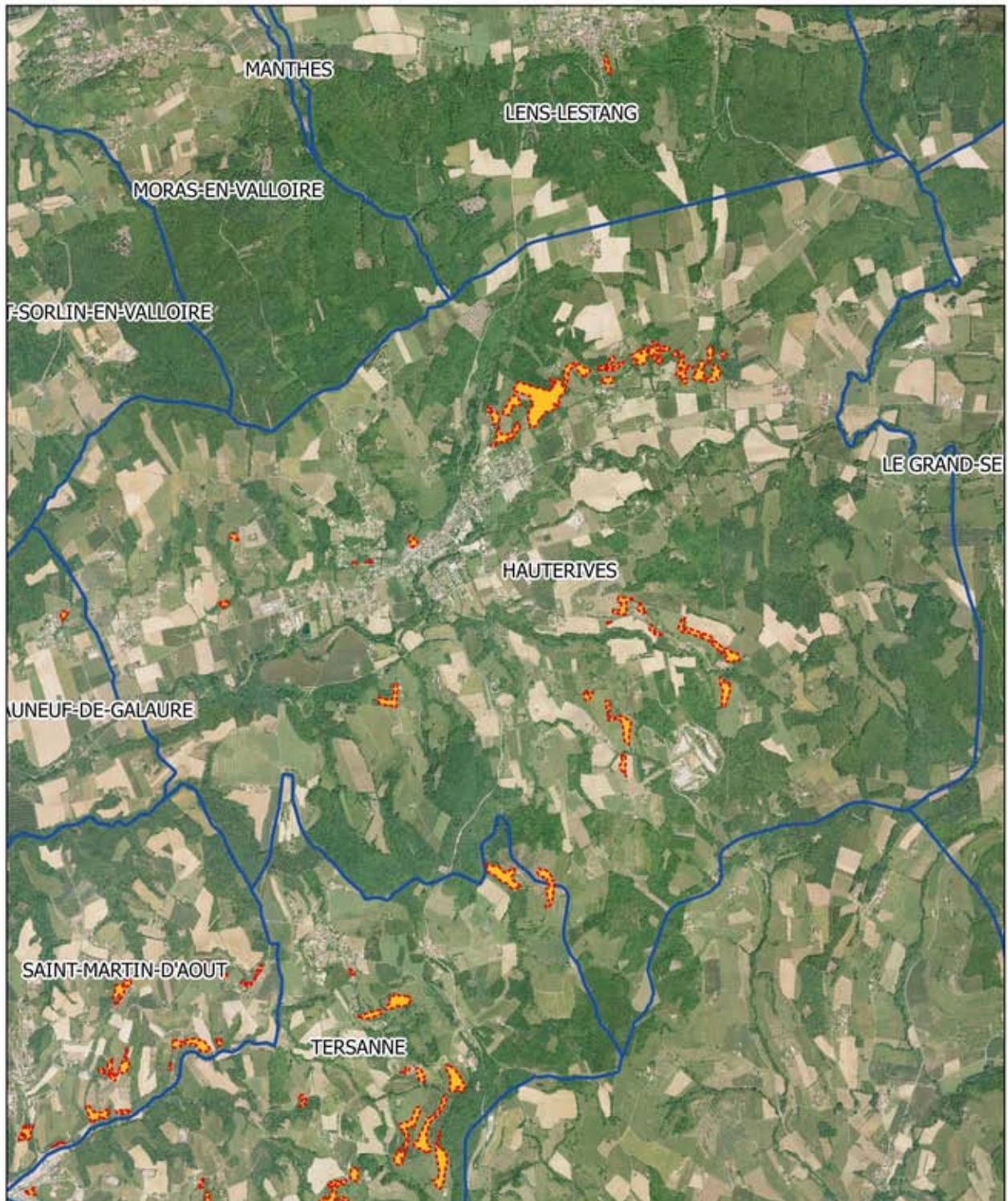
- l'inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- Dans le cadre de l'élaboration d'un futur document d'urbanisme :

Intégrer les données issues de l'inventaire 2015 au diagnostic (continuités écologiques, biodiversité)

Définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », ...)

- la mise en place de Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEC) dans le cadre d'un Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC) pour les agriculteurs volontaires.

Connaissance et préservation des pelouses sèches des Portes de la Drôme 2015



■ Pelouses sèches 2015
□ Communes 2015

5.1.11 Laveyron



La commune a été prospectée en 2016

Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
1107 habitants (2013, Source INSEE)	535 ha	- Communauté de Communes de Porte de Drôme-Ardèche

<p>Documents réglementaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • PLU approuvé le 25 juin 2002 PLU en révision • SCOT des Rives du Rhône approuvé le 30 mars 2012 	<p>Documents de références sur le patrimoine naturel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 ZNIEFF I : GORGES DE LA GALAURE • 2 ZNIEFF II : <ul style="list-style-type: none"> - ENSEMBLE FONCTIONEL FORME PAR LE MOYEN-RHONE ET SES ANNEXES FLUVIALES - ILOT GRANITIQUE DE SAINT-VALLIER • Inventaire des Zones humides (CG26) : <ul style="list-style-type: none"> 1 zone humide inventoriée en 2003 (156,8 ha) : <ul style="list-style-type: none"> - CHAMP MARMOT LE VERNAIS LA GALAURE • Inventaire des pelouses sèches de l'Ouest Drômois 2009 (CG 26, Césame)
<p>Outils de connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Charte forestière de Chambaran 	
<p>Instruments de contractualisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • SAGE Bièvre-Liers-Valloire • CDDRA Drôme des Collines Valence Vivarais 	
<p>Acteurs associatifs naturalistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • LPO Drôme • FRAPNA Drôme 	<p>Autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aire AOP pour le Picodon

Résultats de l'inventaire

Habitats identifiés sur la commune	Code CORINE	Statuts
Lande basse à Ciste à feuilles de sauge <i>Cistus salvifolius</i>	31.24	Habitat communautaire Vulnérable en Rhône-Alpes
Lande haute à Genet à balais <i>Cytisus scoparius</i>	31.841	Vulnérable en Rhône-Alpes
Pelouses xériques rocailleuses et siliceuses	34.34	En Danger critique en Rhône-Alpes (CR)
Pelouses siliceuses à annuelles naines	35.21	-
Lisières mésophiles	34.42	-
Fourrés médio-européens à prunelliers sur sol fertile	31.81	-
Pelouses semi-arides médio-européennes à <i>Bromus erectus</i>	34.32	Habitat communautaire Prioritaire si orchidées ¹

¹ Au titre de la directive « Habitat-Faune-Flore »

Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

Nom commun	Nom latin	Statut
Grand-Duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	Protection nationale
Azuré des Orpins	<i>Scolitantides orion</i>	-
Mélitée des Linaires	<i>Melitaea deione</i>	-
Oeillet des Chartreux	<i>Dianthus carthusianorum</i>	Réglementation cueillette 26
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	Protection nationale
Ciste à feuilles de sauge	<i>Cistus salvifolius</i>	-
Immortelle des sables	<i>Helichrysum stoechas</i>	Réglementation cueillette 26



Azuré des orpins – *Scolitantides orion*

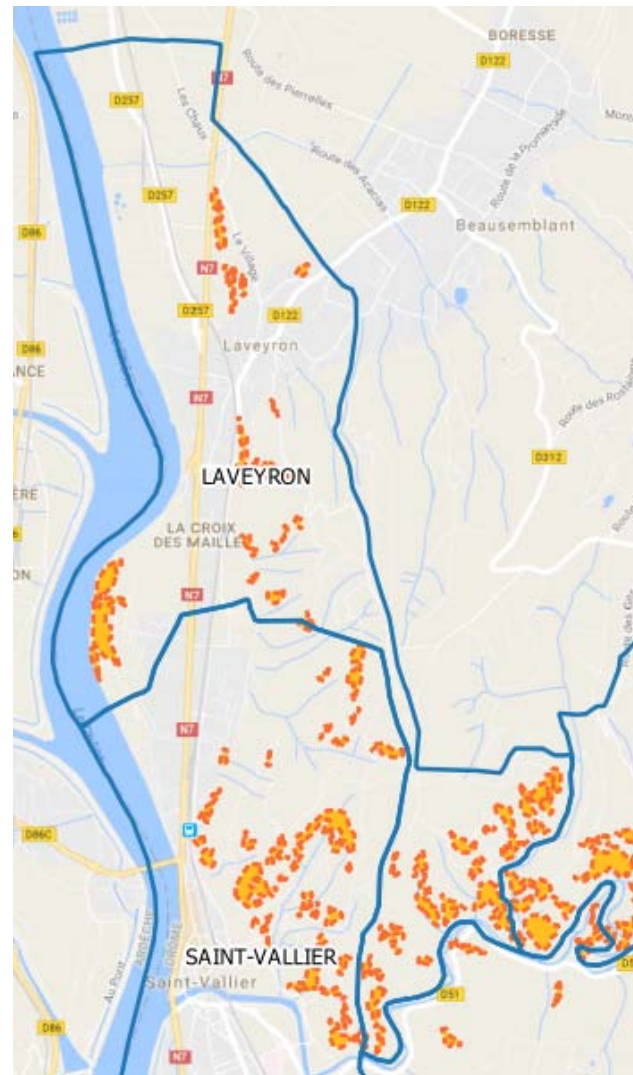
LAVEYRON

Description : Plusieurs types de pelouses sèches sont rencontrées sur la commune de Laveyron, celles du bord du Rhône le long des digues de la CNR, les anciennes terrasses aujourd'hui plus exploitées, quelques parcelles encore exploitées pour du pâturage et pour finir la plus grande partie des pelouses qui se trouve sur les coteaux escarpés de la vallée de la Galaure. Plus de 24 ha de pelouses sont présentes sur la commune avec de nombreux enjeux environnementaux sur les habitats naturels mais aussi pour les espèces avec la présence de papillons, oiseaux et plantes patrimoniales et très inféodées à ces milieux.

État de conservation actuel : Selon leur type et leur localisation, parfois très difficiles d'accès, les pelouses de la commune n'ont pas toutes les mêmes états de conservation. Une grande partie d'entre elles n'est plus exploitée aujourd'hui mais découle directement d'une ancienne activité agricole sur les coteaux. Le long du Rhône, des pelouses sont encore fauchées. Sur la partie sud de la commune, des chevaux et un troupeau de vaches pâturent les pelouses et maintiennent ainsi leur ouverture. Ailleurs, la majorité est laissée à l'abandon et vouée à disparaître à moyen terme par l'avancée des ligneux et notamment des chênes et des genévriers.

Préconisation de gestion :

Sur les parcelles actuellement exploitées, le maintien de l'agriculture doit être encouragé et notamment le pâturage qui permet de garder le milieu ouvert tout en favorisant l'expression de la biodiversité. Concernant les parcelles abandonnées, il serait judicieux d'ouvrir certaines zones embroussaillées et notamment de pouvoir remettre en valeur les anciennes terrasses.



Bilan communal

Valeur patrimoniale

- Habitats naturels rares : 4
- Espèces à haute patrimonialité : 7

Surface totale de pelouses sèches sur la commune

24,7 ha

Les moyens à disposition de la commune afin d'initier la préservation de ces milieux pourraient être :

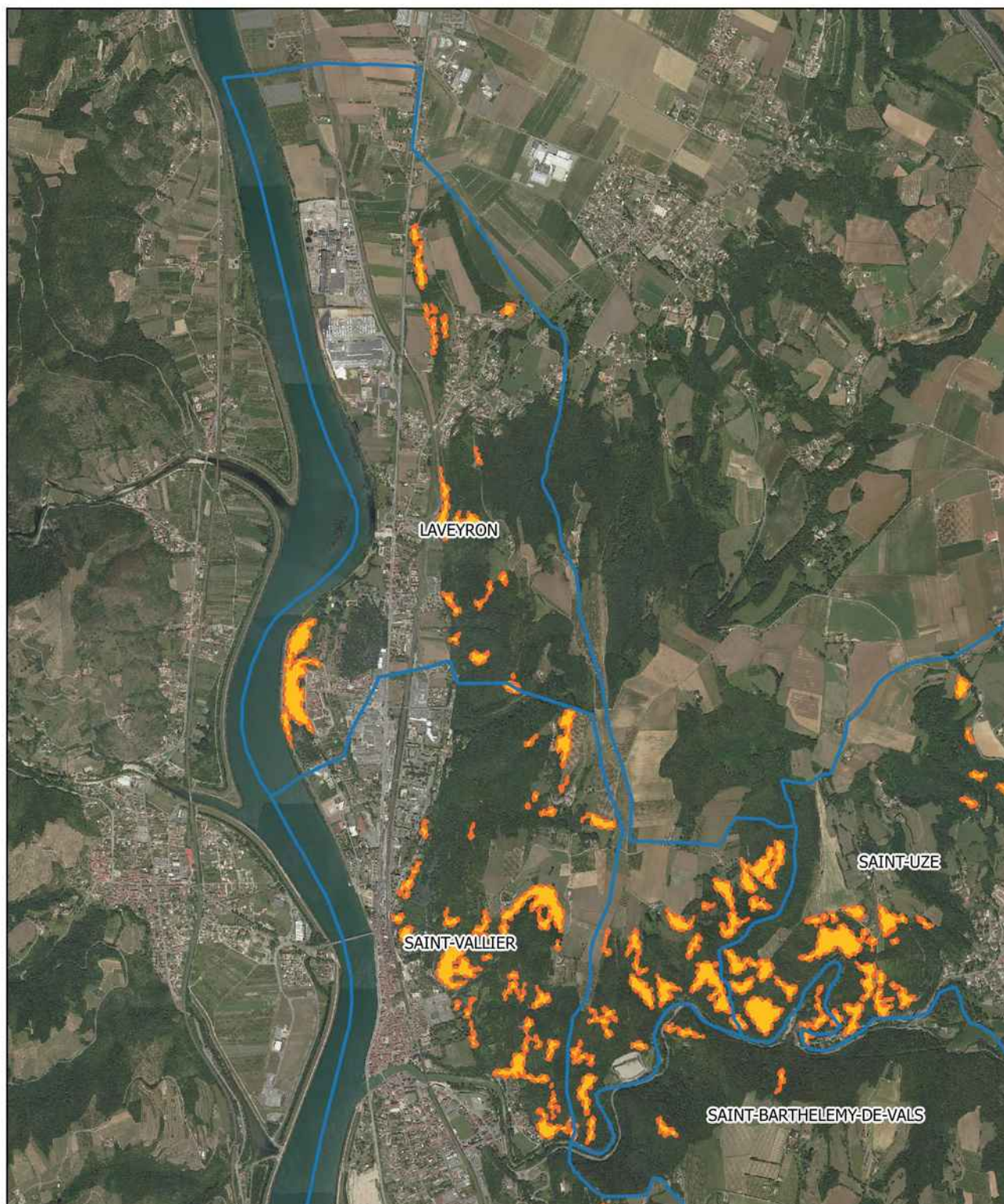
- Inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- Dans le cadre de l'élaboration du prochain document d'urbanisme :

Intégrer les données issues de l'inventaire 2016 au diagnostic

Définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », ...)

- l'inscription de parcelles (ou partie) au réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles.
- la mise en place de Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEC) dans le cadre d'un Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC) pour les agriculteurs volontaires.

Connaissance et préservation des pelouses sèches des Portes de la Drôme 2016



 Pelouses 2016
 Communes 2016

5.1.12 Layperouse-Mornay

La commune a été prospectée en 2015



Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
1234 habitants (2013, Source INSEE)	1149 ha	Communauté de Communes de Porte de Drôme-Ardèche

<p>Documents réglementaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • PLU arrêté le 14 décembre 2015 • SCOT : Rives du Rhône approuvé le 30 mars 2012 	<p>Documents de références sur le patrimoine naturel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pas de ZNIEFF • Inventaire des zones humides (CG26) en 2004 2 zones humides inventoriées (15,2 ha) • Inventaire des pelouses sèches de l'Ouest Drômois 2009 (CG 26, Césame)
<p>Outils de connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Charte forestière de Chambaran • Unité de paysagère : Plaine de Liers, Bièvre et Valloire 	
<p>Instruments de contractualisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • SAGE Bièvre Liers Valloire • Contrat de milieu : Ay, Cance-Deume-Torrenson, Galaure, Veayne, Bouterne, petits affluents du Rhône et de l'Isère • CDDRA Drôme des Collines Valence Vivarais 	
<p>Acteurs associatifs naturalistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • LPO Drôme • FRAPNA Drôme 	<p>Autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aire AOP pour le Picodon

Résultats de l'inventaire

Habitats identifiés sur la commune	Code CORINE	Statuts
Pelouses semi-arides médio-européennes à <i>Bromus erectus</i>	34.32	Habitat communautaire Prioritaire si orchidées ¹
Lisières mésophiles	34.42	-

¹ Au titre de la directive « Habitat-Faune-Flore »

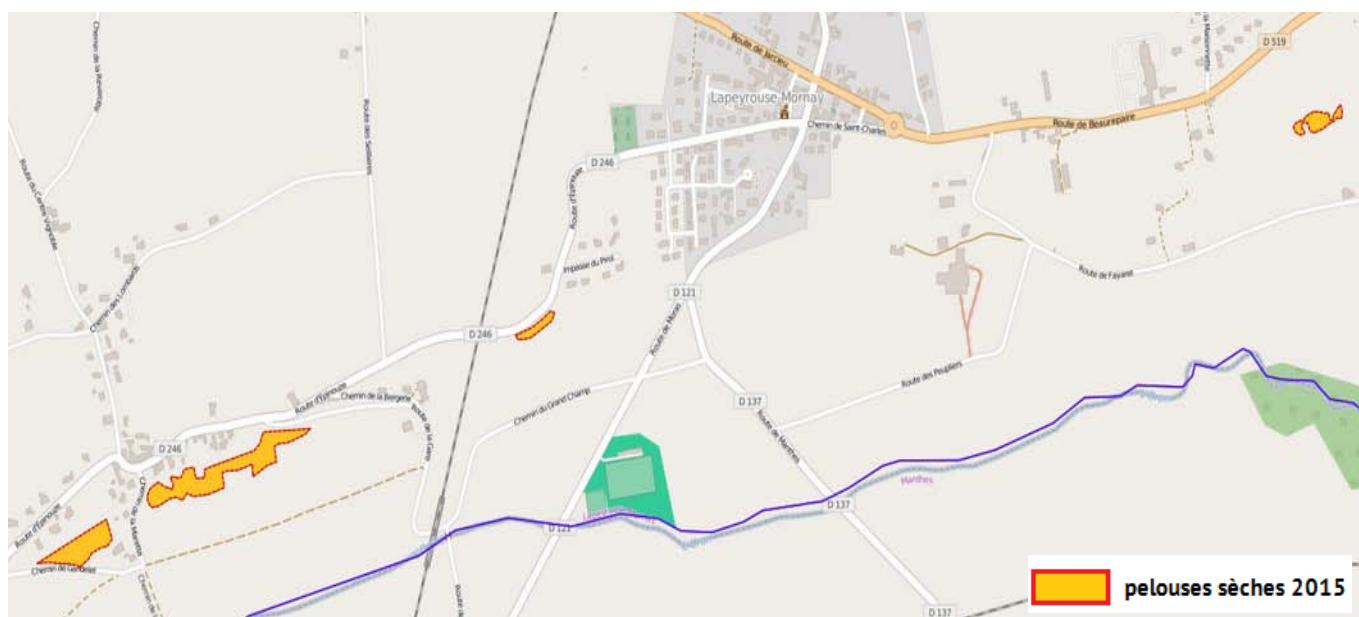
Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

Nom commun	Nom Latin	Statu
Ascalaphe soufré	<i>Libelloides coccajus</i>	-
Immortelle des sables	<i>Helichrysum stoechas</i>	-
Criquet des bromes	<i>Euchorthippus declivus</i>	-
Empuse commune	<i>Empusa pennata</i>	-
Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>	Protection nationale

Empuse commune



LAPEYROUSE-MORNAY



Description : Les pelouses de la commune sont toutes regroupées sur le coteau est-ouest. Cette exposition plein sud est très favorable aux espèces typiques des pelouses néanmoins ces milieux se raréfient avec le temps et avec l'abandon de certaines pratiques agricoles.

Ces pelouses sont en cours de fermeture et d'ourléification. On y retrouve malgré tous des espèces plutôt rares comme l'Empuse commune ou l'Azuré du serpolet, un papillon protégé nationalement

Bilan communal

Valeur patrimoniale

- 1 habitat communautaire au titre de la Directive Européenne
- 5 espèces à haute patrimonialité

Surface totale de pelouses sèches sur la commune

1,9 ha

Outils de gestion et de sensibilisation

Les moyens à disposition de la commune afin d'initier la préservation de ces milieux pourraient être :

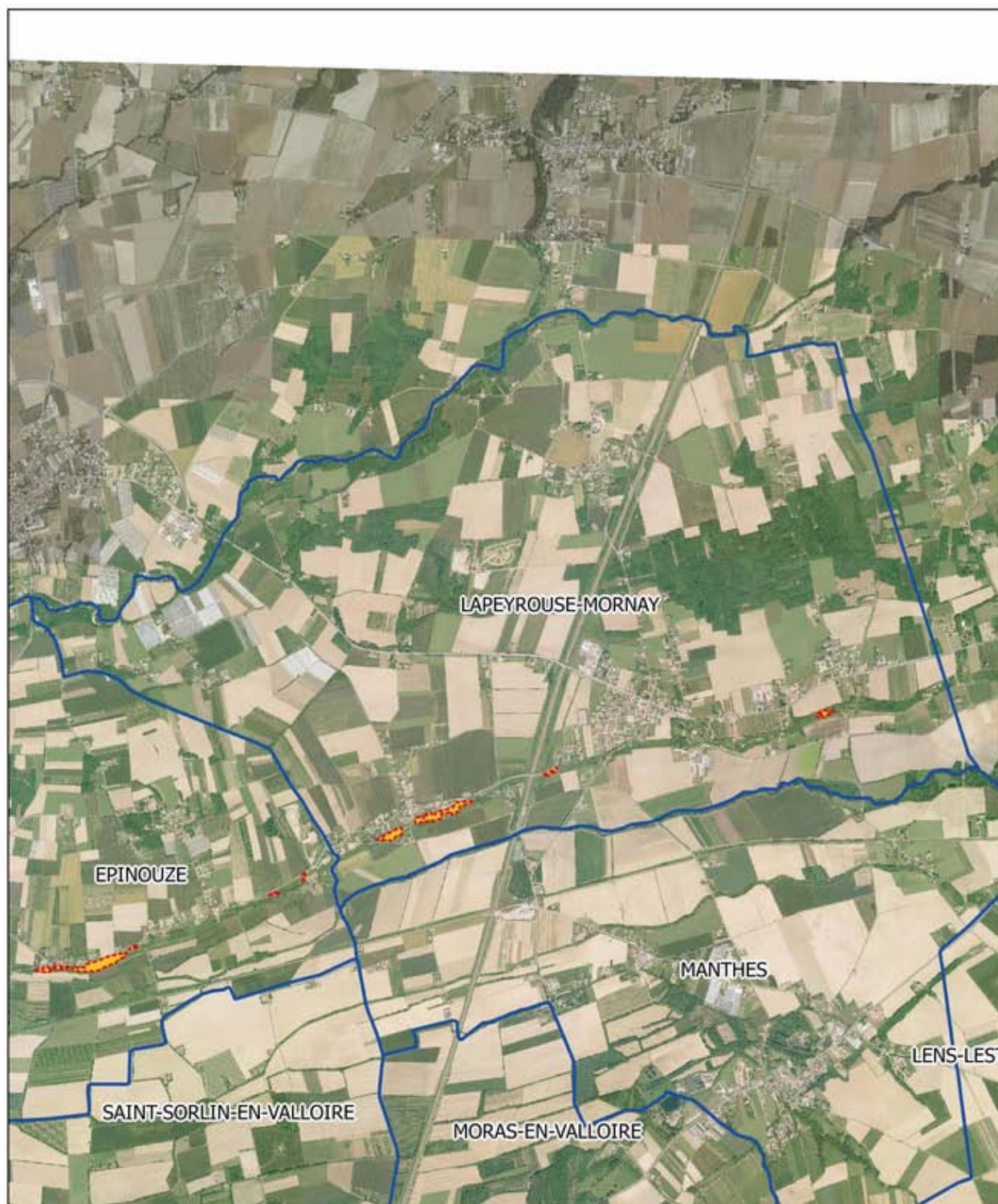
- l'inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- Dans le cadre de la révision du PLU :


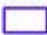
Intégrer les données issues de l'inventaire 2015 au diagnostic (continuités écologiques, biodiversité)

Définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », ...)

- la mise en place de Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEC) dans le cadre d'un Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC) pour les agriculteurs volontaires.

Connaissance et préservation des pelouses sèches des Portes de la Drôme 2015



-  Pelouses sèches 2015
-  Communes 2015

5.1.13 Lens-Lestang

La commune a été prospectée en 2015



Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
832 habitants (2013, Source INSEE)	1642 ha	Communauté de Communes de Porte de Drôme-Ardèche

<p>Documents réglementaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • PLU approuvé le 12 janvier 2007 • SCOT : Rives du Rhône approuvé le 30 mars 2012 	<p>Documents de références sur le patrimoine naturel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ZNIEFF 1 : Lisière Orientale de la Forêt de Mantaille Plateau de Chambaran ZNIEFF 2 : Chambarans orientaux • Inventaire des zones humides (CG26) en 2004 5 zones humides inventoriées (1567 ha) • Inventaire des pelouses sèches de l'Ouest Drômois 2009 (CG 26, Césame)
<p>Outils de connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Charte forestière Chambaran • Zone de développement éolien : ZDE des terres blanches • Unité paysagère : plaine de Liers Bièvre Valloire/ Plateau et Balcon des Chambarans / Vallée de la Galaure et de l'Herbasse 	
<p>Instruments de contractualisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contrat de milieux ; Galaure • SAGE Bièvre Liers Valloire • CDDRA Drôme des Collines Valence Vivarais 	
<p>Acteurs associatifs naturalistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • LPO Drôme • FRAPNA Drôme 	<p>Autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aire AOP Pour le Picodon

Résultats de l'inventaire

Habitats identifiés sur la commune	Code CORINE	Statuts
Fourrés médio-européens à prunelliers sur sol fertile	31.81	-
Pelouses semi-arides médio-européennes à <i>Bromus erectus</i>	34.32	Habitat communautaire Prioritaire si orchidées ¹
Pelouses médio-européennes du Xérobromion	34.332	Habitat communautaire Prioritaire si orchidées ¹
Lisières mésophiles	34.42	-

¹ Au titre de la directive « Habitat-Faune-Flore »

Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

Nom commun	Nom latin	
Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>	Protection nationale
Caloptène provençal	<i>Calliptamus siciliae</i>	-
Criquet des jachères	<i>Chorthippus mollis</i>	-
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	Protection nationale
Immortelle des sables	<i>Helichrysum stoechas</i>	-
Œillet des chartreux	<i>Dianthus cartsionorum</i>	Réglementation cueillette

Oeillet des Chartreux



LENS-LESTANG



Description : La plupart des pelouses de la commune est regroupée sur le coteau de la Garenne. Ce coteau de très forte pente, exposé au sud et bien protégé offre des caractéristiques très favorables à la présence de pelouses sèches. Mais il s'agit ici, pour la grande majorité, de pelouses relictuelles, certainement anciennement pâturées par des moutons ou des chèvres, mais très menacées par la chênaie pubescente environnante. Deux petites pelouses n'ont pas pu être prospectées en raison de la difficulté d'accès.

Un sentier de randonnée traverse le coteau. L'installation de panneaux pédagogiques serait intéressante afin de faire découvrir aux promeneurs la richesse et l'intérêt de ces milieux.

Préconisation de gestion : Une petite partie des pelouses est actuellement pâturée par des chevaux, ce qui permet de mettre un frein partiel à la fermeture du coteau, mais il serait intéressant d'étendre, d'intensifier ou de diversifier le pâturage existant pour avoir une action plus efficace sur la végétation.

Bilan communal

Valeur patrimoniale

- 2 habitats naturels communautaires au titre de la Directive Européenne
- 6 espèces à haute valeur patrimoniale

Surface totale de pelouses sèches sur la commune

2,3 ha

Outils de gestion et de sensibilisation

Les moyens à disposition de la commune afin d'initier la préservation de ces milieux pourraient être :

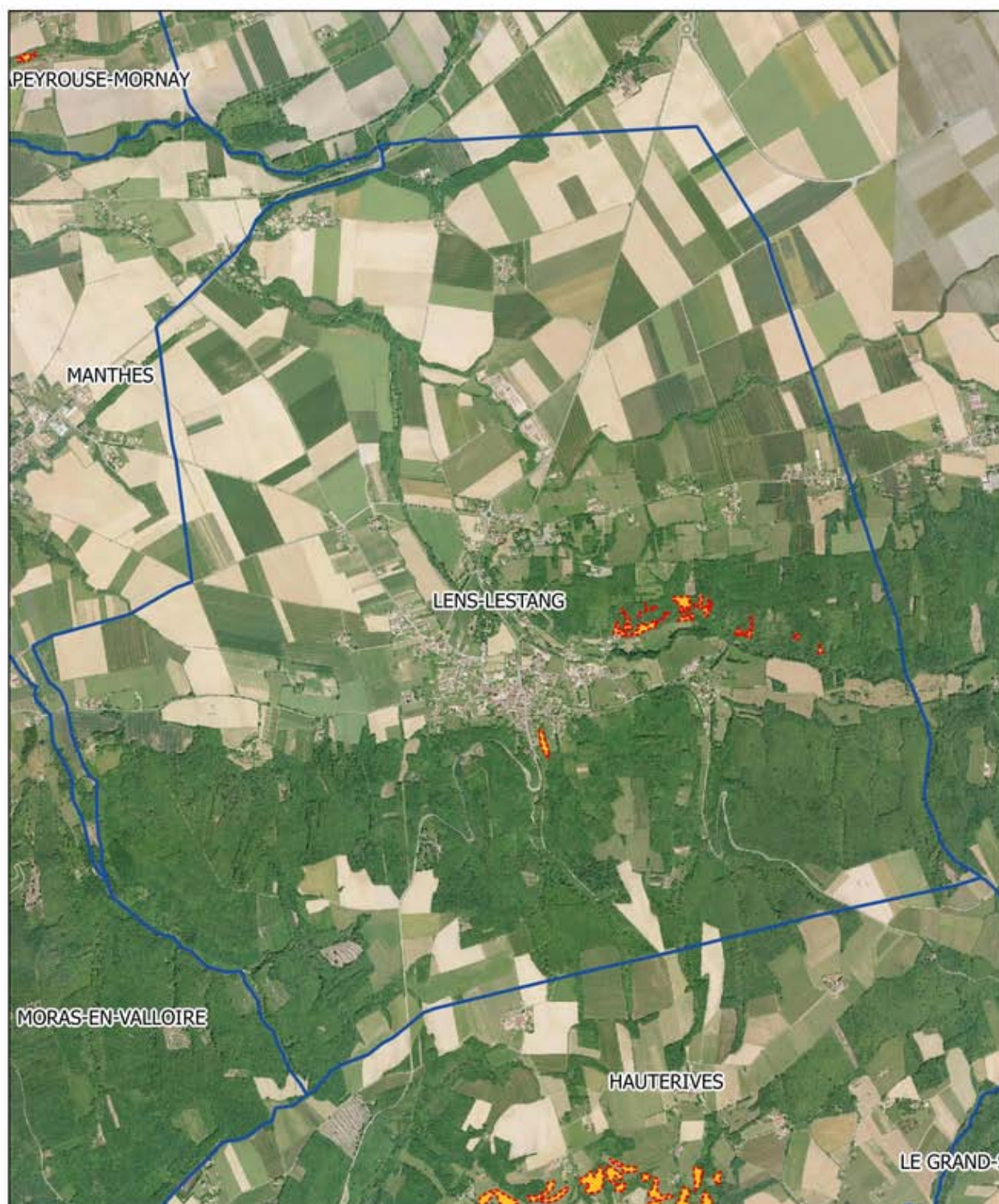
- l'inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- Dans le cadre d'un prochain document d'urbanisme :


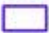
Intégrer les données issues de l'inventaire 2015 au diagnostic (continuités écologiques, biodiversité)

Définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », ...)

- l'inscription de parcelles (ou partie) au réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles
- la mise en place de Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEC) dans le cadre d'un Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC) pour les agriculteurs volontaires.

Connaissance et préservation des pelouses sèches des Portes de la Drôme 2015



-  Pelouses sèches 2015
-  Communes 2015

5.1.14 Manthes

La commune a été prospectée en 2015

Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
689 habitants (2013, Source INSEE)	682 ha	Communauté de Communes de Porte de Drôme-Ardèche

<p>Documents réglementaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • POS approuvé en le 26/09/2000 • SCOT : Rives du Rhône, approuvé le 30 mars 2012 	<p>Documents de références sur le patrimoine naturel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ZNIEFF 2 : Chambarans orientaux • Inventaire des zones humides (CG26) en 2004 7 zones humides inventoriées (29,72 ha) • Inventaire des pelouses sèches de l'Ouest Drômois 2009 (CG 26, Césame)
<p>Outils de connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Charte forestière Chambaran • Unité paysagère : Plaine de Liers Bièvre Valloire / Vallée de la Galaure et de l'Herbasse 	
<p>Instruments de contractualisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • SAGE Bièvre Liers Valloire • CDDRA Drôme des Collines Valence Vivarais 	
<p>Acteurs associatifs naturalistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • LPO Drôme • FRAPNA Drôme 	<p>Autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aire AOP pour le Picodon

Résultats de l'inventaire

**Aucune pelouse sèche n'a été inventoriée sur la commune lors des prospections de
2015**

5.1.15 Moras-en-Valloire

La commune a été prospectée en 2015

Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
653habitants (2013, Source INSEE)	852 ha	Communauté de Communes de Porte de Drôme-Ardèche

<p>Documents réglementaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • PLU approuvé le 10 février 2014 • SCOT : Rives du Rhône, approuvé le 30 mars 	<p>Documents de références sur le patrimoine naturel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ZNIEFF 1 : Lisière Orientale de la Forêt de Mantaille ZNIEFF 2 : Chambarans orientaux • Inventaire des zones humides (CG26) en 2004 10 zones humides inventoriées (12,23 ha) • Inventaire des pelouses sèches de l'Ouest Drômois 2009 (CG 26, Césame)
<p>Outils de connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Charte forestière Chambaran • Unité paysagère : Plaine de Liers, Bièvre, et Valloire 	
<p>Instruments de contractualisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contrat de Milieux : Galaure • SAGE : Bièvre Liers Valloire • CDDRA Drôme des Collines Valence Vivarais 	
<p>Acteurs associatifs naturalistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • LPO Drôme • FRAPNA Drôme 	<p>Autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aire AOP pour le Picodon

Résultats de l'inventaire

**Aucune pelouse sèche n'a été inventoriée sur la commune lors des prospections de
2015**

5.1.16 La Motte sur Galaure



La commune a été prospectée en 2016

Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
784 habitants (2013, Source INSEE)	774 ha	- Communauté de Communes de Porte de Drôme-Ardèche

<p>Documents réglementaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • POS approuvé le 3 octobre 1989 PLU en révision • SCOT des Rives du Rhône approuvé le 30 mars 2012 	<p>Documents de références sur le patrimoine naturel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucune ZNIEFF I • ZNIEFF II : - CHAMBARANS MERIDIONAUX • Inventaire des Zones humides (CG26) : 7 zones humides inventoriées en 2004 (1013 ha) • Inventaire des pelouses sèches de l'Ouest Drômois 2009 (CG 26, Césame)
<p>Outils de connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Unité paysagère Vallée de la Galaure et de l'Herbasse • La Charte Forestière des Chambarans 	
<p>Instruments de contractualisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • SAGE Bièvre-Liers-Valloire • SAGE Molasse Miocène du Bas-Dauphiné et Alluvions de la Plaine de valence • Contrat de milieux : Galaure Veauve Boutherne Petits affluents du Rhône et de l'Isère • CDDRA Drôme des Collines Valence Vivarais 	
<p>Acteurs associatifs naturalistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • LPO Drôme • FRAPNA Drôme 	<p>Autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aire AOP pour le Picodon

Résultats de l'inventaire

Habitats identifiés sur la commune	Code CORINE	Statuts
Pelouses médio-européennes du Xerobromion	34.332	Habitat communautaire Prioritaire si orchidées ¹

¹ Au titre de la directive « Habitat-Faune-Flore »

Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

Nom commun	Nom latin	Statut
Oeillet arméria	<i>Dianthus armeria</i>	Réglementation cueillette 26
Œillet des rochers	<i>Dianthus saxicola</i>	Réglementation cueillette 26
Immortelle	<i>Helichrysum stoechas</i>	Réglementation cueillette 26
Iberis penné	<i>Iberis pinnata</i>	-
Inule hérissée	<i>Inula hirta</i>	Réglementation cueillette 26
Lézard vert occidental	<i>Lacerta bilineata</i>	Protection nationale
Guêpier d Europe	<i>Merops apiaster</i>	Protection nationale

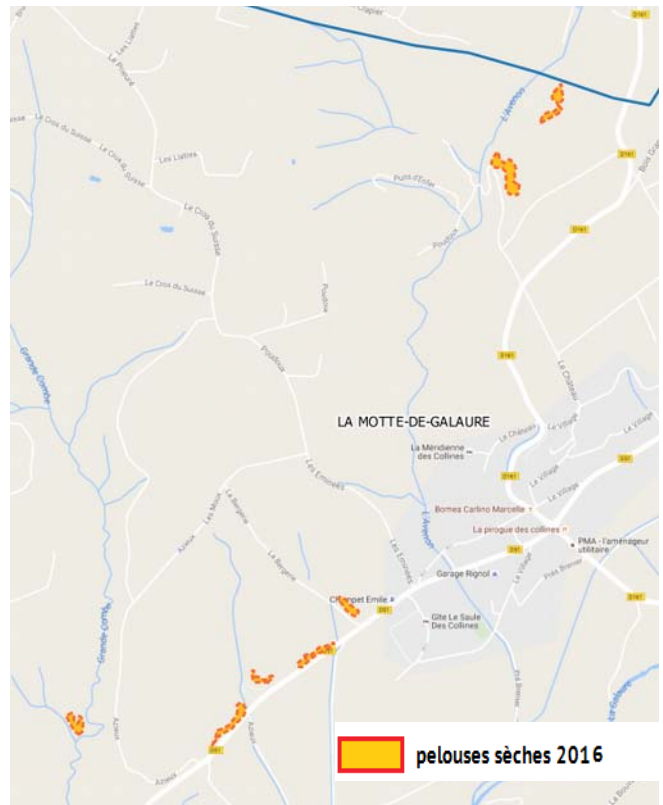
LA MOTTE SUR GALAURE

Description :

Les surfaces de pelouses sur la commune de La-Motte sur-Galaure sont relativement faibles et sont quasiment toutes localisées le long de la route sur le coteau orienté sud. Il s'agit de pelouses écorchées et très sèches de très fortes pentes.

On retrouve sur les pelouses du nord de la commune des parcelles avec des enjeux plus forts notamment une petite carrière qui abrite une petite population de Guêpiers d'Europe qui utilise la falaise pour ses nids.

État de conservation actuel : Certaines d'entre elles devaient être pâturées autrefois mais sont aujourd'hui abandonnées et on observe l'avancée de nombreux arbres et notamment de Robinier-faux-accacia.



Bilan communal

Valeur patrimoniale

- Habitats naturels rares : 1
- Espèces à haute patrimonialité : 7

Surface totale de pelouses sèches sur la commune

0,8 ha

Les moyens à disposition de la commune afin d'initier la préservation de ces milieux pourraient être :

- l'inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- Dans le cadre de l'élaboration du prochain document d'urbanisme :
 - Intégrer les données issues de l'inventaire 2016 au diagnostic
 - Définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », ...)
 - l'inscription de parcelles (ou partie) au réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles.
 - la mise en place de Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEC) dans le cadre d'un Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC) pour les agriculteurs volontaires.

Connaissance et préservation des pelouses sèches des Portes de la Drôme 2016



5.1.17 Mureils

La commune a été prospectée en 2015

Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
450 habitants (2013, Source INSEE)	554 ha	Communauté de Communes de Porte de Drôme-Ardèche

<p>Documents réglementaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Carte communale approuvée en juin 2008 • SCOT Rives du Rhône (en cours de révision, ne s'applique pas actuellement sur la commune) 	<p>Documents de références sur le patrimoine naturel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ZNIEFF 2 : Chambarans méridionaux • Inventaire des zones humides (CG26) en 2003 6 zones humides inventoriées (540,26 ha) • Inventaire des pelouses sèches de l'Ouest Drômois 2009 (CG 26, Césame)
<p>Outils de connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Charte forestière Chambaran • Unité paysagère de la vallée de la Galaure et de l'Herbasse 	
<p>Instruments de contractualisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • CDDRA Drôme des Collines Valence Vivarais • SAGE Bièvre Liers Valloire • SAGE Molasse Miocène du Bas Dauphiné et Alluvions de la Plaine de la Valloire • Contrat de milieux 	
<p>Acteurs associatifs naturalistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • LPO Drôme • FRAPNA Drôme 	<p>Autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aire AOP pour le Picodon

Résultats de l'inventaire

Habitats identifiés sur la commune	Code CORINE	Statuts
Pelouses medio-européennes du Xerobromion	34.32	Habitat communautaire Prioritaire si orchidées ¹

¹ Au titre de la directive « Habitat-Faune-Flore »

Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

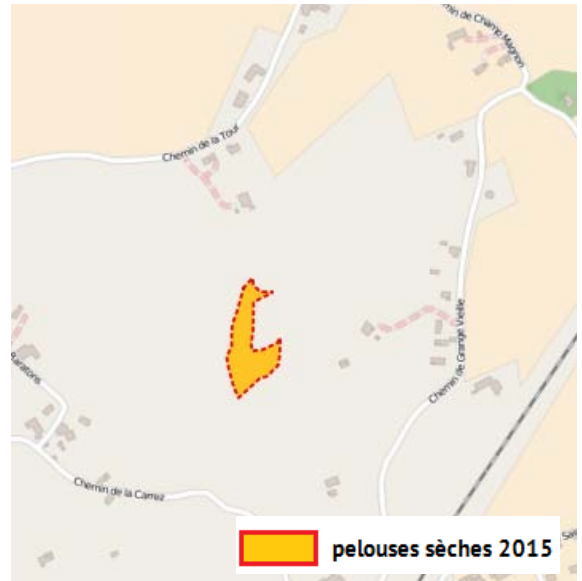
Aucune espèce patrimoniale n'a été notée.

MUREILS

Description :

La seule pelouse sèche de la commune a été localisée autour de la Tour. Il s'agit d'une pelouse de mésobromion entretenue par un broyage.

Il s'agit d'une pelouse moyennement sèche en limite avec une prairie de fauche.



Bilan communal

Valeur patrimoniale

- 1 habitat communautaire

Surface totale de pelouses sèches sur la commune

0,6 ha

Outils de gestion et de sensibilisation

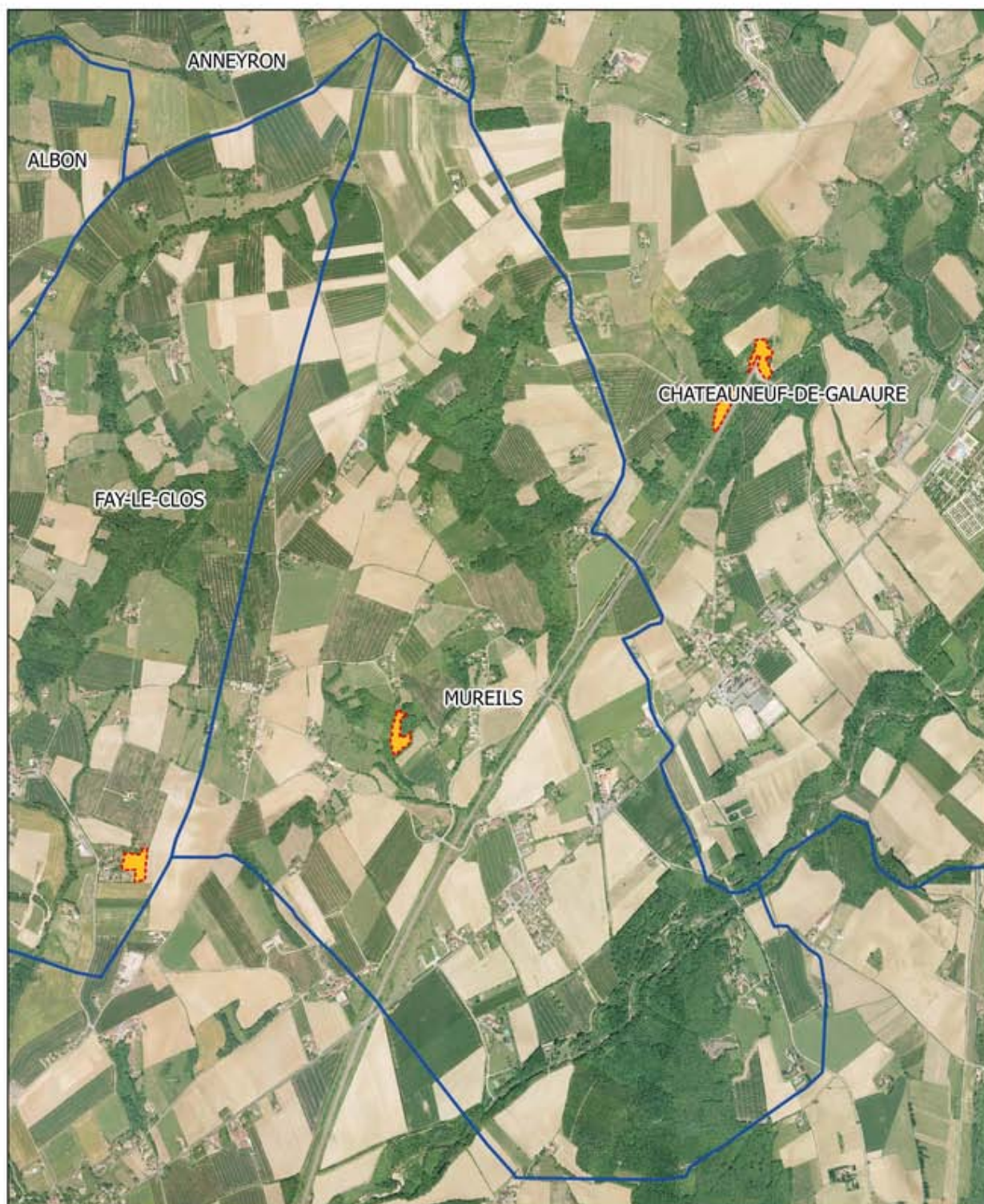
Les moyens à disposition de la commune afin d'initier la préservation de ces milieux pourraient être :



- l'inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- Dans le cadre d'un prochain document d'urbanisme :

Intégrer les données issues de l'inventaire 2015 au diagnostic (continuités écologiques, biodiversité)

Définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », ...)

Connaissance et préservation des pelouses sèches des Portes de la Drôme 2015



-  Pelouses sèches 2015
-  Communes 2015

5.118 Ponsas

La commune a été prospectée en 2016



Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
538 habitants (2013, Source INSEE)	287 ha	- Communauté de Communes de Porte de Drôme-Ardèche

<p>Documents réglementaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Carte communale approuvée en 2001 en révision • SCOT des Rives du Rhône approuvé le 30 mars 2012 	<p>Documents de références sur le patrimoine naturel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ZNIEFF Type I : Défliné de Ponsas ZNIEFFE typde II : <ul style="list-style-type: none"> - Ensemble fonctionel formé par le Rhône Moyen et ses annexes fluviales - Ilot granitique de la Saint-Vallier-Tain l'Hermitage • Inventaire des Zones humides (CG26) : aucune zone humide • Inventaire des pelouses sèches de l'Ouest Drômois 2009 (CG 26, Césame)
<p>Outils de connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Charte Forestière des Chambarans 	
<p>Instruments de contractualisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • SAGE Molasse et miocène du Bas Dauphiné et alluvions de la plaine de Valence • Contrats de milieux : Galaure, Veune, Botherne, Petits affluents du Rhône et de l'Isère • CDDRA Drôme des Collines Valence Vivarais 	
<p>Acteurs associatifs naturalistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • LPO Drôme • FRAPNA Drôme 	<p>Autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aire AOP pour le Picodon

Résultats de l'inventaire

Habitats identifiés sur la commune	Code CORINE	Statuts
Lande basse à Ciste à feuilles de sauge <i>Cistus salvifolius</i>	31.24	Habitat communautaire Vulnérable en Rhône-Alpes (VU)
Fourrés médio-européens à prunelliers sur sol fertile	31.81	-
Pelouse pionnière sur dalles	34.11	Habitat relativement rare en Rhône-Alpes
Pelouses annuelles des sables calcaires	34.12	Habitat communautaire
Pelouses semi-arides médio-européennes à <i>Bromus erectus</i>	34.32	Habitat communautaire Prioritaire si orchidées ¹
Pelouse thermophile neutrophile à Fétuque et Koelérie à grandes fleurs	34.34	Vunérable en Rhône-Alpes (VU)
Lisières mésophiles	34.42	-
Pelouses siliceuses à annuelles naines	35.21	-

¹ Au titre de la directive « Habitat-Faune-Flore »

Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

Nom commun	Nom latin	Statut
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	Protection nationale
Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>	Protection nationale
Cheilanthès de Maranta	<i>Paragymnopteris marantae</i>	-
Ciste à feuilles de sauge	<i>Cistus salviifolius</i>	-
Criquet sicilien	<i>Calliptamus siciliae</i>	-
Fléole des sable	<i>Phleum arenarium</i>	-
Immortelle	<i>Helichrysum stoechas</i>	Réglementation cueillette 26
Inule hérissée	<i>Inula hirta</i>	Réglementation cueillette 26
Mante décolorée	<i>Ameles decolor</i>	-
Mante religieuse	<i>Mantis religiosa</i>	-
Thècle du kermès	<i>Satyrium esculi</i>	-

PONSAS

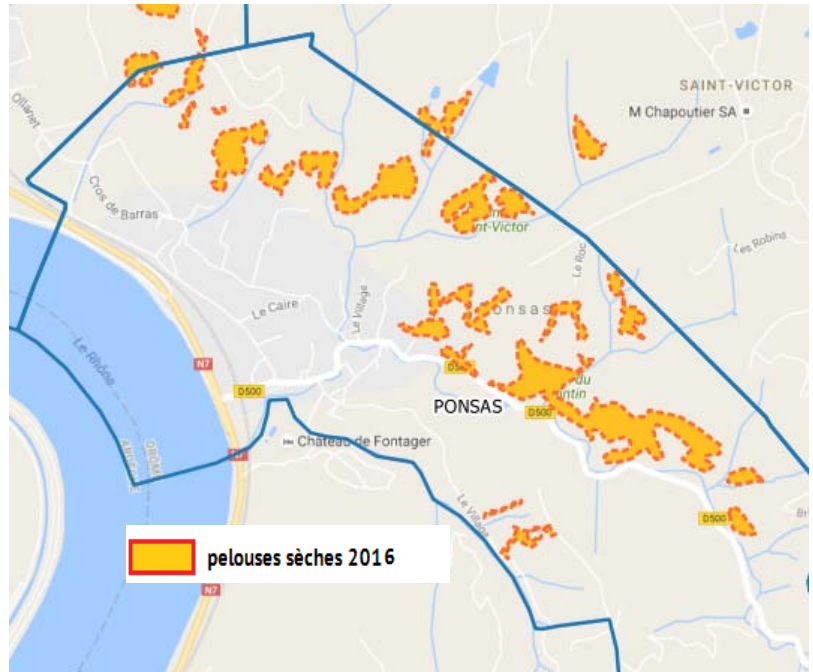
Description :

Les pelouses sèches de la commune de Ponsas sont majoritairement des pelouses rocailleuses. Ce secteur est nommé « gabbros ». Les Gabbros sont des roches plutoniques anciennes et granitiques acides.

On retrouve sur le coteau une belle diversité d'espèces affectionnant les fortes pentes, une exposition très forte et un milieu très rocailleux sans sol constitué ou très peu profond.

Sur le haut de la commune, on retrouve des milieux plus denses riches en graminées. C'est là qu'a pu être observé l'Azuré du serpolet un petit papillon protégé.

Certaines pelouses n'ont pas pu être prospectées du fait de la difficulté d'accès (pentes très fortes, végétation dense,...).



État de conservation actuel :

La majorité des pelouses sur granite avec un sol très fin évolue très lentement du fait de la difficulté de colonisation des espèces végétales sur ce milieu contraint. Sur les parties en pentes plus douces on retrouve des petites parties de pelouses pâturées soit par des vaches sur le plateau ou des chevaux élevés pour le loisir.

A moyen terme, ces pelouses sont tout de même menacées par la fermeture du milieu liée à l'évolution de la végétation.

Bilan communal

Valeur patrimoniale

- Habitats naturels rares : 5
- espèces à haute patrimonialité : 11

Surface totale de pelouses sèches sur la commune

20,14 ha

Les moyens à disposition de la commune afin d'initier la préservation de ces milieux pourraient être :

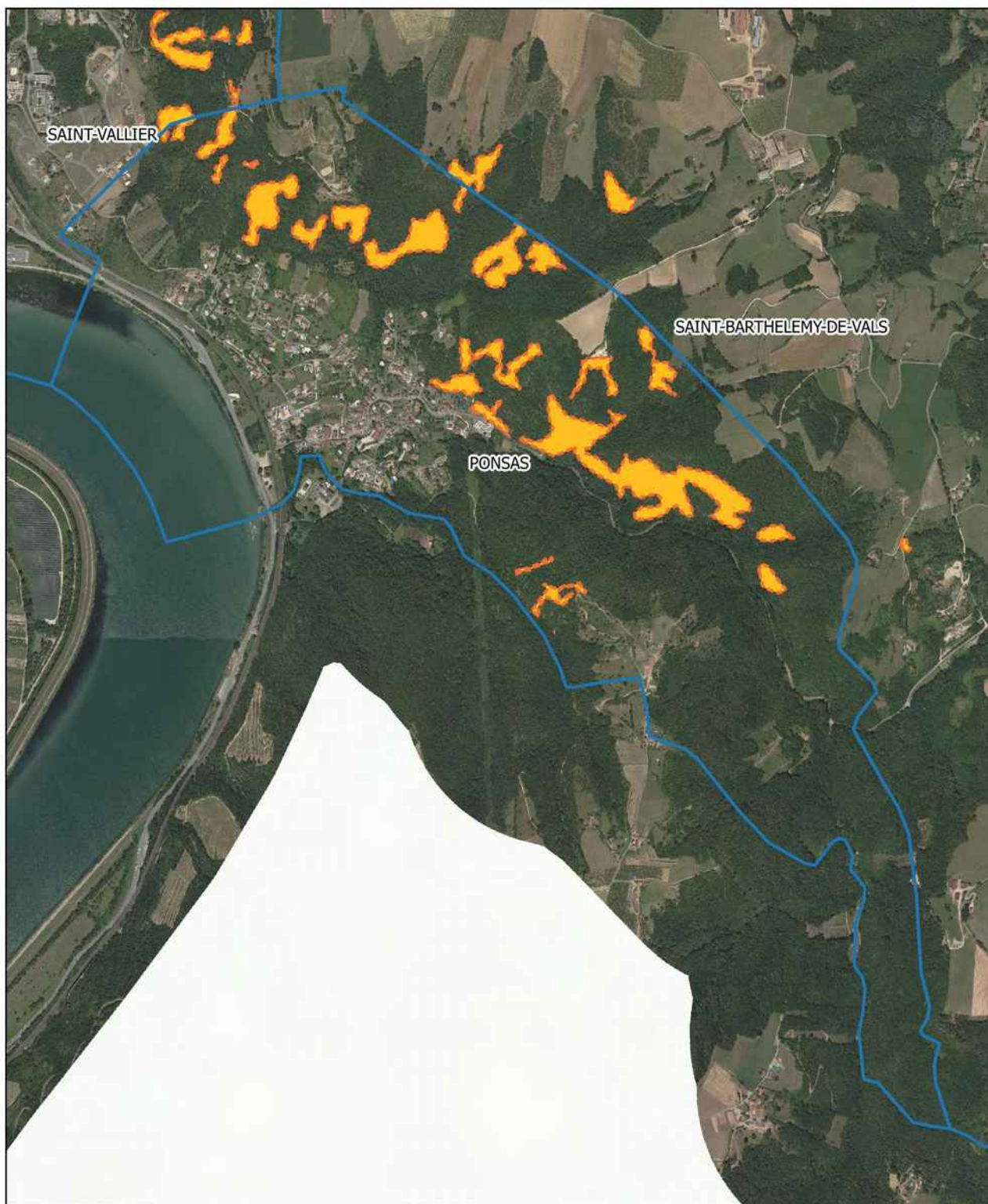
- l'inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- Dans le cadre de l'élaboration du prochain document d'urbanisme :

Intégrer les données issues de l'inventaire 2016 au diagnostic

Définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », ...)

- l'inscription de parcelles (ou partie) au réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles.
- la mise en place de Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEC) dans le cadre d'un Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC) pour les agriculteurs volontaires.

Connaissance et préservation des pelouses sèches des Portes de la Drôme 2016



 Pelouses 2016
 Communes 2016

5.1.19 Ratières

La commune a été prospectée en 2016.



Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
264 habitants (2013, Source INSEE)	910 ha	- Communauté de Communes de Porte de Drôme-Ardèche

<p>Documents réglementaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Règlement national d'urbanisme • SCOT des Rives du Rhône approuvé le 30 mars 2012 	<p>Documents de références sur le patrimoine naturel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ZNIEFF type II : - CHAMBARANS MERIDIONAUX • Inventaire des Zones humides (CG26) : 2 zones humides inventoriées en 2004 (357 ha) • Inventaire des pelouses sèches de l'Ouest Drômois 2009 (CG 26, Césame)
<p>Outils de connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Unité paysagère de la Vallée de la Galaure et de l'Herbasse • La Charte Forestière des Chambarans 	
<p>Instruments de contractualisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • SAGE Molasse miocène du Bas-Dauphiné et Alluvions de la plaine de Valence. • Contrat de milieux : Galaure, Herbasse, Veune Botherne petits affluents du Rhône et de l'Isère • CDDRA Drôme des Collines Valence Vivarais 	
<p>Acteurs associatifs naturalistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • LPO Drôme • FRAPNA Drôme 	<p>Autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aire AOP pour le Picodon

Résultats de l'inventaire

Habitats identifiés sur la commune	Code CORINE	Statuts
Fourrés médio-européens à prunelliers sur sol fertile	31.81	-
Pelouses annuelles des sables calcaires	34.12	Habitats communautaire Vulnérable en Rhône-Alpes (VU)
Pelouses semi-arides médio-européennes à <i>Bromus erectus</i>	34.32	Habitat communautaire Prioritaire si orchidées ¹
Pelouses médio-Européennes du Xerobromion	34.332	Habitat communautaire Prioritaire si orchidées ¹
Lisières mésophiles	34.42	-

¹ Au titre de la directive « Habitat-Faune-Flore »

Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

Nom commun	Nom latin	Statut
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	Protection nationale
Ascalaphe soufré	<i>Libelloides coccajus</i>	
Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>	Protection nationale
Azuré du thym	<i>Pseudophilotes baton</i>	-
Ciste à feuilles de sauge	<i>Cistus salviifolius</i>	-
Criquet sicilien	<i>Calliptamus siciliae</i>	-
Immortelle	<i>Helichrysum stoechas</i>	Réglementation cueillette 26
Micrope dressé	<i>Micropus erectus</i>	Protection nationale, Livre Rouge Régional
Oedipode framboisine	<i>Acrotylus fischeri</i>	-
Œillet des rochers	<i>Dianthus saxicola</i>	Réglementation cueillette 26

RATIERES

Description :

On retrouve sur la commune de Ratières, un nombre très important de pelouses sèches, qui représente également des surfaces importantes (plus de 20 ha).

Il s'agit de petites pelouses éparpillées de façon homogène sur le territoire communal.

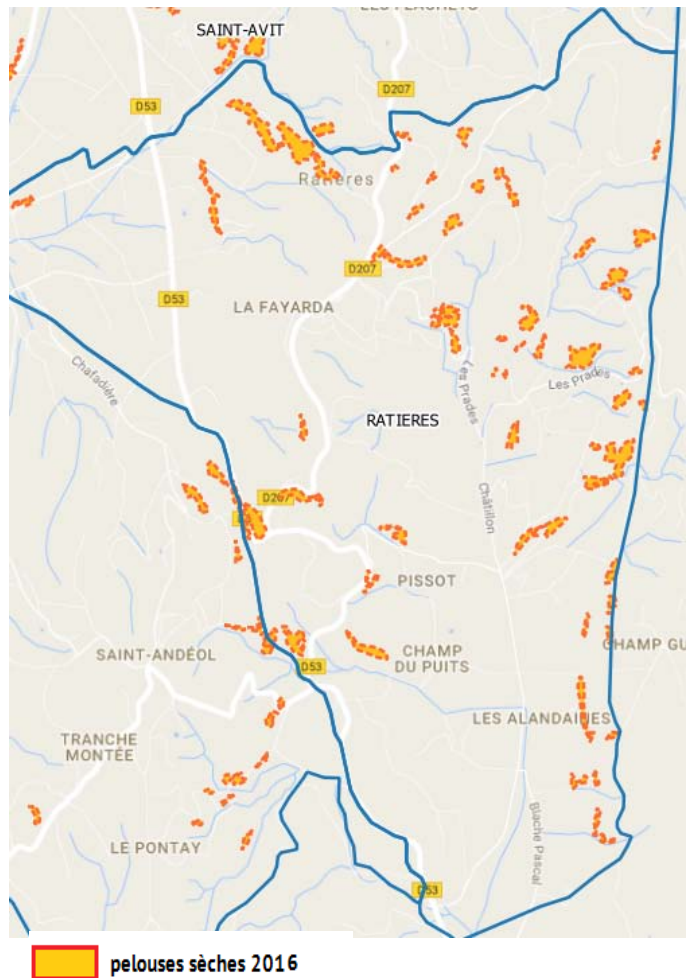
Le paysage vallonné offre un nombre important de petites vallées où les coteaux exposés au sud et la nature très sableuse du sol offrent des conditions idéales à la présence de pelouses écorchées.

Un nombre important d'espèces à haute patrimonialité et inféodées à ces milieux a été observé lors des prospections de 2016. On peut citer entre autres l'Azuré du Thym (papillon), Le Micrope dressé (petite plante protégée), ou encore de belles pelouses à Immortelle des sables.

État de conservation actuel :

La majorité des pelouses de la commune ne sont plus exploitées pour le pastoralisme ou la fauche même si on observe aujourd'hui le remplacement des troupeaux à vocation agricole par les chevaux de loisirs.

Il s'agit dans la plupart des cas, de petites pelouses, souvent en bordure de cultures ou de boisements. A moyen terme, ces petits milieux sont voués à être envahis par l'avancée des ligneux et notamment celle des chênes.



Bilan communal

Valeur patrimoniale

- Habitats naturels rares : 3
- Espèces à haute patrimonialité: 10

Surface totale de pelouses sèches sur la commune

23,5 ha

Les moyens à disposition de la commune afin d'initier la préservation de ces milieux pourraient être :

- l'inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- Dans le cadre de l'élaboration du prochain document d'urbanisme :
 - Intégrer les données issues de l'inventaire 2016 au diagnostic
 - Définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », ...)
- l'inscription de parcelles (ou partie) au réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles.
- la mise en place de Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEC) dans le cadre d'un Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC) pour les agriculteurs volontaires.

Connaissance et préservation des pelouses sèches des Portes de la Drôme 2016



 Pelouses 2016
 Communes 2016

5.1.20 Saint-Avit



La commune a été prospectée en 2016

Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
296 habitants (2013, Source INSEE)	896 ha	- Communauté de Communes de Porte de Drôme-Ardèche

<p>Documents réglementaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • PLU en élaboration • SCOT des Rives du Rhône approuvé le 30 mars 2012 	<p>Documents de références sur le patrimoine naturel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ZNIEFF type I : <ul style="list-style-type: none"> - Pelouse de Merкуроlet • ZNIEFF type II : <ul style="list-style-type: none"> - CHAMBARANS MERIDIONAUX • Inventaire des Zones humides (CG26) : <ul style="list-style-type: none"> 7 zones humides inventoriées en 2004 (1163,62 ha) • Inventaire des pelouses sèches de l'Ouest Drômois 2009 (CG 26, Césame)
<p>Outils de connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Unité paysagère de la Vallée de la Galaure et de l'Herbasse • La Charte Forestière des Chambarans 	
<p>Instruments de contractualisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • SAGE Bièvre-Liers-Valloire • SAGE Molasse miocènes du Bas-Dauphiné et Alluvions de la Plaine de Valence • Contrats de milieux : Galaure et Herbasse • CDDRA Drôme des Collines Valence Vivarais 	
<p>Acteurs associatifs naturalistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • LPO Drôme • FRAPNA Drôme 	<p>Autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aire AOP pour le Picodon

Résultats de l'inventaire

Habitats identifiés sur la commune	Code CORINE	Statuts
Fourrés médio-européens à prunelliers sur sol fertile	31.81	-
Pelouses annuelles des sables calcaires	34.12	Habitats communautaire Vulnérable en Rhône-Alpes (VU)
Pelouses semi-arides médio-européennes à <i>Bromus erectus</i>	34.32	Habitat communautaire Prioritaire si orchidées ¹
Pelouses médio-européenne du Xerobromion	34.332	Habitat communautaire Prioritaire si orchidées ¹
Lisières mésophiles	34.42	-
Pelouses siliceuses à annuelles naines	35.21	-
Pelouse pionnière des sables acides à <i>Corynéphore blanchâtre</i>	35.23	En Danger critique en Rhône-Alpes (CR)

¹ Au titre de la directive « Habitat-Faune-Flore »

Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

Nom commun	Nom latin	Statut
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	Protection nationale
Ascalaphe soufré	<i>Libelloides coccajus</i>	-
Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>	Protection nationale
Ciste à feuilles de sauge	<i>Cistus salvifolius</i>	-
Corynéphore argenté	<i>Corynephorus canescens</i>	-
Criquet cendré	<i>Locusta migratoria cinerascens</i>	-
Criquet sicilien	<i>Calliptamus siciliae</i>	-
Empusa pennata	<i>Empusa pennata</i>	-
Fléole des sables	<i>Phleum arenarium</i>	-
Guêpier d Europe	<i>Merops apiaster</i>	Protection nationale
Iberis penné	<i>Iberis pinnata</i>	-
Immortelle	<i>Helichrysum stoechas</i>	Réglementation cueillette 26
Inule hérissée	<i>Inula hirta</i>	Réglementation cueillette 26
Lézard vert occidental	<i>Lacerta bilineata</i>	Protection nationale
Micrope dressé	<i>Micropus erectus</i>	Protection nationale, Livre Rouge Régional
Oedipode framboisine	<i>Acrotylus fischeri</i>	
Œillet des rochers	<i>Dianthus saxicola</i>	Réglementation cueillette 26
Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	Protection nationale
Silène conique	<i>Silene conica</i>	

SAINT-AVIT

Description :

On retrouve sur la commune de Saint-Avit de très belles pelouses calcaires et sableuses.

Il s'agit de pelouses éparpillées un peu partout sur le territoire communal.


Le paysage vallonné avec un nombre important de petits coteaux exposés au sud et qui, combiné avec la nature très sableuse du sol, offre des conditions idéales à la présence de pelouses écorchées.

Un nombre important d'espèces à haute patrimonialité et inféodées à ces milieux a été observé lors des prospections de 2016. On peut citer le Corynephorus blanchâtre, le Micrope dressé (petite plante protégée), ou encore des secteurs de reproduction du Guêpier d'Europe (oiseau).

État de conservation actuel :

La majorité des pelouses de la commune ne sont plus exploitées pour le pastoralisme ou la fauche même si on observe encore quelques troupeaux de vaches à viande. Il s'agit dans la plupart des cas, de petites pelouses souvent en bordure de cultures ou de boisements. A moyen terme ces petits milieux sont voués à être envahis par l'avancée des ligneux et notamment des chênes.



 pelouses sèches 2016

Bilan communal

Valeur patrimoniale

- Habitats naturels rares : 4
- Espèces à haute patrimonialité : 19

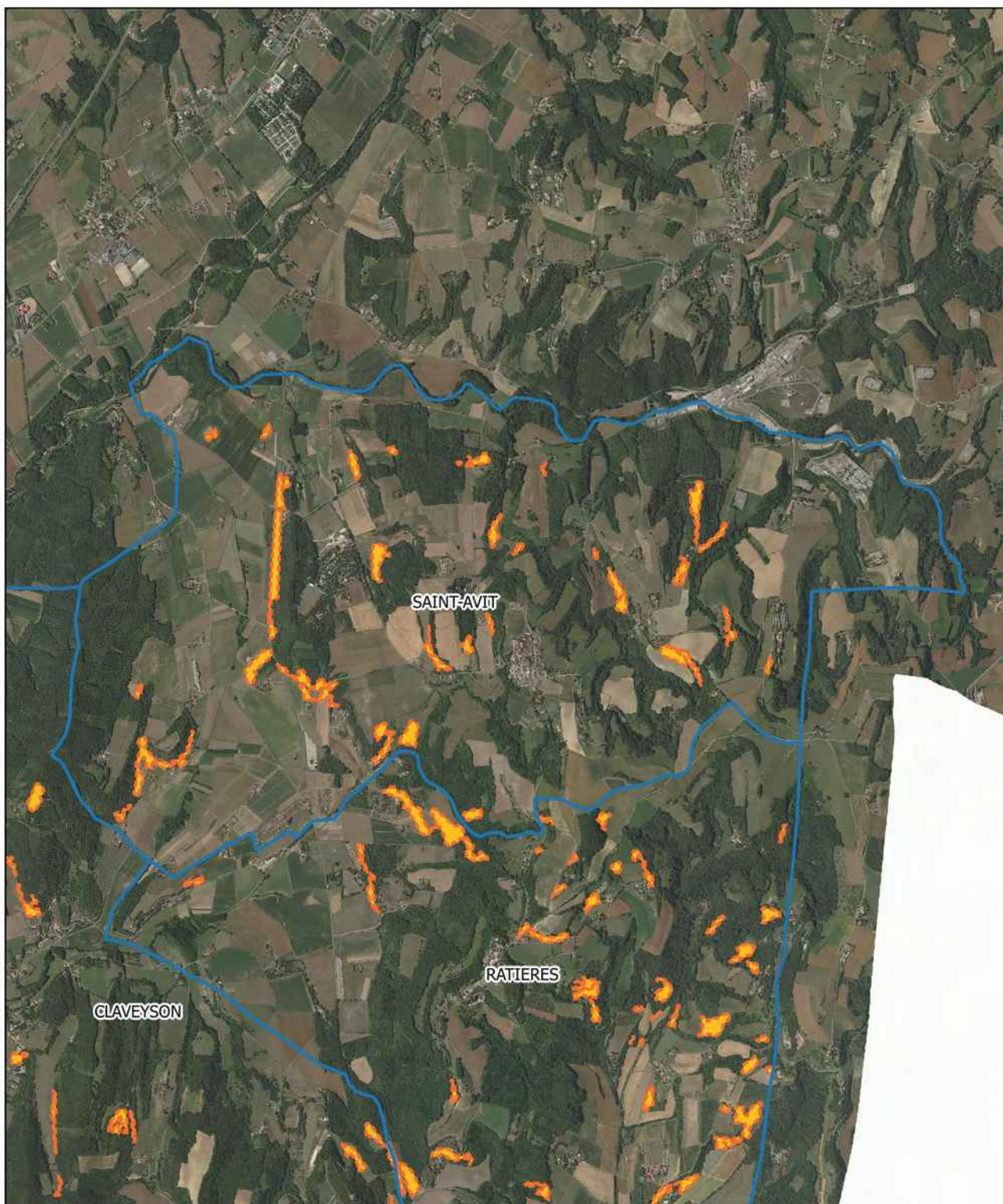
Surface totale de pelouses sèches sur la commune

18,6 ha

Les moyens à disposition de la commune afin d'initier la préservation de ces milieux pourraient être :

- l'inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- Dans le cadre de l'élaboration du prochain document d'urbanisme :
 - Intégrer les données issues de l'inventaire 2016 au diagnostic
 - Définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », ...)
- l'inscription de parcelles (ou partie) au réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles.
- la mise en place de Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEC) dans le cadre d'un Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC) pour les agriculteurs volontaires.

Connaissance et préservation des pelouses sèches des Portes de la Drôme 2016



 Pelouses 2016
 Communes 2016

5.1.21 Saint-Barthelemy-de-Vals



La commune a été prospectée en 2016

Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
1 881 habitants (2013, Source INSEE)	2029 ha	- Communauté de Communes de Porte de Drôme-Ardèche

<p>Documents réglementaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • PLU Approuvé • SCOT des Rives du Rhône approuvé le 30 mars 2012 	<p>Documents de références sur le patrimoine naturel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ZNIEFF type I : <ul style="list-style-type: none"> - Gorges de la Galaure - Marais du Vernais • ZNIEFF type II : <ul style="list-style-type: none"> - CHAMBARANS MERIDIONAUX - ILOT GRANITIQUE DE SAINT-VALLIER-TAIN l'HERMITAGE • Inventaire des Zones humides (CG26) : 14 zones humides inventoriées en 2004 (868 ha) • Inventaire des pelouses sèches de l'Ouest Drômois 2009 (CG 26, Césame)
<p>Outils de connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Charte Forestière des Chambarans • Site classé : les roches qui dansent 	
<p>Instruments de contractualisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • SAGE Bièvre-Liers-Valloire • SAGE Molasse miocènes du Bas Dauphiné et Alluvions de la Plaine de Valence • Contrat de milieux : Galaure, Veayne, Boutherne petits affluents du Rhône et de l'Isère. • CDDRA Drôme des Collines Valence Vivarais 	
<p>Acteurs associatifs naturalistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • LPO Drôme • FRAPNA Drôme 	<p>Autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aire AOP pour le Picodon

Résultats de l'inventaire

Habitats identifiés sur la commune	Code CORINE	Statuts
Pelouses médio-européenne du Xerobromion	34.332	Habitat communautaire Prioritaire si orchidées ¹
Pelouses semi-arides médio-européennes à <i>Bromus erectus</i>	34.32	Habitat communautaire Prioritaire si orchidées ¹

¹ Au titre de la directive « Habitat-Faune-Flore »

Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

Nom commun	Nom latin	Statut
Buplèvre du mont Baldo	<i>Bupleurum baldense</i>	-
Oeillet des Chartreux	<i>Dianthus carthusianorum</i>	Réglementation cueillette 26
Œillet des rochers	<i>Dianthus saxicola</i>	Réglementation cueillette 26
Immortelle	<i>Helichrysum stoechas</i>	Réglementation cueillette 26
Guêpier d Europe	<i>Merops apiaster</i>	Protection nationale

SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS

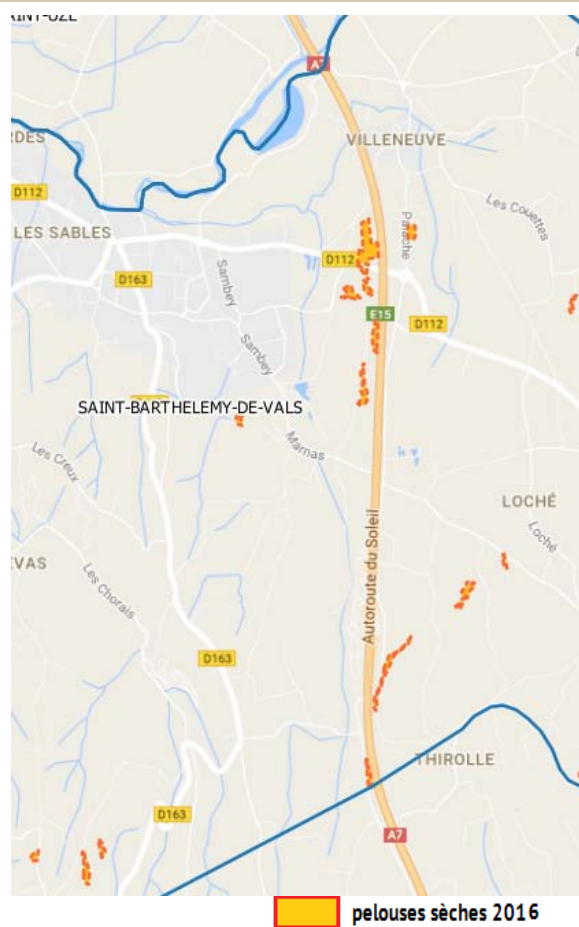
Description :

Peu de pelouses sont présentes sur la commune de Saint-Barthelemy-de-Vals. Le plus grand ensemble de pelouses est situé au centre du territoire communal, en bordure de l'autoroute. On retrouve ailleurs, de petites pelouses relictuelles, non exploitées et parfois difficiles d'accès. Certaines pelouses n'étaient pas accessibles et n'ont pas pu être prospectées.

État de conservation actuel :

Les pelouses bordant l'autoroute sont exploitées par fauche et sont donc moins menacées par l'embroussaillage. Une grande partie est également plantée d'arbres (plus fauche entre les arbres).

Les autres pelouses de la commune sont elles beaucoup plus menacées par l'abandon. En effet, ces parcelles anciennement exploitées par l'agriculture ne le sont plus aujourd'hui. La remise en place de pâturage est une solution pour leur maintien dans un bon état de conservation.



Bilan communal

Valeur patrimoniale

- Habitats naturels rares : 2
- Espèces à haute patrimonialité : 5

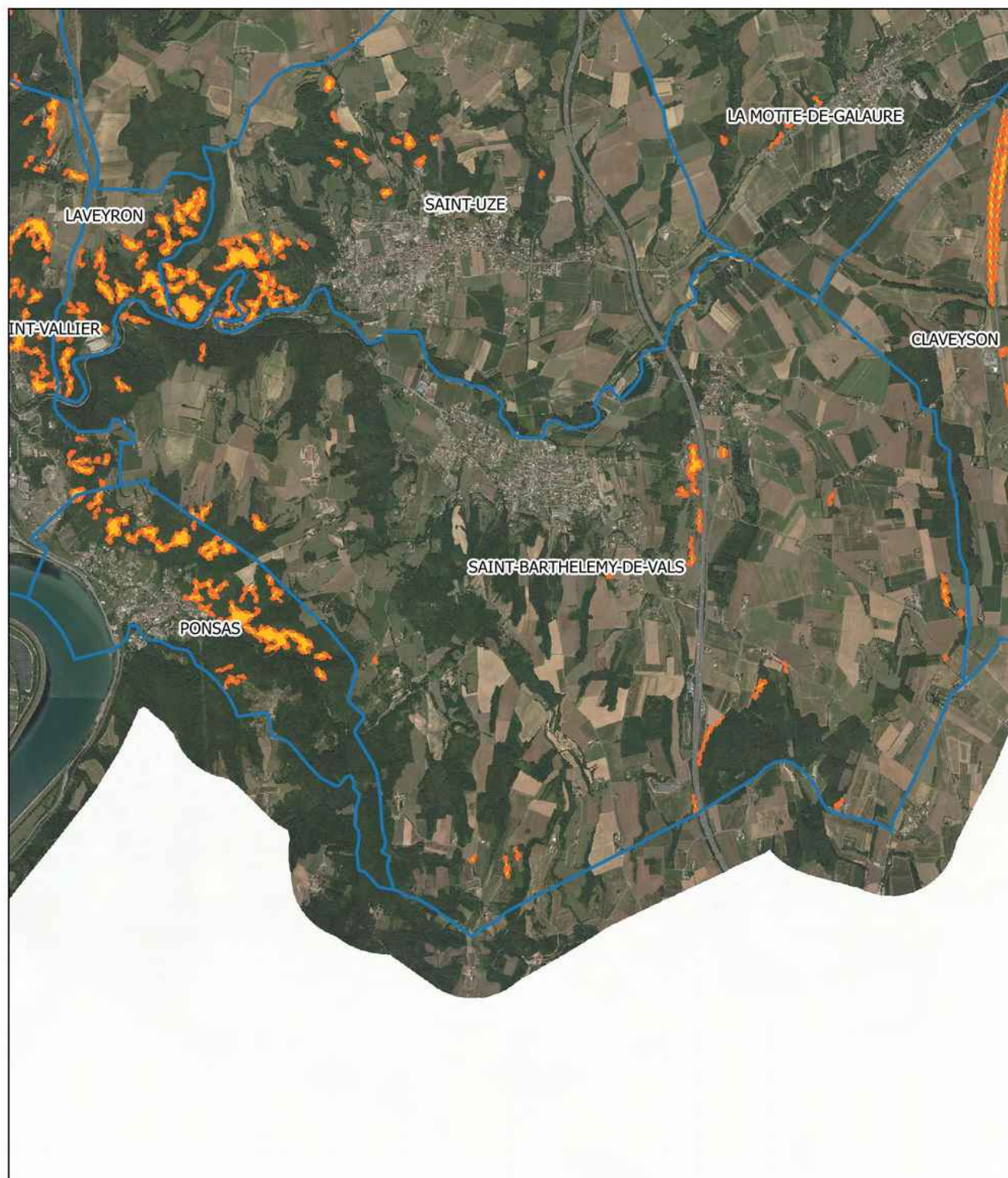
Surface totale de pelouses sèches sur la commune

7,1 ha

Les moyens à disposition de la commune afin d'initier la préservation de ces milieux pourraient être :

- l'inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- Dans le cadre de l'élaboration du prochain document d'urbanisme :
 - Intégrer les données issues de l'inventaire 2016 au diagnostic
 - Définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », ...)
- l'inscription de parcelles (ou partie) au réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles.
- la mise en place de Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEC) dans le cadre d'un Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC) pour les agriculteurs volontaires.

Connaissance et préservation des pelouses sèches des Portes de la Drôme 2016



5.1.22 Saint-Martin-D'Aout

La commune a été prospectée en 2015



Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
407 habitants (2013, Source INSEE)	771 ha	Communauté de Communes de Porte de Drôme-Ardèche

<p>Documents réglementaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Carte communale approuvée le 07/08/2002 • SCOT Rives du Rhône (en cours de révision ne s'applique pas actuellement sur la commune) 	<p>Documents de références sur le patrimoine naturel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ZNIEFF 2 : Chambarans méridionaux • Inventaire des zones humides (CG26) en 2003 4 zones humides inventoriées (438,65 ha) • Inventaire des pelouses sèches de l'Ouest Drômois 2009 (CG 26, Césame)
<p>Outils de connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Charte forestière Chambaran • Unité paysagère Vallées de la Galaure et de l'Herbasse 	
<p>Instruments de contractualisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • CDDRA Drôme des Collines Valence Vivarais • Contrat de milieu : Galaure • SAGE Bièvre Liers Valloire • SAGE Molasse Miocène du Bas Dauphiné et alluvions de la vallée de la Valloire 	
<p>Acteurs associatifs naturalistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • LPO Drôme • FRAPNA Drôme 	<p>Autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aire AOP pour le Picodon

Résultats de l'inventaire

Habitats identifiés sur la commune	Code CORINE	Statuts
Fourrés médio-européens à prunelliers sur sol fertile	31.81	-
Pelouses semi-arides médio-européennes à Bromus erectus	34.32	Habitat communautaire Prioritaire si orchidées ¹
Pelouses médio-européennes du Xerobromion	34.332	Habitat communautaire Prioritaire si orchidées ¹
Lisières mésophiles	34.42	-
Pelouses siliceuses à annuelles naines	35.21	-

¹ Au titre de la directive « Habitat-Faune-Flore »

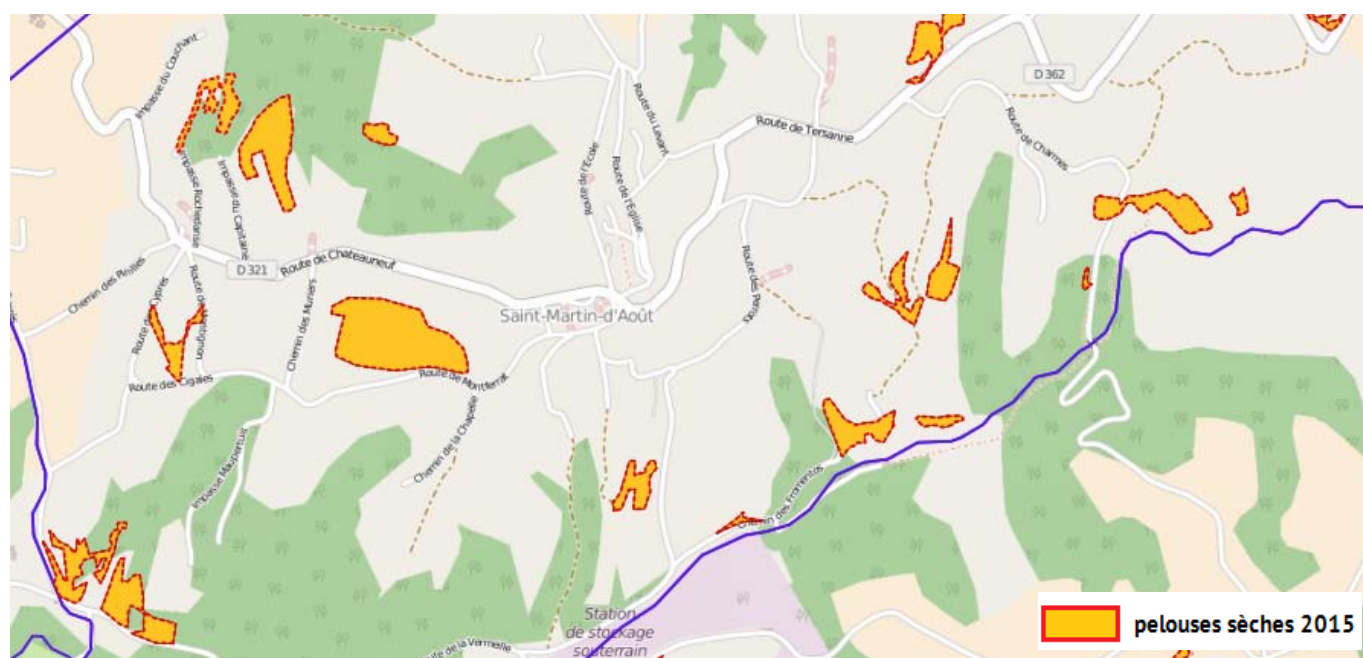
Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

Nom commun	Nom latin	Statu
Azuré du mélilot	<i>Polyommatus dorylas</i>	Quasi menacé (NT) Liste rouge nationale
Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>	Protection nationale
Caloptène provençal	<i>Calliptamus siciliae</i>	-
Circaète Jean-le-blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	Protection nationale
Criquet des chaumes	<i>Dociostaurus genei</i>	-
Criquet des jachères	<i>Chorthippus mollis</i>	-
Empuse commune	<i>Empusa pennata</i>	-
Fauvette passerinette	<i>Sylvia cantillans</i>	Protection nationale
Fléole des sables	<i>Phleum arenarium</i>	-
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	Protection nationale
Immortelle des sables	<i>Helichrysum stoechas</i>	-
Inule hérissée	<i>Inula hirta</i>	-
Micrope dressé	<i>Bombycilaena erecta</i>	Protection régionale
Oedipode framboisine	<i>Acrotylus fischeri</i>	-
Plantain des sables	<i>Plantago arenaria</i>	-
Silène conique	<i>Silene conica</i>	Dét. ZNIEFF

Micrope dressé



SAINT MARTIN D'AÔÛT



Description : Le relief vallonné et les nombreux affleurements de sables molassiques permettent l'installation de nombreux secteurs de pelouses sèches avec une grande variété d'habitats naturels et d'espèces dont certaines très rares, comme le Micrope dressé, l'azuré du Serpolet ou encore l'Azuré du mélilot. Les pelouses de la commune sont souvent de grands ensembles en bon état de conservation, parfois encore exploitées pour le pâturage mais aussi parfois fauchées. On rencontre aussi sur cette commune, un nombre important de plantations d'arbres truffiers (majoritairement des Chênes pubescents). Selon la technique de plantation et d'entretien des arbres truffiers, les conditions de pelouses sèches favorables aux insectes pollinisateurs, papillons, ..., peuvent se dégrader. Des réflexions doivent être menées dans les années à venir sur la prise en compte de ces milieux rares à haute patrimonialité dans les pratiques agricoles.

Bilan communal

Valeur patrimoniale

- 2 habitats communautaires au titre de la Directive Européenne
- 16 espèces à haute valeur patrimoniale

Surface totale de pelouses sèches sur la commune

18 ha

Outils de gestion et de sensibilisation

Les moyens à disposition de la commune afin d'initier la préservation de ces milieux pourraient être :

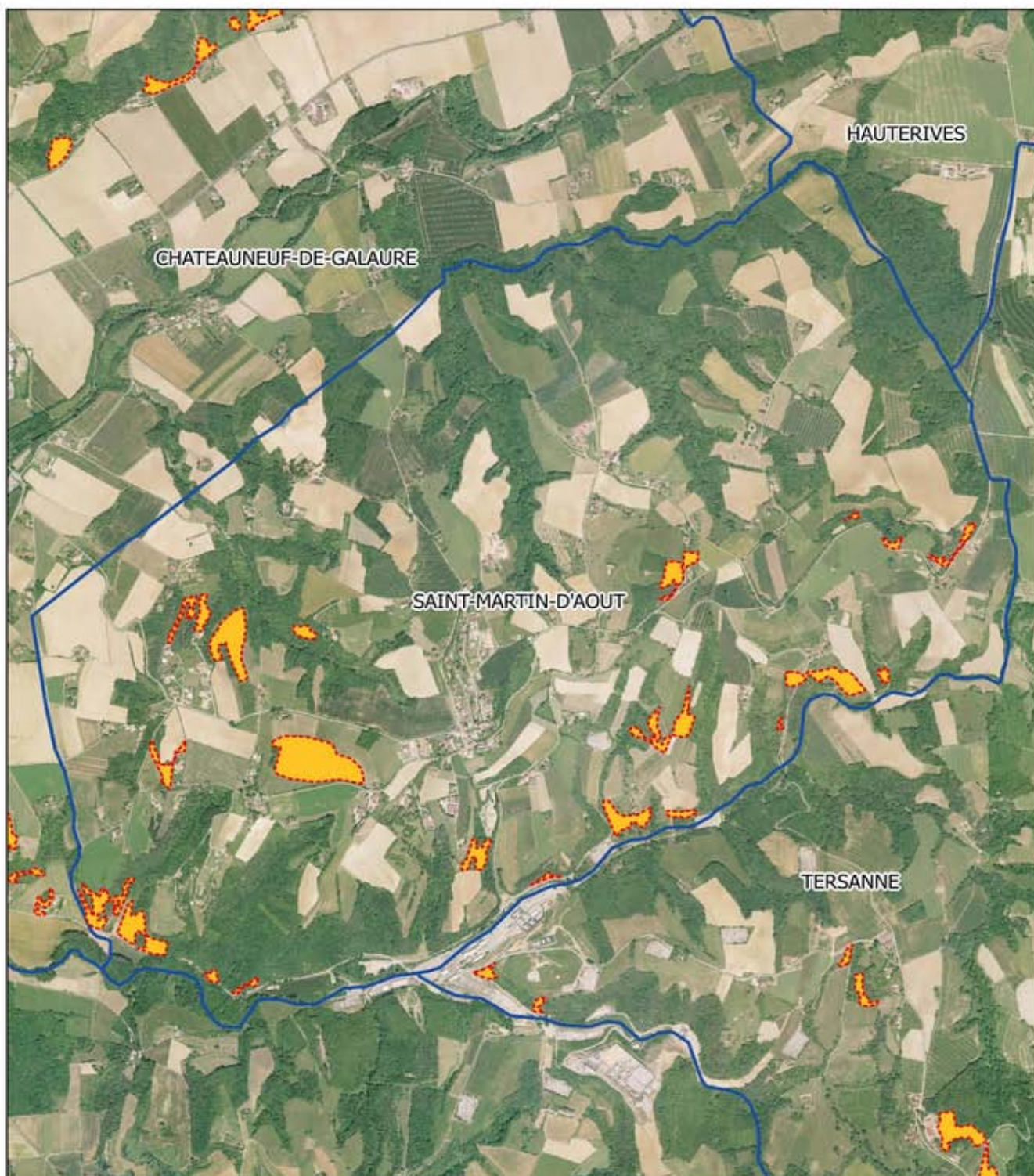
- l'inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- Dans le cadre d'un futur document d'urbanisme :



Intégrer les données issues de l'inventaire 2015 au diagnostic (continuités écologiques, biodiversité)

Définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », ...)

- la mise en place de Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEC) dans le cadre d'un Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC) pour les agriculteurs volontaires.

Connaissance et préservation des pelouses sèches des Portes de la Drôme 2015



-  Pelouses sèches 2015
-  Communes 2015

5.1.23 Saint-Rambert-d'Albon

La commune a été prospectée en 2015



Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
6178 habitants (2013, Source INSEE)	1333 ha	Communauté de Communes de Porte de Drôme-Ardèche

<p>Documents réglementaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • POS approuvé le 26/07/2001 (PLU en cours d'élaboration) • SCOT Rives du Rhône approuvé le 30 mars 2012 	<p>Documents de références sur le patrimoine naturel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ZNIEFF 1 : Ile de la Saint et Restitution Sablons • ZNIEFF 2 : Ensemble fonctionnel formé par le moyen-Rhône et ses annexes fluviales • Inventaire des zones humides (CG26) en 2004 5 zones humides inventoriées (950,54 ha) • Inventaire des pelouses sèches de l'Ouest Drômois 2009 (CG 26, Césame) • Natura 2000 Milieux alluviaux et aquatiques de la Platière • Natura 2000 ZPS Ile de la Platière
<p>Outils de connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Charte forestière Chambaran 	
<p>Instruments de contractualisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • CDDRA Drôme des Collines Valence Vivarais • Natura 2000 Milieux alluviaux et aquatiques de la Platière • Natura 2000 ZPS Ile de la Platière • SAGE Bièvre Liers Valloire 	
<p>Acteurs associatifs naturalistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • LPO Drôme • FRAPNA Drôme • Les amis de l'île de la Platière 	
	<p>Autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aire AOP pour le Picodon

Résultats de l'inventaire

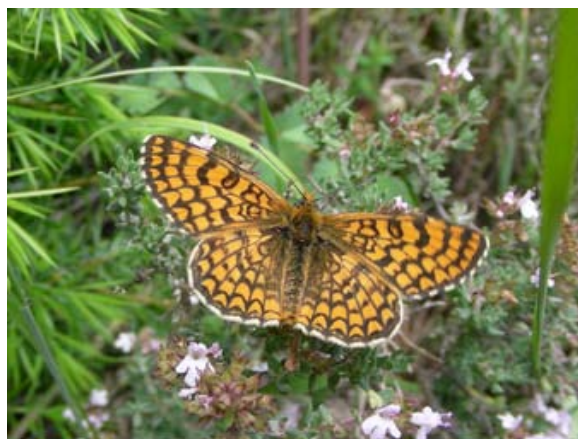
Habitats identifiés sur la commune	Code CORINE	Statuts
Fourrés médio-européens à prunelliers sur sol fertile	31.81	-
Pelouses semi-arides médio-européennes à <i>Bromus erectus</i>	34.32	Habitat communautaire Prioritaire si orchidées ¹
Pelouses médio-Européennes du Xérobromion	34.322	Habitat communautaire Prioritaire si orchidées ¹

¹ Au titre de la directive « Habitat-Faune-Flore »

Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

Nom commun	Nom latin	
Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>	Protection nationale
Criquet des jachères	<i>Chorthippus mollis</i>	-
Criquet des chaumes	<i>Dociostaurus genei</i>	-
Germandrée blanc-grisâtre	<i>Teucrium polium</i>	-
Immortelle des sables	<i>Helichrysum stoechas</i>	-
Inule hérissée	<i>Inula hirta</i>	-
Lézard vert	<i>Lacerta bilineata</i>	Protection nationale
Mélitée des Linaires	<i>Melitaea deione</i>	-
Oeillet pipolet	<i>Dianthus saxicola</i>	-
Peucedan d'Alsace	<i>Xanthoselinum alsaticum</i>	-

Mélitée des
Linaires



SAINT RAMBERT D'ALBON

Description : Les pelouses sèches de la commune sont situées sur l'ancienne terrasse alluviale du Rhône, dans un alignement nord / sud.

Elles ne sont pas exploitées par l'agriculture, ni pâturées ni fauchées. On y retrouve pourtant des espèces rares et typiques des pelouses sèches, comme l'Azuré du serpolet, ou la Mélitée des linaires, deux papillons rares.

Les pelouses présentes sur les digues du Rhône sont également intéressantes. Ce milieu artificiel est bien utilisé par les orthoptères que l'on observe en grand nombre et notamment une espèce très peu retrouvée ailleurs sur le secteur d'étude qui est le Criquet des chaumes.

Une station du Peucédan d'Alsace est également localisée sur ces coteaux.

La pression urbaine sur ces secteurs est à prendre en compte.

Sur la terrasse, de petites actions débroussaillage ou la mise en place d'un petit troupeau itinérant de chèvres ou de moutons seraient intéressantes.

Sur les digues du Rhône sous concession de la Compagnie Nationale du Rhône, un broyage automnal est effectué.



 pelouses sèches 2015

Bilan communal

Valeur patrimoniale

- 2 habitats communautaires au titre de la Directive Européenne
- 10 espèces patrimoniales

Surface totale de pelouses sèches sur la commune

8 ha

Outils de gestion et de sensibilisation

Les moyens à disposition de la commune afin d'initier la préservation de ces milieux pourraient être :

- l'inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- Dans l'élaboration du PLU :


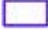
Intégrer les données issues de l'inventaire 2015 au diagnostic (continuités écologiques, biodiversité)

Définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », ...)

- la mise en place de Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEC) dans le cadre d'un Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC) pour les agriculteurs volontaires.

Connaissance et préservation des pelouses sèches des Portes de la Drôme 2015



-  Pelouses sèches 2015
-  Communes 2015

5.1.24 Saint-Sorlin-en-Valloire

La commune a été prospectée en 2015



Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
2239 habitants (2013, Source INSEE)	2640 ha	Communauté de Communes de Porte de Drôme-Ardèche

<p>Documents réglementaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • POS approuvé en 1996 (PLU en cours d'élaboration arrêté le 09 juillet 2015) • SCOT Rives du Rhône approuvé le 30 mars 2012 	<p>Documents de références sur le patrimoine naturel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ZNIEFF 2 : Chambarans orientaux • Inventaire des zones humides (CG26) en 2004 13 zones humides inventoriées (20,32 ha) • Inventaire des pelouses sèches de l'Ouest Drômois 2009 (CG 26, Césame)
<p>Outils de connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Charte forestière Chambaran • Unités paysagère : Plaine de Liers Bièvre et Valloire / Vallée de la Galaure et de l'Herbasse 	
<p>Instruments de contractualisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • CDDRA Drôme des Collines Valence Vivarais • Contrat de milieux : Galaure • SAGE Bièvre Liers Valloire 	
<p>Acteurs associatifs naturalistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • LPO Drôme • FRAPNA Drôme 	
	<p>Autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aire AOP pour le Picodon

Résultats de l'inventaire

Habitats identifiés sur la commune	Code CORINE	Statuts
Pelouses semi-arides médio-européennes à <i>Bromus erectus</i>	34.32	Habitat communautaire Prioritaire si orchidées ¹
Pelouses médio-Européennes du Xérobromion	34.332	Habitat communautaire Prioritaire si orchidées ¹
Lisières mésophiles	34.42	-

¹ Au titre de la directive « Habitat-Faune-Flore »

Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

Nom Commun	Nom Latin	
Ascalaphe soufré	<i>Libelloides coccajus</i>	-
Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>	Protection nationale
Criquet des jachères	<i>Chorthippus mollis</i>	-
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	Protection nationale

Ascalaphe soufré



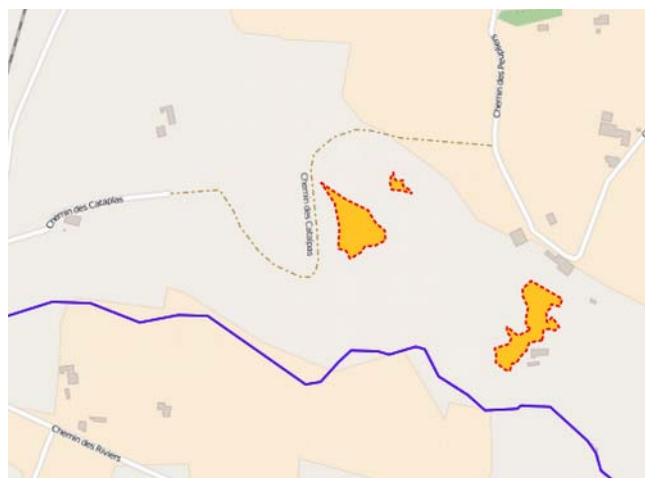
Saint-Sorlin en Valloire


Description : Un seul secteur de pelouses a été identifié sur la commune de Saint-Sorlin. Il s'agit de parcelles en partie pâturées, principalement par des chevaux.

La grande pelouse à l'ouest est un mélange de milieux plus rudéralisés avec de nombreuses espèces introduites envahissantes comme le Robinier faux-acacia et la Vergerette.

Malgré cela, plusieurs individus d'Azuré du serpolet, un papillon protégé, ont été observés sur cette pelouse.

On retrouve également, une falaise de molasse où nichent les Guêpiers d'Europe.



 pelouses sèches 2015

Préconisation de gestion :

L'exploitation en pâturage des pelouses, améliore leur état de conservation. Il faut tout de même veiller au sur-pâturage où lorsque le bétail reste trop long en stationnement crée une disparition de la végétation et en même temps une baisse significative des cortèges de papillons, sauterelles,...

Bilan communal

Valeur patrimoniale

- 2 habitats communautaire au titre de la Directive Européenne
- 4 espèces à haute valeur patrimoniale

Surface totale de pelouses sèches sur la commune

1,2 ha

Outils de gestion et de sensibilisation

Les moyens à disposition de la commune afin d'initier la préservation de ces milieux pourraient être :

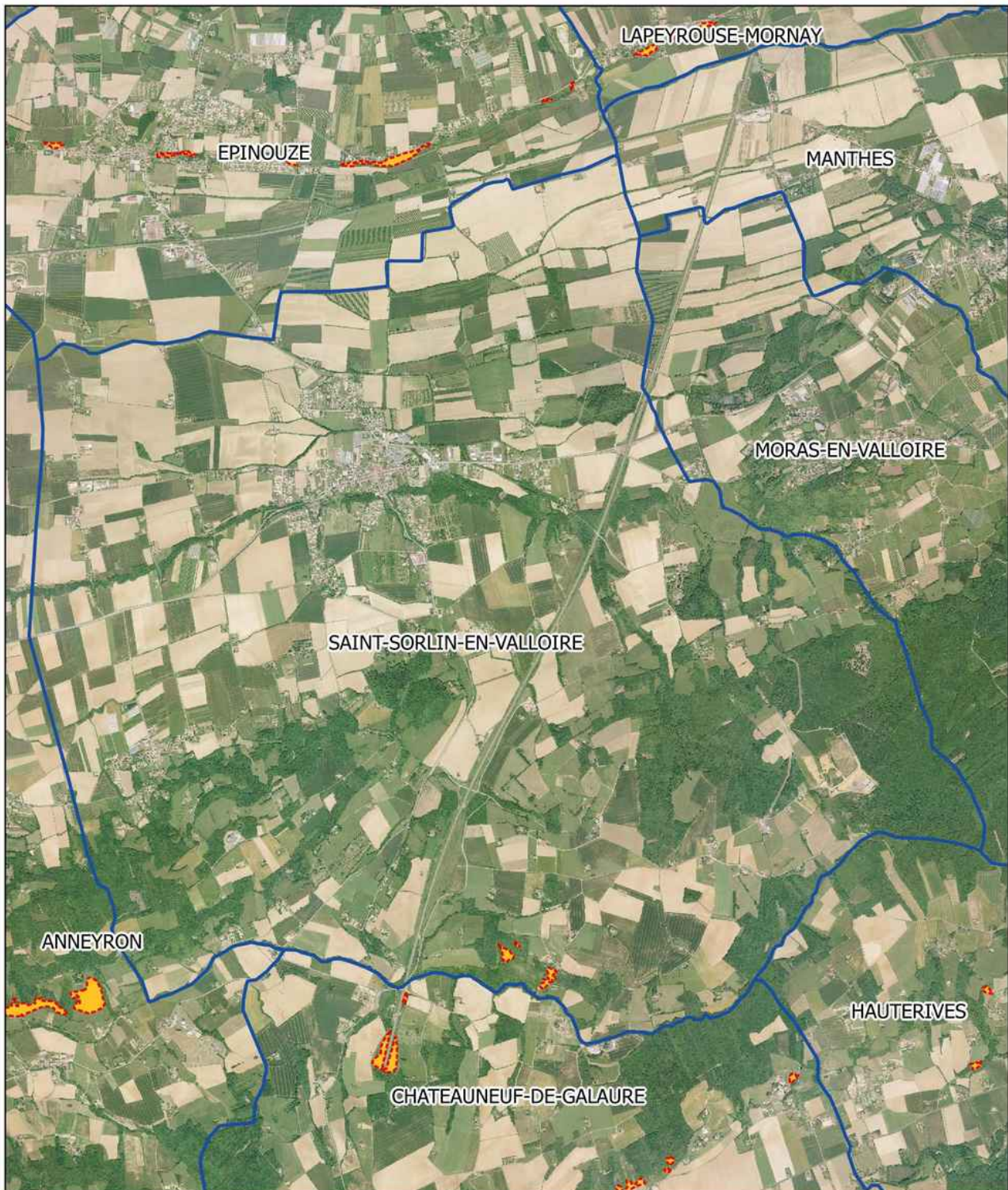
- l'inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- Dans le cadre de l'élaboration du PLU :



Intégrer les données issues de l'inventaire 2015 au diagnostic (continuités écologiques, biodiversité)

Définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », ...)

- la mise en place de Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEC) dans le cadre d'un Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC) pour les agriculteurs volontaires.

Connaissance et préservation des pelouses sèches des Portes de la Drôme 2015



-  Pelouses sèches 2015
-  Communes 2015

5.1.25 Saint-Uze



La commune a été prospectée en 2016

Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
2002 habitants (2013, Source INSEE)	1013 ha	- Communauté de Communes de Porte de Drôme-Ardèche

<p>Documents réglementaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • PLU approuvé le 05 Janvier 2009 en révision • SCOT des Rives du Rhône approuvé le 30 mars 2012 	<p>Documents de références sur le patrimoine naturel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ZNIEFF type I : - Gorges de la Galaure • ZNIEFF type II : - ILOT GRANITIQUE DE SAINT VALLIER-TAIN-L'HERMITAGE • Inventaire des Zones humides (CG26) : 3 zones humides inventoriées en 2004 (373,61 ha) • Inventaire des pelouses sèches de l'Ouest Drômois 2009 (CG 26, Césame)
<p>Outils de connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Charte Forestière des Chambarans 	
<p>Instruments de contractualisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • SAGE Bièvre-Liers-Valloire • SAGE Molasses miocènes du Bas-Dauphiné et alluvions de la plaine de Valence • Contrats de milieux : Galaure, Veune Botherne, petits affluents du Rhône et de l'Isère • CDDRA Drôme des Collines Valence Vivarais 	
<p>Acteurs associatifs naturalistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • LPO Drôme • FRAPNA Drôme 	<p>Autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aire AOP pour le Picodon

Résultats de l'inventaire

Habitats identifiés sur la commune	Code CORINE	Statuts
Fourrés médio-européens à prunelliers sur sol fertile	31.81	-
Pelouses semi-arides médio-européennes à <i>Bromus erectus</i>	34.32	Habitat communautaire Prioritaire si orchidées ¹
Pelouses médio-européennes du Xerobromion	34.332	Habitat communautaire Prioritaire si orchidées ¹
Pelouses xériques rocailleuses et siliceuses	34.34	En Danger critique en Rhône-Alpes (CR)
Lisières mésophiles	34.42	-
Pelouses siliceuses à annuelles naines	35.21	-

¹ Au titre de la directive « Habitat-Faune-Flore »

Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

Nom commun	Nom latin	Statut
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	Protection nationale
Ascalaphe soufré	<i>Libelloides coccajus</i>	-
Azuré des Orpin	<i>Scolitantides orion</i>	-
Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>	Protection nationale
Ciste à feuilles de sauge	<i>Cistus salviifolius</i>	-
Criquet à ailes rouges	<i>Oedipoda germanica</i>	-
Criquet sicilien	<i>Calliptamus siciliae</i>	-
Empuse commune	<i>Empusa pennata</i>	-
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	Protection nationale
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	Protection nationale
Iberis penné	<i>Iberis pinnata</i>	-
Immortelle	<i>Helichrysum stoechas</i>	Réglementation cueillette 26
Inule hérissée	<i>Inula hirta</i>	Réglementation cueillette 26
Mante décolorée	<i>Ameles decolor</i>	-
Micrope dressé	<i>Micropus erectus</i>	Protection nationale, Livre Rouge Régional
Thècle du kermès	<i>Satyrium esculi</i>	-

SAINT-UZE

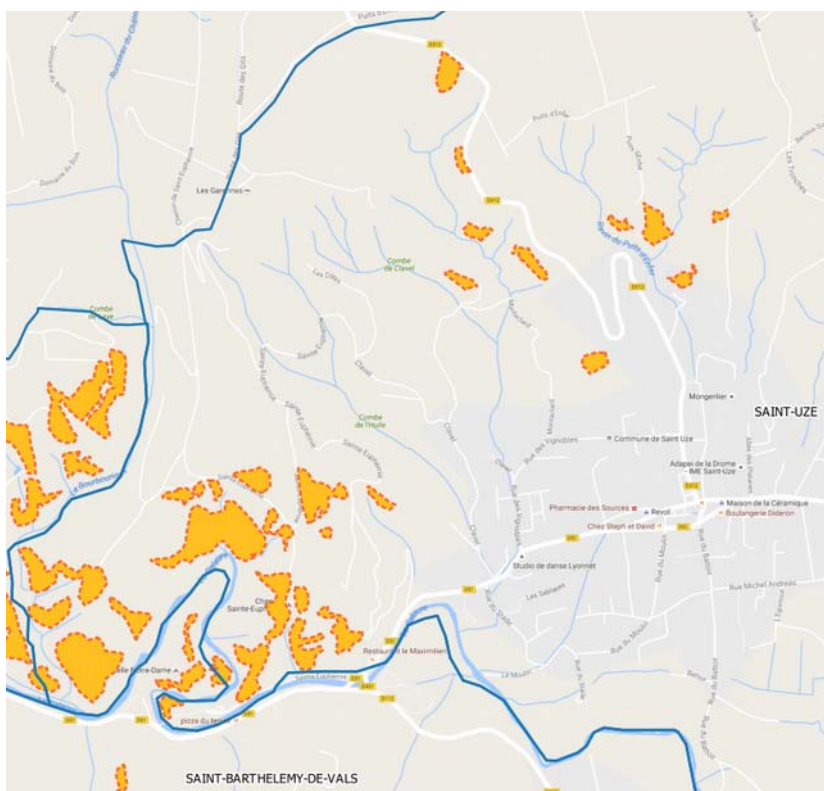
Description :

La commune de Saint-Uze se situe à la limite entre la roche granitique provenant du Massif Central et la partie molassique et sableuse de la haute vallée de la Galaure. Cette particularité géologique permet d'observer sur le même territoire communal des pelouses très différentes avec des enjeux et des espèces variées. Sur la partie ouest de la commune, on va retrouver des espèces liées aux milieux rocaillieux acides comme le Ciste à feuilles de sauge alors que sur la partie est on retrouve des espèces liées aux pelouses calcaires et plutôt sableuses comme les immortelles ou encore l'ibéris penné.

Les coteaux escarpés sont aussi favorables au Grand-duc d'Europe qui a pu être observé lors des prospections. Il n'a pas été possible de prospecter la totalité des pelouses notamment celles surplombant la vallée de la Galaure (secteurs très escarpés).

État de conservation actuel :

Les pelouses granitiques sont peu exploitées du fait de leur difficulté d'accès mais aussi par leur plus faible productivité fourragère. Malgré tout on retrouve un troupeau de vaches à viande et quelques chevaux qui entretiennent le milieu et qui limitent, par leur action de pâturage, l'avancée des ligneux. Les pelouses sableuses sont elles parfois encore fauchées et/ou pâturées mais d'autres sont abandonnées et vouées à la fermeture par l'avancée de la végétation.



Bilan communal

Valeur patrimoniale

- Habitats naturels rares : 3
- Espèces à haute patrimonialité : 16

Surface totale de pelouses sèches sur la commune

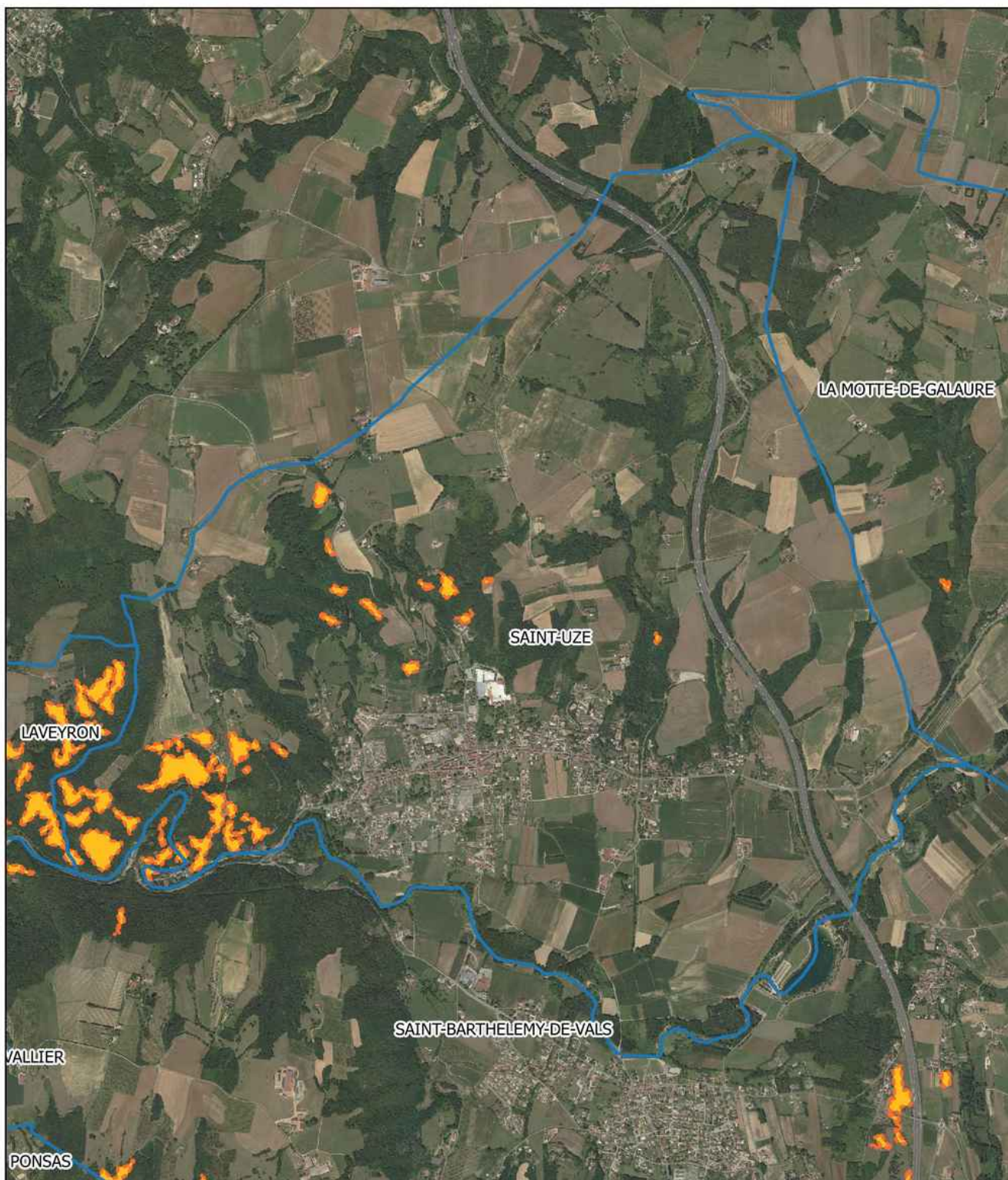
16,9 ha

Les moyens à disposition de la commune afin d'initier la préservation de ces milieux pourraient être :

- l'inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- Dans le cadre de l'élaboration du prochain document d'urbanisme :
 - Intégrer les données issues de l'inventaire 2016 au diagnostic
 - Définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », ...)
- l'inscription de parcelles (ou partie) au réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles.
- la mise en place de Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEC) dans le cadre d'un Projet Agro

Environnemental et Climatique (PAEC) pour les agriculteurs volontaires.

Connaissance et préservation des pelouses sèches des Portes de la Drôme 2016



5.1.26 Saint-Vallier

La commune a été prospectée en 2016



Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
3978 habitants (2013, Source INSEE)	536 ha	- Communauté de Communes de Porte de Drôme-Ardèche

<p>Documents réglementaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • PLU approuvé le 18 décembre 2003 • SCOT des Rives du Rhône approuvé le 30 mars 2012 	<p>Documents de références sur le patrimoine naturel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ZNIEFF type I : <ul style="list-style-type: none"> - Gorges de la Galaure • ZNIEFF type II : <ul style="list-style-type: none"> - ENSEMBLE FONCTIONNEL FORME PAR LE MOYEN-RHONE ET SES ANNEXES FLUVIALES - ILOT GRANITIQUE DE SAINT-VALLIER-TAIN L'HERMITAGE • Inventaire des Zones humides (CG26) : <ul style="list-style-type: none"> 2 zones humides inventoriées en 2004 (164,86 ha) • Inventaire des pelouses sèches de l'Ouest Drômois 2009 (CG 26, Césame)
<p>Outils de connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Charte Forestière des Chambarans 	
<p>Instruments de contractualisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • SAGE Bièvre-Liers-Valloire • SAGE Molasses miocènes du Bas Dauphiné et Alluvions de la plaine de Valence • Contrats de milieux : AY, CANCE-Deume-Torrenson, Galaure, Veaine, Bouterne petits affluents du Rhône et de l'Isère • CDDRA Drôme des Collines Valence Vivarais 	
<p>Acteurs associatifs naturalistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • LPO Drôme • FRAPNA Drôme 	<p>Autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aire AOP pour le Picodon

Résultats de l'inventaire

Habitats identifiés sur la commune	Code CORINE	Statuts
Lande basse à Ciste à feuilles de sauge <i>Cistus salvifolius</i>	31.24	Habitat communautaire Vulnérable en Rhône-Alpes (VU)
Fourrés médio-européens à prunelliers sur sol fertile	31.81	-
Pelouses semi-arides médio-européennes à <i>Bromus erectus</i>	34.32	Habitat communautaire Prioritaire si orchidées ¹
Pelouses médio-européennes du Xerobromion	34.332	Habitat communautaire Prioritaire si orchidées ¹
Pelouses xériques rocailleuses et siliceuses	34.34	En Danger critique en Rhône-Alpes (CR)
Lisières mésophiles	34.42	-
Pelouses siliceuses à annuelles naines	35.21	-

¹ Au titre de la directive « Habitat-Faune-Flore »

Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

Nom commun	Nom latin	Statut
Ascalaphe soufré	<i>Libelloides coccajus</i>	-
Azuré des Orpins	<i>Scolitantides orion</i>	-
Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>	Protection nationale
Ciste à feuilles de sauge	<i>Cistus salviifolius</i>	-
Criquet cendré	<i>Locusta migratoria cinerascens</i>	-
Criquet sicilien	<i>Calliptamus siciliae</i>	-
Esparcette des sables	<i>Onobrychis arenaria</i>	Protection régionale Livre Rouge Régional
Immortelle	<i>Helichrysum stoechas</i>	Réglementation cueillette 26
Inule hérissée	<i>Inula hirta</i>	Réglementation cueillette 26
Mante décolorée	<i>Ameles decolor</i>	-
Mante religieuse	<i>Mantis religiosa</i>	-
Micrope dressé	<i>Micropus erectus</i>	Protection nationale, Livre Rouge Régional
Oeillet arméria	<i>Dianthus armeria</i>	Réglementation cueillette 26
Oeillet des Chartreux	<i>Dianthus carthusianorum</i>	Réglementation cueillette 26
Thècle du kermès	<i>Satyrium esculi</i>	

SAINT-VALLIER

Description :

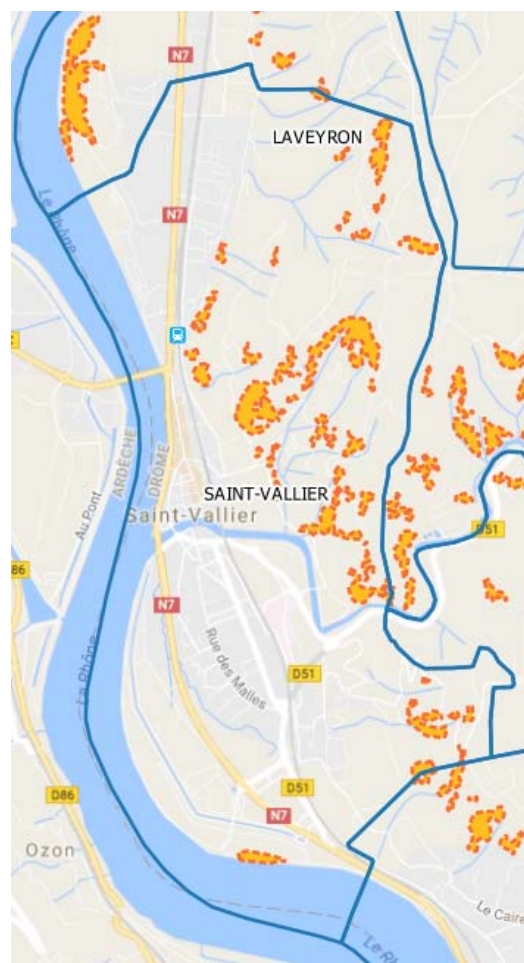
Les pelouses de Saint-Vallier sont principalement situées sur les hauteurs de la commune notamment sur les anciennes terrasses artificielles en pierres sèches (créées par l'homme). Certaines d'entre elles ne sont pas accessibles et n'ont donc pas pu être prospectées.


État de conservation actuel :

La plupart des terrasses ne sont plus entretenues aujourd'hui et certaines sont fortement dégradées par le temps.

L'avancée des ligneux détruit également les murs et fait disparaître une partie de la biodiversité liée aux pelouses sèches ouvertes.

Les pelouses situées sur le plateau de la commune sont elles encore pâturées notamment par des troupeaux de bovins.



 pelouses sèches 2016

Bilan communal

Valeur patrimoniale

- Habitats naturels rares : 4
- Espèces à haute patrimonialité: 15

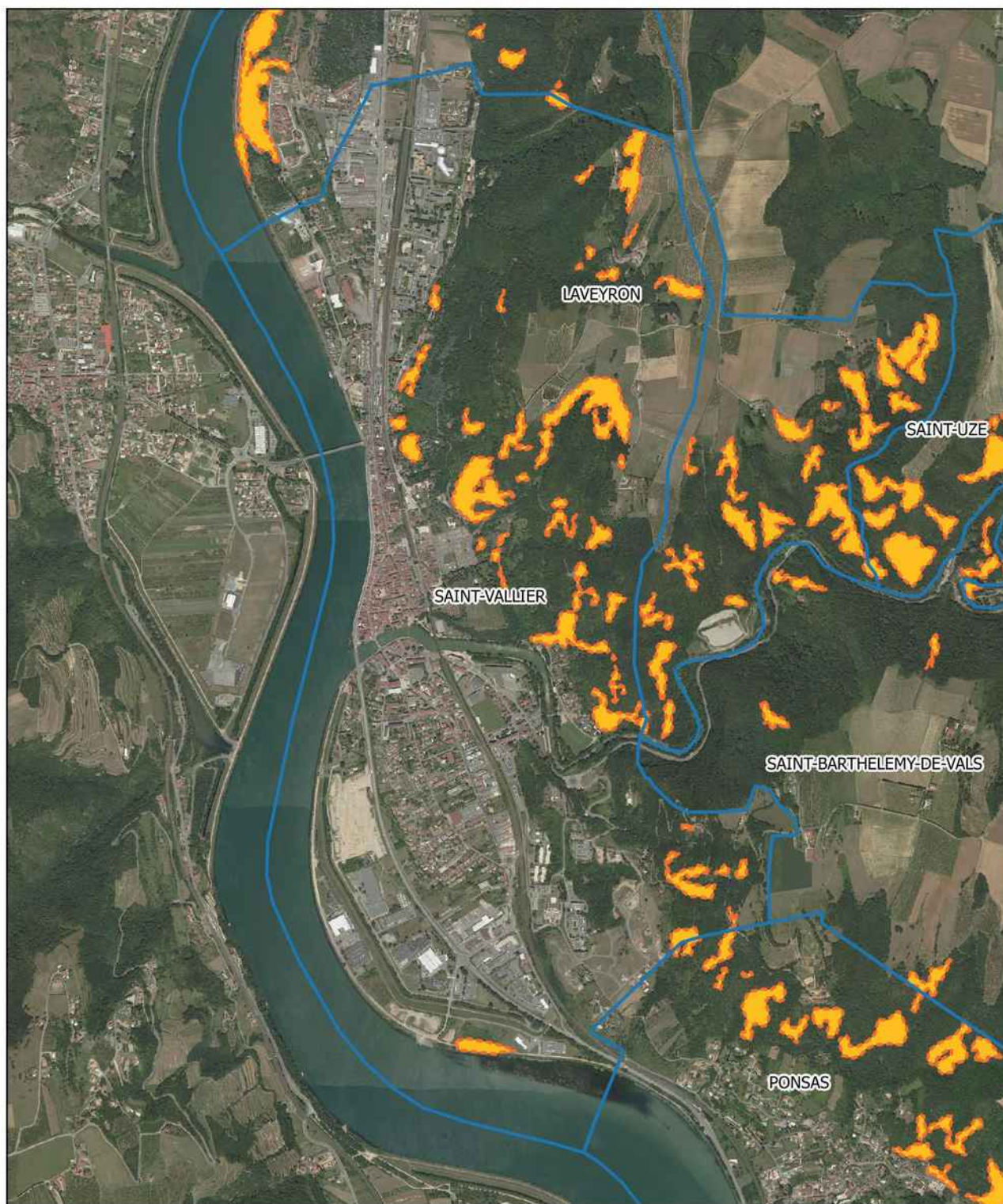
Surface totale de pelouses sèches sur la commune

19,6 ha

Les moyens à disposition de la commune afin d'initier la préservation de ces milieux pourraient être :

- l'inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- Dans le cadre de l'élaboration du prochain document d'urbanisme :
 - Intégrer les données issues de l'inventaire 2016 au diagnostic
 - Définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », ...)
- l'inscription de parcelles (ou partie) au réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles.
- la mise en place de Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEC) dans le cadre d'un Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC) pour les agriculteurs volontaires.

Connaissance et préservation des pelouses sèches des Portes de la Drôme 2016



 Pelouses 2016
 Communes 2016

5.1.27 Tersanne

La commune a été prospectée en 2015



Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
372 habitants (2013, Source INSEE)	958 ha	Communauté de Communes des Portes Drôme Ardèche

<p>Documents réglementaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Carte communale approuvée le 14/01/2004 • SCOT Rives du Rhône (en révision le document en vigueur ne s'applique pas sur la commune) 	<p>Documents de références sur le patrimoine naturel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ZNIEFF 2 : Chambarans méridionaux • Inventaire des zones humides (CG26) en 2003 2 zones humides inventoriées (371,96 ha) • Inventaire des pelouses sèches de l'Ouest Drômois 2009 (CG 26, Césame)
<p>Outils de connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Charte forestière Chambaran 	
<p>Instruments de contractualisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • CDDRA Drôme des Collines Valence Vivarais • Contrat de milieu : Galaure • Contrat de milieu : Herbasse • SAGE Bièvre Liers Valloire • SAGE molasse miocène du Bas Dauphiné et Alluvions de la Vallée de la Valloire 	
<p>Acteurs associatifs naturalistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • LPO Drôme • FRAPNA Drôme 	<p>Autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aire AOP pour le Picodon

Résultats de l'inventaire

Habitats identifiés sur la commune	Code CORINE	Statuts
Fourrés médio-européens à prunelliers sur sol fertile	31.81	-
Pelouses semi-arides médio-européennes à <i>Bromus erectus</i>	34.32	Habitat communautaire Prioritaire si orchidées ¹
Pelouses médio-Européennes du Xerobromion	34.332	Habitat communautaire Prioritaire si orchidées ¹
Pelouses annuelles des sables calcaires	34.12	Habitat communautaire
Lisières mésophiles	34.42	-

¹ Au titre de la directive « Habitat-Faune-Flore »

Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

Nom commun	Nom latin	Statu
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	Protection nationale
Caloptène provençal	<i>Calliptamus siciliae</i>	-
Criquet des jachères	<i>Chorthippus mollis</i>	-
Œillet arméria	<i>Dianthus armeria</i>	Réglementation cueillette
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	Protection nationale
Immortelle des sables	<i>Helichrysum stoechas</i>	-
Mante religieuse	<i>Mantis religiosa</i>	-
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	Protection nationale

Fauvette
grisette

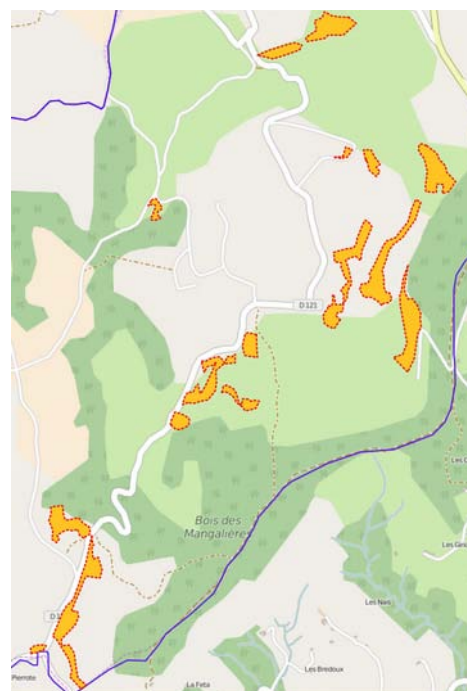



TERSANNE

Description :

Le relief vallonné et les nombreux affleurements de sables molassiques permettent l'installation de nombreux secteurs de pelouses sèches avec une grande variété d'habitats naturels et d'espèces dont certaines sont très rares sur le territoire, l'Oeillet arméria ou les Guépriers d'Europe. C'est la deuxième commune de l'étude en terme de surface de pelouses cartographiées, avec 20 ha (après Hauterives, 27 ha).

Les pelouses de la commune sont souvent de grands ensembles, en bon état de conservation, parfois encore exploitées pour le pâturage mais aussi parfois fauchées. On rencontre aussi sur cette commune, un nombre important de plantations d'arbres truffiers (majoritairement des Chênes pubescents). La préservation des milieux ouverts secs que sont les pelouses sèches pour la préservation des insectes pollinisateurs, des papillons,... et la plantation d'arbres pour la récolte des truffes peuvent avoir des objectifs antagonistes. Selon la technique de plantation et d'entretien des arbres truffiers, les conditions de pelouses sèches favorables aux insectes pollinisateurs, papillons,..., peuvent se dégrader. Des réflexions doivent être menées dans les années à venir sur la prise en compte de ces milieux rares à haute patrimonialité dans les pratiques agricoles.



 pelouses sèches 2015

Bilan communal

Valeur patrimoniale

- 3 habitats communautaires au titre de la Directive Européenne
- 8 espèces à haute valeur patrimoniale

Surface totale de pelouses sèches sur la commune

20,7 ha

Outils de gestion et de sensibilisation

Les moyens à disposition de la commune afin d'initier la préservation de ces milieux pourraient être :

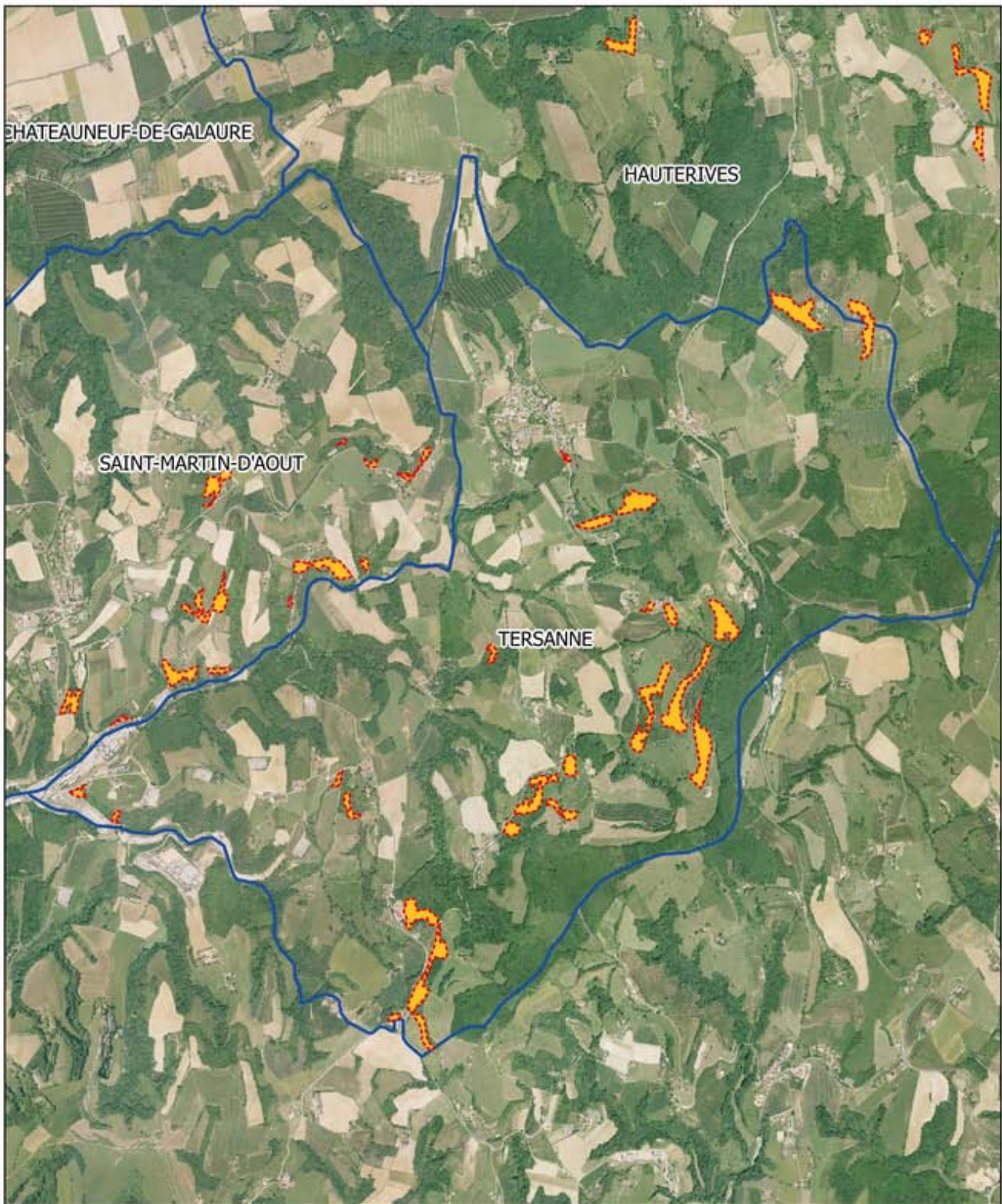
- l'inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- Dans le cadre de l'élaboration du PLU :

Intégrer les données issues de l'inventaire 2015 au diagnostic (continuités écologiques, biodiversité)

Définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », ...)

- la mise en place de Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEC) dans le cadre d'un Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC) pour les agriculteurs volontaires.

Connaissance et préservation des pelouses sèches des Portes de la Drôme 2015



6 Descriptions des habitats naturels observés

6.1 Sedo albi-Veronicion dillenii

Les pelouses rupicoles siliceuses sont des formations végétales pionnières à dominante de vivaces qui se développent sur les corniches et vives rocheuses des bordures de falaises siliceuses, ainsi que sur les gros blocs rocheux détachés de celles-ci ou mis à nu par l'érosion.

Sur ces roches, notamment en exposition sud, les contraintes écologiques sont extrêmes: sols squelettiques, déficit hydrique et ensoleillement important.



www.poitou-charentes-nature.asso.fr

ESPECES CARACTERISTIQUES

- | | |
|--------------------------|-----------------------------|
| • Orpins divers | <i>Sedum (sp)</i> |
| • Arabette des dames | <i>Arabidopsis thaliana</i> |
| • Gnavelle vivace | <i>Scleranthus perennis</i> |
| • Véronique de printemps | <i>Veronica verna</i> |



Gagea bohemica (flore.aveyron.free.fr)

PHYSIONOMIE - ECOLOGIE

La physionomie est celle de pelouses rases, écorchées, peu recouvrantes avec une grande importance de la strate bryo-lichénique. La diversité floristique est importante avec un pic de floraison surtout printannier (mars-mai), de nombreuses espèces étant méconnaissables en été. L'aspect physionomique est très variable suivant les années : depuis l'absence des thérophytes les années les plus sèches à une grande abondance de ces dernières les années pluvieuses.

VALEURS ECOLOGIQUE ET BIOLOGIQUE

La valeur biologique importante de cet habitat est due à sa rareté et sa faible superficie, ainsi qu'à la présence de nombreuses espèces végétales patrimoniales, protégées au niveau national comme la Gagée de bohème (*Gagea bohemica*). De plus, ces milieux rocheux constituent un habitat de prédilection pour les reptiles et de nombreux invertébrés.

TENDANCES EVOLUTIVES ET MENACES

Les pelouses rupicoles, toujours très morcelées, se maintiennent assez bien en bordure de falaises ou sur les rochers. Dans le cas où elles sont imbriquées dans d'autres types de pelouses au sein d'ensembles pâturés, elles tendent à disparaître avec l'abandon du pâturage. La plus grande menace pour cet habitat reste aujourd'hui la surfréquentation de certaines zones pour les loisirs : véhicules tout-terrain, escalade, pique-nique, etc. La fermeture du tapis végétal est par ailleurs un facteur d'appauvrissement marqué de ces habitats dont la végétation optimale doit présenter un recouvrement faible pour permettre la survie de nombreuses espèces naines (mousses, lichens, thérophytes).

6.2 Xerobromion erecti

Les pelouses sèches médio-européennes ou *Xerobromion* sont des formations herbacées rases et écorchées qui se développent sur des substrats carbonatés ou basiques, généralement squelettiques. Les hémicryptophytes et les chaméphytes adaptés aux conditions xérophiles y sont dominants, et leur floraison, au printemps et en début d'été, donne alors à ces pelouses un aspect très coloré.



Festuca marginata (flore.aveyron.free.fr)



ESPECES CARACTERISTIQUES

- Brome érigé *Bromus erectus*
- Armoise des champs *Artemisia campestris*
- Fétuque de Timbal-Lagrange *Festuca marginata*
- Immortelle des sables *Helichrysum stoechas*

PHYSIONOMIE - ECOLOGIE

Ce sont des formations thermophiles et xérophiles, sur des stations préférentiellement orientées au sud et le plus souvent sur des pentes importantes. Ces pelouses offrent rarement des surfaces homogènes et sont souvent imbriquées dans d'autres formations (prairies semi-sèches/broussailles). Elles sont caractérisées par un tapis herbacé ras et discontinu, dominé par des graminées qui sont toutefois moins abondantes que dans les pelouses mésophiles. Dans les espaces non colonisés par les espèces vivaces où affleure le substrat, de petites annuelles peuvent se développer. Le nombre d'orchidées y est plus faible en raison de conditions intenses de sécheresses qui conviennent plutôt à des espèces subligneuses. La présence d'un grand nombre de légumineuses est également caractéristique de ces pelouses.

VALEURS ECOLOGIQUE ET BIOLOGIQUE

Cet habitat peu fréquent présente une très forte valeur biologique. Il abrite de nombreuses espèces animales, notamment des invertébrés, ainsi qu'une remarquable association de plantes rares et exceptionnelles, avec une proportion élevée d'espèces d'origine méditerranéenne. En raison de la régression actuelle de leur habitat, beaucoup de ces espèces sont menacées d'extinction.



TENDANCE EVOLUTIVE ET MENACES

La plupart des pelouses sèches calcicoles de la région sont les témoins d'actions anthropiques anciennes, et notamment du pâturage par les ovins des coteaux, et ce depuis des siècles. Depuis le milieu du XXe siècle, cet habitat a connu une régression due à différents facteurs comme l'abandon du pastoralisme, qui conduit peu à peu à des boisements de moindre intérêt biologique, la mise en culture des secteurs à faible pente, l'exploitation des carrières de calcaire, l'urbanisation... et plus récemment l'engouement pour les véhicules tout-terrain. Ces espaces, généralement considérés comme des « terrains vagues », sont également souvent utilisés comme lieux de dépôts sauvages d'ordures et matériaux divers.

www.poitou-charentes-nature.asso.fr ; Guide des habitats naturels de l'Isère (CBNA, CG38, 2009) ; Photos B. Le Mell

6.3 Mesobromion

Ces pelouses ont l'aspect d'un tapis herbacé fermé, parfois un peu écorché. Elles sont constituées d'une strate élevée et continue, mais peu dense, de *Brome dressé*. Celui-ci est accompagné par d'autres graminées et de grandes plantes à fleurs comme la *Centaurée scabieuse*. En strate inférieure, se développe un cortège très diversifié de plantes à fleurs, parmi lesquelles des légumineuses (*Lotier corniculé*, *Sainfoin*, divers trèfles) et des Orchidées (*Orchis*, *Ophrys*, ...) occupent une place importante.



Helianthemum nummularium (source : www.biopix.com)

ESPECES CARACTERISTIQUES

- | | |
|--------------------------|---------------------------------|
| • Brome érigé | <i>Bromus erectus</i> |
| • Hélianthème commun | <i>Helianthemum nummularium</i> |
| • Hippocrépide chevelu | <i>Hippocrepis comosa</i> |
| • Germandrée petit chêne | <i>Teucrium chamaedrys</i> |

PHYSIONOMIE - ECOLOGIE

Tapis herbacé de faible hauteur et parfois discontinu, dominé par des graminées et des légumineuses résistantes à la sécheresse. Elles se développent sur des pentes et replats établis sur sols calcaires peu profonds, de l'étage collinéen à l'étage montagnard. Vite drainés, les sols possèdent cependant une économie en eau suffisante pour limiter les excès de sécheresse. Traditionnellement pâturées, ces pelouses sont aussi fauchées.

VALEURS ECOLOGIQUES ET BIOLOGIQUES

La richesse biologique du *Mesobromion* est très élevée. Parmi les nombreuses plantes rares liées à cet écosystème figurent des orchidées protégées (Orchis bouc, Ophrys abeille, Ophrys araignée, etc...). C'est également un milieu vital de nombreux lépidoptères.

Depuis l'abandon des pratiques pastorales favorables, cet habitat est souvent appauvri par la dynamique naturelle de fermeture.

En raison de la grande diversité des espèces végétales et de la réduction importante des espaces favorables, cet habitat devient aujourd'hui un élément essentiel pour certaines espèces d'insectes, en particulier les lépidoptères dont les chenilles sont souvent inféodées à des plantes liées à ces pelouses.



Himantoglossum hircinum (source : L.Girard)



Teucrium chamaedrys

TENDANCES EVOLUTIVES ET MENACES

Diverses menaces sont en cause, comme l'irrigation et la fertilisation pour constituer des prairies fourragères, l'urbanisation des coteaux et localement l'ouverture de carrières.

Presque toujours d'origine « secondaire » (dérivant de zones anciennement défrichées et façonnées par les activités agropastorales), cet habitat subit l'abandon progressif de ces pratiques traditionnelles. Ce qui conduit peu à peu à son embroussaillage, puis au retour de la végétation forestière et donc à sa disparition.

Sa restauration consiste en des opérations de gyrobroyage ou de brûlage, suivies d'un entretien par pâturage extensif contrôlé, afin d'en moduler le chargement et la durée en fonction de la ressource fourragère.

6.4 Sileno conicae-Cerastion semidecandri

Il s'agit de pelouses rases, souvent claires et écorchées, avec un recouvrement herbacé faible. Elles associent des plantes vivaces, souvent stolonifères ou en touffes dispersées et des espèces annuelles à floraison printanière, nombreuses dans les trouées. Ces dernières sont très fréquemment colonisées par des lichens et des mousses. Ces pelouses se développent sur calcaires gréseux (molasses) ou sur sables alluviaux, meubles et fixés, mais cependant plus ou moins régulièrement rajeunis par des crues.



Source : Jean Charles Villaret

ESPECES CARACTERISTIQUES

• Immortelle des sables	<i>Helichrysum arenarium</i>
• Euphorbe de Segulier	<i>Euphorbia seguieriana</i>
• Koélerie grêle	<i>Koeleria macrantha</i>
• Luzerne naine	<i>Medicago minima</i>
• Fétuque de Duval	<i>Festuca duvalii</i>
• Céraïste à 5 étamines	<i>Cerastium semidecandrum</i>
• Armoise champêtre	<i>Artemisia campestris</i>
• Silène conique	<i>Silene conica</i>
• Aïra caryophyllée	<i>Aira caryophylla</i>
• Brome des toits	<i>Bromus tectorum</i>



Silene conica (source : www.flore.la.rochelle.free.fr)

PHYSIONOMIE - ECOLOGIE

Pelouses sèches, souvent ouvertes, sur sables plus ou moins calcarifères. Habitat de basse altitude, des étages collinéen et planitiaire, sous climat à influence continentale marquée, ces pelouses se rencontrent sur des substrats composés de sables siliceux, plus ou moins enrichis en calcaire, et généralement fixés.

Les sols sont très filtrants et s'assèchent très vite.

TENDANCES EVOLUTIVES ET MENACES

Cet habitat est rare et ponctuel dans la région Rhône-Alpes. Les surfaces couvertes sont faibles et dispersées. Elles sont fortement menacées : urbanisation, sablières, intensification de l'agriculture... Le maintien des pelouses sableuses alluviales est tributaire du régime des crues des grands fleuves et de leur capacité à remanier assez régulièrement les sédiments. Hors de ce contexte, l'aspect ouvert de ces pelouses a été longtemps maintenu par le pâturage extensif et les lapins. L'un comme l'autre étant en régression, le maintien de ces milieux diversifiés et recelant de nombreuses plantes menacées (comme l'Orcanette des sables) est donc posé et nécessitera des mesures de sauvegarde adaptées.

6.5 Thero-Airion

Pelouses dominées par de minuscules plantes annuelles, notamment de petites graminées sociales accompagnées de petites composées, caryophyllacées et légumineuses à floraison printanière ou de tout début d'été. Ces pelouses pionnières très basses constituent des tonsures éphémères qui disparaissent complètement en période estivale.



www.poitou-charentes-nature.asso.fr

ESPECES CARACTERISTIQUES



Rumex acetosella (source : Wikipédia)

• Canche caryophyllée	<i>Aira caryophyllea</i>
• Oseille	<i>Rumex acetosella</i>
• Brome des murs	<i>Bromus tectorum</i>
• Trèfle champêtre	<i>Trifolium campestre</i>
• Vulpie faux-brome	<i>Vulpia bromoides</i>
• Cotonnière jaunâtre	<i>Filago lutescens</i>
• Cotonnière naine	<i>Logfia minima</i>
• Petit nard de Haller	<i>Micropyrum tenellum</i>

PHYSIONOMIE - ECOLOGIE

Pelouses saisonnières ouvertes sur sables siliceux secs et pauvres relativement stabilisés mais régulièrement rajeunis. Il s'agit de communautés souvent éphémères, de petites tailles et présentant un aspect en mosaïque avec d'autres formations. Il s'agit également toujours de sites bien ensoleillés avec une dominance de plantes annuelles de petite taille (hauteur de la végétation caractéristique ne dépassant pas une dizaine de centimètres).

6.6 Trifolion medii

Ces végétations herbacées denses sont dominées par une graminée sociale (*Brachypodium rupestre*) accompagnée selon le type de sol d'un cortège d'espèces. Elles sont caractéristiques des parcelles sous-exploitées ou abandonnées présentes sur des sols acidiclins.



Agrimonia eupatoria



commons.wikimedia.org

ESPECES CARACTERISTIQUES

- Aigremoine eupatoire *Agrimonia eupatoria*
- Trèfle intermédiaire *Trifolium medium*
- Vesce des buissons *Vicia dumetorum*
- Brachypode des rochers *Brachypodium rupestre*

TENDANCES EVOLUTIVES ET MENACES

Comme le *Geranion*, cette unité ne prospère que sur des terres agricoles marginales, à la limite de l'abandon. Elle est donc vulnérable à toute rationalisation des modes d'exploitation.

Source : Conservatoire Botanique National du Massif Central

PHYSIONOMIE - ECOLOGIE

Cette formation herbacée de lisière, dominée par des légumineuses et des labiées aux feuilles plus larges que les espèces de l'ourlet xérophile (*Geranion sanguine*), forme souvent un mince cordon discontinu ou se présente sous forme de taches au sein de prairies maigres. La flore est moins diversifiée que dans l'habitat précédent mais comprend également des espèces à floraison tardive.

6.7 Geranium sanguinei

Cette formation herbacée de hauteur moyenne se développe en étroit cordon, à la lisière des boisements chauds et secs, ou au niveau des talus bien exposés.

Elle est caractérisée par une grande diversité de plantes à fleurs, aux feuilles souvent finement découpées (adaptation à la sécheresse), qui recherchent les lisières sèches et assez bien ensoleillées comme le Géranium sanguin ou le Petit Pigamon.

Ce milieu est très coloré et très fleuri en pleine saison de végétation et accueille ainsi de nombreux insectes.



Peucedanum cervaria (source : www.luiriq.altervista.org)

ESPECES CARACTERISTIQUES

- | | |
|-----------------------------|----------------------------|
| • Coronille couronnée | <i>Coronilla coronata</i> |
| • Géranium sanguin | <i>Geranium sanguineum</i> |
| • Peucedan Herbes aux cerfs | <i>Peucedanum cervaria</i> |
| • Vesce craque | <i>Vicia cracca</i> |



Geranium sanguineum (source : www.geranium.pelargonium.free.fr)

PHYSIONOMIE - ECOLOGIE

Les lisières sèches et assez bien ensoleillées, au niveau des coteaux rocaillieux chauds et bien exposés, sont les stations d'élection de cet habitat (qui peut aussi pénétrer dans les sous-bois clairs et très aérés). Il est établi en interface entre les prés secs et boisements, sur sol neutre à peu acide.

VALEURS ECOLOGIQUES ET BIOLOGIQUES

Il couvre rarement de grandes surfaces, mais possède une richesse floristique très élevée.

Cette végétation, dont la structure est très différente de celles des tapis graminéens, abrite de nombreux insectes spécialisés : sauterelles, lépidoptères diurnes, coléoptères...



Vicia cracca (source : www.24medok.ru)



Coronilla coronata (source : www.wikimedia.fr)

TENDANCES EVOLUTIVES ET MENACES

Le reboisement naturel des prairies abandonnées (ou volontaire par des conifères) et l'intensification des pratiques agricoles par mécanisation sont défavorables au maintien de ce milieu. Ils conduisent à segmenter l'espace naturel et rural en milieux strictement fermés et forestiers d'un côté, juxtaposé aux étendues ouvertes intensivement fauchées ou pâturées, de l'autre. Les ourlets herbacés de lisières, considérés comme des friches, n'ont alors plus leur place dans ces paysages très soignés. Leur rôle pour le maintien de la diversité naturelle et paysagère est pourtant essentiel. Une revalorisation de leur image est nécessaire et passe par l'information des gestionnaires et par des mesures incitatives.

6.8 Arrhenatherion eliatoris

Les prairies maigres de fauche sont des prairies fleuries où abondent de nombreuses espèces de fleurs telles que la marguerite, la centaurée, le cerfeuil sauvage ou le salsifis des prés. Ces fleurs rivalisent avec de grandes graminées, dont le fromental (*Arrhenatherum elatius*) qui caractérise cette association végétale justement nommée : *Arrhenatherion eliatoris*.

Elle se développe sur des sols relativement pauvres en éléments nutritifs et subissant un rythme de fauche lent (maximum deux fauches/an).



<http://biodiversite.wallonie.be>



Arrhenatherum elatius
(www.florealpes.com)

ESPECES CARACTERISTIQUES

- | | |
|---------------------|------------------------------|
| • Fromental | <i>Arrhenatherum elatius</i> |
| • Grande marguerite | <i>Leucanthemum vulgare</i> |
| • Grande oseille | <i>Rumex acetosa</i> |
| • Ceraiste commun | <i>Cerastium fontanum</i> |
| • Flouve odorante | <i>Anthoxanthum odoratum</i> |

PHYSIONOMIE – ECOLOGIE

Ce milieu possède un tapis herbacé dense et continu, pouvant atteindre environ un mètre de hauteur à la floraison. Le fromental ou avoine élevée, généralement dominant, est souvent accompagné d'un cortège de dicotylédones diverses (surtout ombellifères et composées). Typiquement, la végétation comporte 2 étages : un étage de plantes assez grandes (fromental, ombellifères) et un étage de plantes basses.

6.9 *Cisto salvifolii* ericion cinerereae

Par « lande », on entend ici une formation végétale dont la physionomie est marquée par la dominance de sous-arbrisseaux ou arbrisseaux sempervirents de la famille des bruyères. En fonction de la sécheresse du sol, le tapis de Ciste et de Callune, auquel se mêlent parfois les Hélianthèmes, est plus ou moins ouvert. Dans les variantes les plus sèches, des lichens diversifiés occupent de grandes surfaces au sein de l'habitat.



Cistus salvifolius



Cytisus scoparius (source : flore.lecolebuissonniere.eu)

ESPECES CARACTERISTIQUES

- | | |
|-----------------------------|----------------------------|
| • Callune vulgaire | <i>Calluna vulgaris</i> |
| • Ciste à feuilles de sauge | <i>Cistus salviifolius</i> |
| • Genêt à balais | <i>Cytisus scoparius</i> |

PHYSIONOMIE – ECOLOGIE

Elle colonise des stations chaudes et sèches sur des pentes rocheuses et coteaux siliceux thermophiles. C'est une formation sous-arbustive basse à moyenne, d'environ 40 à 50 cm de hauteur, constituant un couvert dense, continu ou dispersé, codominé par le Ciste à feuilles de Saugue (*Cistus salviifolius*) et une éricacée sociale : la Callune fausse-bruyère (*Calluna vulgaris*). Ces deux plantes ligneuses basses au port en touffes serrées constituent des peuplements généralement discontinus dans des pentes rocheuses.

TENDANCE EVOLUTIVE ET MENACES

Cet habitat est très localisé et est limité à des surfaces réduites sur des pentes rocheuses et coteaux siliceux thermophiles.

D'origine secondaire, il résulte indirectement d'activités agro-pastorales extensives aujourd'hui pratiquement disparues et en régression importante avec l'abandon de ces pratiques.

Les stations sont amenées à s'embroussailler et à se reboiser progressivement. Les autres menaces identifiées concernent la dégradation par le moto-cross, le défrichement pour culture de la vigne, le reboisement volontaire (pins, robiniers ...), le développement d'espèces exotiques ou exogènes issues de jardins et parcs (Ailanthé élevé, Micocoulier de Provence...). En revanche, les incendies redonnent une seconde chance de réinstallation à la cistaie-callunaie, malgré le fort effet destructeur immédiat.

6.10 Berberidion vulgaris

Ce sont des formations arbustives denses qui se développent sur des substrats carbonatés ou basiques formés sur du calcaire.

Ces fourrés ont un caractère primaire, notamment sur les corniches rocheuses ou les fortes pentes soumises à des contraintes érosives bloquant la dynamique évolutive naturelle de l'habitat. Le Buis y forme alors des peuplements denses et monospécifiques. En dehors de ces stations particulières, il s'agit de formations secondaires instables issues de pratiques agropastorales extensives anciennes.



Prunus mahaleb (gobotany.newenglandwild.org)

VALEUR BIOLOGIQUE

Le cortège floristique est banal, la majorité des plantes sont communes car les peuplements sont très souvent monospécifiques avec le Buis, accompagnés d'espèces pionnières de la chênaie pubescente.

Le groupement du Berberidion typique (forte valeur patrimoniale) existe sur les sites très secs où il est en contact avec des pelouses du Xerobromion.

www.poitou-charentes-nature.asso.fr



www.ardenne-et-gaume.be

ESPECES CARACTERISTIQUES

- | | |
|----------------------------|---------------------------|
| • Buis | <i>Buxus sempervirens</i> |
| • Amélanquier | <i>Amelanchier ovalis</i> |
| • Nerprun des Alpes | <i>Rhamnus alpina</i> |
| • Cerisier de Sainte-Lucie | <i>Prunus mahaleb</i> |

MENACES

Comme les pelouses calcicoles, les fourrés xéro-thermophiles sont les témoins d'actions anthropiques anciennes, et notamment du pâturage. Depuis le milieu du XX^{ème} siècle, cet habitat a connu une régression due à différents facteurs comme l'abandon du pastoralisme, qui conduit peu à peu à des boisements de moindre intérêt biologique, l'enrésinement systématique des coteaux, la mise en culture des secteurs à faible pente, l'exploitation des carrières de calcaire, l'urbanisation... Sur certaines zones situées en périphérie urbaine, on observe parfois une colonisation du Berberidion par des arbustes exotiques échappés des jardins, comme les cotonéasters, pyracanthas, buddleias... qui peuvent prendre de l'ampleur rapidement et menacer le cortège végétal initial du groupement.

6.11 Koelerio macrantae-Phleion phleoidis

Basses et très ouvertes, ces formations herbacées sont riches en graminées des prés maigres, parmi lesquelles la Phléole de Bohmer, la Koélerie à grandes fleurs et diverses fétuques à feuilles fines, qui apportent une teinte vert-bleu à cet habitat.

Celui-ci atteint son plein développement au milieu de l'été, lorsque l'Armoise champêtre déploie des milliers de petits capitules dorés, associés aux teintes rose, rouge ou jaune des orpins et silènes, et des grandes ombellifères à fleurs blanches.



ESPECES CARACTERISTIQUES



Jasione montana (source : www.florealpes.com)

- | | |
|-----------------------------|----------------------------|
| • Jasionne des montagnes | <i>Jasione montana</i> |
| • Fléole de Bohmer | <i>Phleum phleoides</i> |
| • Koélerie à grandes fleurs | <i>Koeleria macranta</i> |
| • Fétuque d'Auvergne | <i>Festuca arvernensis</i> |
| • Epiaire droite | <i>Stachys recta</i> |

Source : Jean Charles Villaret

PHYSIONOMIE - ECOLOGIE

Ces pelouses sont installées sur des substrats très filtrants d'alluvions calcaro-sableuses, des affleurements de sables siliceux, riches en calcaire, des arènes d'altération de roches cristallines ou de molasses. Le cortège floristique très riche reflète ce caractère ambivalent du sol, acide et calcaire.

VALEURS ECOLOGIQUES ET BIOLOGIQUES

Les pelouses calcaréo-siliceuses abritent une foule d'organismes végétaux et animaux ayant des exigences thermiques élevées (espèces à distribution subméditerranéenne).

De nombreuses espèces de papillons, de criquets, de sauterelles, de punaises, d'araignées ne se rencontrent que dans ces pelouses, soit parce qu'elles y trouvent leur plante-hôte, soit parce qu'elles y trouvent les conditions de chaleur et de sécheresse nécessaires à leur survie.



Festuca arvernensis (source : www.u1.ipernity.com)



Koeleria macranta (source : newfs.s3.amazonaws.com)

TENDANCES EVOLUTIVES ET MENACES

Le maintien des formes de l'habitat établies sur alluvions est tributaire des processus d'érosion et de dépôts fluviaux. Celles-ci souffrent de l'artificialisation des cours d'eau et de leur perturbation fonctionnelle (rectification des berges, endiguements, régulation du débit, prélèvements de matériaux). Les autres formes, sur arènes, résultent de l'activité agropastorale sur terrains maigres. Si elles sont menacées parfois par des aménagements lourds et par l'abandon du pâturage extensif (qui conduit à leur embroussaillage), leur maintien est surtout tributaire de la poursuite d'un pâturage extensif (ou parfois de la fauche, en fonction des sols et de la richesse de la ressource fourragère).

6.12 Corynephorion

Les pelouses ouvertes à corynéphore blanchâtre sont des formations vivaces rases très ouvertes des dunes intérieures, sur sols très mobiles, secs et siliceux. Souvent pauvres en espèces et avec une forte représentation de plantes annuelles, de lichens et de mousses, elles sont dominées par une petite graminée bleutée qui pousse en touffes: le Corynéphore blanchâtre.

Lorsque les sables se stabilisent, la formation s'enrichit en plantes vivaces et le corynéphore peut disparaître. Les sites sont bien ensoleillés.



www.commonswikimedia.org

ESPECES CARACTERISTIQUES

- Corynéphore blanchâtre *Corynephorus canescens*
- Ornithope délicat *Ornithopus perpusillus*
- Petite oseille *Rumex acetosella*
- Plantain des sables *Plantago scabra*



Ornithopus perpusillus (<http://www.florealpes.com>)

PHYSIONOMIE - ECOLOGIE

Cette pelouse ouverte dont le recouvrement herbacé ne dépasse souvent pas 50%, présente une structure hétérogène, basse à rase, marquée par les touffes vivaces, éparses et bleu-grisâtre de *Corynephorus canescens*, associées à des plages de petites annuelles et, lorsque le milieu se stabilise, à des coussinets assez denses de lichens et mousses. Les nombreuses et abondantes espèces annuelles présentent un pic de développement en fin de printemps et une importante production de graines, qui peut rester en dormance dans le sol de nombreuses années, en attendant des conditions favorables d'humidité vernale. La flore de ces pelouses est héliophile, peu compétitive et adaptée aux sols sableux, très pauvres, filtrants et vite desséchés (cycle de végétation bref, système racinaire étendu, enroulement foliaire...).

VALEURS ECOLOGIQUE ET BIOLOGIQUE

Tout à fait original, cet habitat héberge une flore très spécialisée et possède une très forte valeur patrimoniale. Certaines pelouses sableuses de la région hébergent deux plantes essentiellement littorales (*Silene portensis*, *Medicago littoralis*), ou rarissimes en France (*Loeflingia hispanica*), ou encore très rares en Rhône-Alpes (*Alkanna tinctoria*, *Vulpia membranacea*). Plusieurs espèces protégées s'y rencontrent comme *Bombycilaena erecta* ou *Scabiosa canescens*.



Plantago scabra (<http://www.florealpes.com>)



Slichter 2005

Rumex acetosella

TENDANCES EVOLUTIVES ET MENACES

Il s'agit souvent d'habitats fragiles qui doivent leur existence à une certaine forme de perturbation (pistes cavalières, chemins, forte densité de lapins). L'arrêt du pâturage extensif, le boisement volontaire ou l'invasion par des essences exogènes (*Robinia pseudacacia*, *Ailanthus altissima*, *Pinus pinaster*), l'exploitation du sable, les sports motorisés et enfin l'urbanisation galopante, sont autant de pressions pesant lourdement sur ces pelouses. Au vu de leur régression générale en Europe, une meilleure préservation est indispensable.

<http://biodiversite.wallonie.be> ; Guide des habitats naturels de l'Isère (CBNA, CG38, 2009)S

6.13 *Falcario vulgaris*

Ce sont des champs abandonnés ou au repos (jachères), des bords de route et autres espaces interstitiels sur des sols perturbés où l'eau est présente une bonne partie de l'année.



Elytrigia campestris (source : www.botarela.fr)

ESPECES CARACTERISTIQUES

- Chiendent des champs *Elytrigia campestris*
- Chiendent commun *Elytrigia repens*
- Liseron des champs *Convolvulus arvensis*



Elytrigia repens (source : www.crdp.ac-besancon.fr)

PHYSIONOMIE - ECOLOGIE

Ils sont colonisés par de nombreuses plantes pionnières (c'est-à-dire de plantes capables de pousser en premier lieu dans des milieux très perturbés, de manière spontanée) ou nitrophiles (qui aiment le nitrate) qui dépendent de l'exploitation antérieure. Ils fournissent parfois des habitats qui peuvent être utilisés par des animaux d'espaces ouverts.

7 Pistes d'action

Thématique	Problématiques et enjeux	Prio	Actions
Conservation du bon état écologique des pelouses sèches	Régression des milieux ouverts à cause de l'embroussaillage	+++	Limiter l'embroussaillage du milieu par la fauche
			Limiter l'embroussaillage du milieu par le pâturage
	Présence d'espèces introduites envahissantes	++	Limiter la propagation des espèces exotiques envahissantes par la sensibilisation du public
			Lutte contre l'Ailante, le Buddléia, le Solidage et le Sénéçon du Cap
			Lutte contre le Robinier faux-acacia
	Isolement des milieux ouverts secs	++	Conservation et restauration de corridors écologiques reliant les pelouses sèches
Pelouses fertilisées en vue d'une augmentation de rendement	++	Diminution des apports en produits phytosanitaires et des amendements organiques (MAEc)	
Restauration et conservation des pelouses des digues	+	Mise en place d'actions de préservation et de restauration des pelouses sèches sur les digues de la CNR	
Préservation des espèces patrimoniales et de leur habitat	Préservation des populations d'orchidées	+++	Favoriser la floraison d'espèces patrimoniales des pelouses sèches (MAEc)
	Conservation des peuplements de papillons	++	Favoriser les populations de papillons par un retard de fauche et du pâturage (MAEc)
	Conservation du Guêpier d'Europe	+	Création et maintien de front de taille pour inciter la nidification du Guêpier d'Europe
	Limitation de l'impact de l'urbanisation sur les milieux secs	++	Préservation par la mise en place d'un Espace Naturel Sensible
Prise en compte des pelouses sèches dans les documents d'urbanism			
Connaissance des pelouses sèches par le public	Manque de connaissances du public concernant les pelouses sèches	++	Réalisation de sentier d'interprétation sur les pelouses sèches et d'animations grand public
			Réalisation d'une exposition sur les pelouses sèches
Amélioration de la connaissance et suivi des pelouses	Manque de connaissance sur ces milieux, inventaires incomplets	++	Suivi de l'évolution des surfaces sur 5 à 10 ans
			Partenariat avec le Réseau Ferré de France pour la mise en évidence des enjeux liés aux talus TGV

8 Bibliographie

Association Gère Vivante, 2012. Étude écologique des affluents du Rhône en Isère Rhodanienne. 186 p.

Association Gère Vivante, 2005. Orchidées et pelouses sèches en pays Viennois. 50p.

AVENIR, 2009. Pelouses et coteaux secs remarquables de l'Y Grenoblois - DPC Balcons de Belledonne.

Conseil Général de l'Isère - Région Rhône Alpes. 40 p. + annexes.

Agreste. Recensements agricoles 2000 et 2010 (en ligne, pages consultées le 25/08/2014). Disponible sur : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/recensement-agricole>.

Armand, M., Gourgues, F., Marciau, R., et Villaret, J.Ch., 2008. - Atlas des plantes protégées de l'Isère et des plantes dont la cueillette est règlementée. *Biotope - Collection Parthénope, Paris, 320 p.*

Benayas, J.M.R., Martins, A., Nicolau, J.M. et Schulz, J.J., 2007 - Abandonment of agricultural land: an overview of drivers and consequences. *CAB Reviews : Perspectives in Agriculture, Veterinary Science, Nutrition and Natural Resources 2007 No. 057.*

CEN AVENIR (2012) – Premières rencontres pour la conservation des pelouses et coteaux secs de Rhône Alpes. 68P

CEN AVENIR (2013)- DPC - Pelouses et coteaux secs remarquables des contreforts du plateau de Chambaran. 344p

CREN Aquitaine, 2003. Les pelouses sèches calcicoles. *Fiches pédagogiques. 31 p.*

Delarze R. et Gonseth Y. (2008) – Guide des milieux naturels de Suisse. Rossolis, Bussigny. 424p

Ecosphère, 2010. Schéma directeur des Espaces Naturels Sensibles de l'Isère 2010-2014 - Département de l'Isère.

Espaces Naturels de France, 2002. Les pelouses sèches relictuelles de France: proposition pour une stratégie de conservation, diagnostic et éléments de propositions. *Programme LIFE Pelouses sèches relictuelles de France*, 114 p.

GARRAUD Luc, 2003. Flore de la Drôme – Atlas écologique et floristique. 925P.

Gomez, S. et Weber, E., 2011. La Bourgogne défend sa trame orange (en ligne, page consultée le 25/08/2014) Disponible sur : <http://www.espaces-naturels.info/node/307>.

Hénaut, A., 2008. *Quelles ont été les grandes étapes de l'évolution de l'agriculture et des paysages en France ? La biodiversité dans les zones rurales*. Juin 2008. p.6/39.

Huhta, A.-P. et Rautio, P., 1998. Evaluating the impacts of mowing : a case study comparing managed and abandoned meadow patches. *Annales Botanici Fennici*, 35, 85.

Lafranchis, T. (2000) – Les papillons de jours de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles, Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze. 448p.

Lee A. et Slak enita M-F., 2007. Les paysages français changent entre 1992 et 2002 : artificialisation et fermeture des paysages aux dépens du mitage ou de la déprise des zones agricoles. *Agreste cahiers n° 3 - novembre 2007* .

Pedro Silva, J., Toland, J., Jones, W., et al., 2008. LIFE and Europe's grasslands: Restoring a forgotten habitat.

Manneville, O., 2012. Notions essentielles sur les pelouses sèches. Répartition et diversité en Rhône-Alpes . *Premières rencontres pour la conservation des pelouses et coteaux secs de Rhône-Alpes*. 65p.

Michelot, J-L., 1983. Evolution des paysages fluviaux de la vallée du Rhône dans le secteur du Péage-de-Roussillon. *Revue de géographie de Lyon*. Vol. 58 n°4, 1983. pp. 307-322.

Muller, F. et al., 2002. Recueil d'expériences de gestion et de suivi scientifique sur pelouses sèches. Orléans - *Espaces Naturels de France*. 132 p

OFEV Suisse - *Dossier prairies et pâturages secs, Exploitation*

Pont, B., conservateur de la Réserve Naturelle Nationale de l'île de la Platière, *Communication personnelle*, avril 2014.

Tison, Jauzein, Michaud, *Flore de la France méditerranéenne continentale* 2014. 2078p.

Somodi, I., Virágh, K. and Podani, J., 2008. The effect of the expansion of the clonal grass *Calamagrostis epigejos* on the species turnover of a semi-arid grassland. *Applied Vegetation Science*, 11: 187–192.

Vrahnakis, M., Janišová, M., Rūsiņa, S., 2013. The European Dry Grassland Group (EDGG): stewarding Europe's most diverse habitat type. In *Steppenlebensräume Europas – Gefährdung, Erhaltungsmaßnahmen und Schutz*, pp.417-433.

Sites web utilisés :

<http://www.espaces-naturels.info/node/307>

www.inpn.fr

http://www.rdbrmc-travaux.com/spge/site_v2/pdf_act/pdf_fiche_faune.php?code_fau=170

<http://inpn.mnhn.fr/isb/accueil/index>

<http://www.tela-botanica.org/site:botanique>

<http://www.natura2000.fr/>

<http://www.invmed.fr/node/280>

http://carmen.application.developpement_durable.gouv.fr/30/NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE_RA.map

<http://pelousescalcaires-cotechalonnaise.n2000.fr>

http://carmen.carmencarto.fr/82/INV_ZH_2011_AVENIR_MAJ_02_2011.map

http://crdp.ac-besancon.fr/flore/flor_cyp.htm

<http://avenir.38.free.fr/>

<https://www.isere.fr/environnement/protger-le-patrimoine-naturel/les-espaces-naturelssensibles/>